



MONNEPT
Mouvement National pour l'Education Pour Tous

MSIS
tatao
Iohana sy ainga ho an'ny
tambazotra ny olomperenena

Suivi Citoyen par les OSC de la transparence
et la Redevabilité de l'Education



RAPPORT

Quatrième suivi-observation Éducation Fondamentale Projet SCORE Cas de Madagascar

Septembre 2024

FICHE TECHNIQUE DU PROJET SCORE

FICHE TECHNIQUE DU PROJET SCORE	
Nom de l'organisation :	MSIS-Tatao
Numéro d'enregistrement légal :	1471/PA/ANT/SPAT/ASS
Adresse :	Lot III O 25 LF Mananjara, Antananarivo 101, Madagascar
Pays:	MADAGASCAR
Courriel:	msismdg@gmail.com
Téléphone:	+261 34 44 019 16 +261 34 65 800 67
Nom et courriel de la personne responsable de la gestion du projet:	nharijaona@gmail.com
Nom et courriel de la personne de contact. La personne de contact est le point de contact tout au long de la candidature et de l'évaluation de la candidature.	+261 34 65 800 67
Co-candidats (partenaires de l'alliance)	Association DRV (<i>Dinika sy Rindra ho an'ny Vehivavy</i>) Association MoNEPT (<i>Mouvement National pour l'Education Pour Tous</i>) ONG RAVINTSARA

Liste des Tableaux

Tableau 1 Récapitulatif des indicateurs	12
Tableau 2 Niveau de répartition de l'échelle des notes d'observation	13
Tableau 3 Répartition par sexe des observateurs, SCORE II	20
Tableau 4 Répartition par âge des observateurs	21
Tableau 5 Répartition par âge et par sexe des enseignants	22
Tableau 6 Statut des enseignants par régions d'interventions, SCORE II	22
Tableau 7 Répartition par sexe des personnels administratifs par région d'intervention du projet SCORE II	23
Tableau 8 Répartition des enseignants CAPIens par région d'intervention du SCORE II	23
Tableau 9 Répartition par sexe des élèves au niveau de l'EPP	25
Tableau 10 Taux des enfants handicapés recensés au niveau des établissements d'intervention du projet SCORE II	26
Tableau 11 Type de handicap selon la région d'intervention, SCORE II	27
Tableau 12 Taux d'abandon scolaire selon la région, SCORE II	28
Tableau 13 Taux d'assiduité des élèves au niveau de l'EPP, SCORE II	28
Tableau 14 Niveau de passage au niveau supérieur des élèves EPP, SCORE II	29
Tableau 15 Taux de réussite au CEPE, SCORE II	30
Tableau 16 Taux d'achèvement du cycle secondaire selon la région, SCORE II	33
Tableau 17 Taux des élèves handicapés au CEG, SCORE II	34
Tableau 18 Type de handicap au niveau de CEG, SCORE II	35
Tableau 19 Taux d'abandon scolaire au niveau de CEG, SCORE II	36
Tableau 20 Taux d'assiduité des élèves au niveau de CEG, SCORE II	37
Tableau 21 Taux de passage au niveau supérieur CEG, SCORE II	38
Tableau 22 Taux de réussite au BEPC, SCORE II	38
Tableau 23 Effectif par salle au niveau de l'EPP, SCORE II	39
Tableau 24 Nombre moyen d'élève par table à l'EPP, SCORE II	40
Tableau 25 Effectif moyen par salle au niveau de CEG, SCORE II	41
Tableau 26 Capacité de table banc au niveau de CEG, SCORE II	42
Tableau 27 Notion sur la FEFFI, SCORE II	49
Tableau 28 Niveau de performance des BP, SCORE II	50
Tableau 29 Niveau de capacité de FEFFI à réaliser leur PAC, SCORE II	53
Tableau 30 Efficacité des FEFFI dans la mise en œuvre des activités, SCORE II	54
Tableau 31 Ponctualité des enseignants, SCORE II	56
Tableau 32 Absence des enseignants, SCORE II	57

Tableau 33 A propos des outils pédagogiques, SCORE II	58
Tableau 34 Qualité des infrastructures scolaires, SCORE II	59
Tableau 35 Niveau de prise en charge des enfants vulnérables, SCORE II	61
Tableau 36 Accessibilité scolaire des enfants handicapés, SCORE II.....	63
Tableau 37 Prise en charge des enfants absentéistes, SCORE II	64
Tableau 38 Maintien des enfants à l'école, SCORE II	65
Tableau 39 Prise en charge des enfants en situation d'urgence, SCORE II	66
Tableau 40 Niveau d'intégration des autres acteurs dans la FEFFI, SCORE II.....	68
Tableau 41 Dynamisme des membres des FEFFI, SCORE II.....	69
Tableau 42 Adhésions des FEFFI aux initiatives locales, SCORE II	70
Tableau 43 Transparence des informations de la FEFFI, SCORE II.....	72
Tableau 44 Transparence des ressources financières, SCORE II.....	73
Tableau 45 Niveau de promotion de dialogue, SCORE II	73
Tableau 46 Pratique de l'affichage, SCORE II.....	74
Tableau 47 Transparence dans la gestion des affaires de la FEFFI, SCORE II.....	75
Tableau 48 Action de prévention contre la corruption, SCORE II	77
Tableau 49 Existence d'un dispositif d'anti-corruption, SCORE II	78
Tableau 50 Recommandations d'amélioration.....	84

Liste des Graphes

Graphe 1. Répartition régionale des établissements observés	15
Graphe 2. Effectif des élèves au niveau des EPP, SCORE II	24
Graphe 3. Effectif des élèves aux CEG, SCORE II	32
Graphe 4. Composition des FEFFI, SCORE II.....	43
Graphe 5. Composition des membres de bureau des FEFFI, SCORE II.....	44
Graphe 6. Taux des FEFFI actives, SCORE II	45
Graphe 7. Taux des FEFFI en collaboration avec des partenaires, SCORE II.....	46
Graphe 8. Niveau de l'opérationnalisation du FEFFI au cours des deux dernières observations, SCORE II.....	48
Graphe 9. Efficacité des FEFFI, SCORE II.....	52
Graphe 10. Qualité de l'environnement de l'éducation dans les zones d'intervention de SCORE II	55
Graphe 11. Niveau de l'inclusion au niveau des établissements observés, SCORE II	61
Graphe 12. Participation des acteurs locaux en faveur de l'éducation, SCORE II.....	67
Graphe 13. Transparence au niveau des FEFFI observés, SCORE II	71
Graphe 14. Lutte contre la corruption, SCORE II	77

Liste des acronymes

AE :	Autorisation d'Enseigner
AG :	Assemblée Générale
BIANCO :	Bureau Indépendant Anti-Corruption
BP :	Bureau Permanent
CAE :	Certificat d'Aptitude à Enseigner
CAP :	Connaissances Attitudes Pratiques
CAP :	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CEG :	Collège d'Enseignement Général
CISCO :	Circonscription SCOLAIRE
COBA :	Communauté de Base
DREN :	Direction Régionale de l'Éducation Nationale
EPP :	École Primaire Publique
FEFFI :	Farimbon'Ezaka ho Fahombiazan'ny Fanabeazana eny Ifotony
FRAM :	Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra
MEN :	Ministère de l'Éducation Nationale
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OSC :	Organisation de la Société Civile
PAC :	Plan d'Action Concerté
PEC :	Projet d'Etablissement Contractualisé
PFR :	Point Focal Régional
PH :	Personne Handicapée
PV :	Procès-Verbal
SCORE :	Suivi Citoyen par les OSC de la transparence et la Redevabilité de l'Éducation
SLC :	Structure Locale de Concertation
RSOE :	Responsable de Suivi Observation au niveau des Écoles
RSOD :	Responsable de Suivi Observation au niveau des Districts
RSOC :	Responsable de Suivi Observation au niveau des Communes
STD :	Service Territorial Déconcentré
VFM :	Value For Money
ZAP :	Zone d'Administration Pédagogique

Liste des glossaires

Analyse économique traditionnelle : Un élément fondamental du contrôle des concentrations. Elle sous-tend les théories du préjudice qui guident l'examen des fusions et fournit les outils nécessaires à l'interprétation des preuves lors de l'évaluation de ces théories.

Autorité traditionnelle : Désigne le pouvoir exercé par des chefs coutumiers des clans ou des familles influentes, fondé sur la reconnaissance sociale, la légitimité culturelle et les traditions locales. Elle joue un rôle dans la médiation des conflits, l'organisation sociale et la préservation des us et coutumes dans la communauté.

Collectivité territoriale : Une collectivité territoriale est une autorité publique distincte de l'État. Chaque collectivité (commune, département, région) est dotée d'un exécutif et d'une assemblée délibérante élue au suffrage universel. Elle exerce librement ses prérogatives selon la politique nationale.

Communauté éducative : Elle regroupe tous les acteurs qui prennent part à la vie scolaire : enseignants, formateurs, apprenants, le personnel administratif de l'établissement, les collectivités, les familles et toutes personnes physiques ou morales œuvrant dans le secteur de l'éducation

Dimension qualitative : Correspond à ce qui, dans la prise de décision, ne s'explique pas par l'information fournie par un modèle mathématique. En effet, le linéaire ou le déterminisme n'existe que dans une entreprise théorique.

Enseignant subventionné : Enseignants non intégrés dans la fonction publique mais bénéficiant des subventions mensuelles allouées par l'Etat

Enseignant non subventionné : Enseignant recruté localement, non intégré dans la fonction publique et ne bénéficiant aucune subvention de la part de l'Etat mais pris en charges par la FEFFI.

Enseignant vacataire : Il est recruté localement pour une durée déterminée, avec des possibilités de renouvellement de contrat. Il ne bénéficie en conséquence pas des dispositions applicables aux agents contractuels et pris en charge par la FEFFI.

FEFFI : Farimbon'Ezaka ho Fahombiazan'ny Fanabeazana eny Ifotony abrégé FEFFI, est une association apolitique intervient au niveau de chaque établissement scolaire public d'enseignement général à savoir les Écoles Primaires Publiques (EPP) et les écoles Communautaires, les Collèges d'Enseignement Général (CEG), et les Lycées d'Enseignement Général ; participant à la gestion de son établissement d'implantation

Indicateur quantitatif : Les indicateurs quantitatifs font la plupart du temps référence à des unités, des proportions, des ratios ou des taux. Une fois utilisée, ils permettent de récolter des données sous forme de nombres

Méthode quantitative : Les méthodes quantitatives sont des méthodes de recherche, utilisant des outils d'analyse mathématiques et statistiques, en vue de décrire, d'expliquer et prédire des phénomènes par le biais de données historiques sous forme de variables mesurables.

Méthode qualitative : La recherche qualitative cherche à comprendre en profondeur un phénomène. Dans ce type d'étude, on étudie les opinions, les idées et les sentiments des individus ou de petits groupes d'individus concernant un sujet bien précis.

Résumé Exécutif

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Phase II du projet SCORE (Suivi Citoyen par les OSC de la Transparence et de la Redevabilité de l'Éducation Fondamentale), un suivi-observation a été réalisé pour évaluer la transparence, la redevabilité et la qualité de l'éducation dans les établissements d'intervention du projet. Ce suivi constitue une base de référence essentielle pour mesurer l'impact des interventions menées dans le cadre du projet.

Le présent rapport d'observation s'inscrit dans l'objectif principal de SCORE II, qui est de renforcer l'engagement et les capacités des FEFFI (Farimbon' Ezaka ho Fahombiazan' ny Fanabeazana eny Ifotony) et des OSC (Organisations de la Société Civile) à différents niveaux, afin d'améliorer la transparence, la redevabilité et la qualité des services éducatifs fondamentaux.

Pour atteindre cet objectif, le présent rapport d'observation s'est concentré sur l'évaluation de la situation actuelle en matière de transparence et de redevabilité dans l'ensemble des écoles ciblées par SCORE II et sur l'amélioration de la qualité de l'éducation fondamentale.

La démarche méthodologique a débuté par des travaux bibliographiques et cartographiques approfondis, permettant de contextualiser l'étude et de concevoir les outils nécessaires. Une collecte de données préliminaire a été effectuée pour élaborer les monographies des établissements concernés dans les zones d'intervention du projet, à savoir Analamanga, Atsimo-Andrefana, Fitovinany, Vatovavy, Menabe, Anosy et Androy.

Ensuite, une campagne d'observation a été conduite par des observateurs issus des OSC locales, avec un focus sur la probité et la qualité des services éducatifs fondamentaux. Les résultats obtenus ont été transmis au niveau national pour traitement et analyse avant leur dissémination aux niveaux régional, local et national.

L'analyse croisée des données recueillies a permis de dégager plusieurs pistes de réflexion pour l'amélioration de la qualité de l'éducation fondamentale au niveau des écoles concernées :

- **Transparence et redevabilité** : Les performances observées sont jugées moyennement satisfaisantes, révélant la nécessité d'intensifier les efforts de lutte contre la corruption.
- **Accompagnement de proximité** : L'importance d'un accompagnement soutenu à travers la synergie des observateurs et des structures décentralisées du MEN (Ministère de l'Éducation Nationale) au niveau local a été mis en exergue.
- **Mécanisme anti-corruption** : L'urgence de mettre en place un dispositif fiable pour lutter contre la corruption et les mauvaises pratiques a été soulevée, notamment en facilitant le mécanisme de dénonciation et de retour d'information.

Ainsi, la présente étude a pu fournir quelques éléments d'informations capitales pour l'amélioration de la qualité de l'éducation fondamentale, bien que certains points doivent être plus approfondis pour avoir des indicateurs plus précis :

- **Gestion de la FEFFI** observant le niveau de l'opérationnalisation de la FEFFI par rapport à deux indicateurs à savoir le niveau de connaissance de la FEFFI par rapport au Décret 2024 – 068 portant la Réorganisation de la FEFFI et la performance du Bureau Permanent.

- Efficacité de la FEFFI se focalisant sur le niveau de réalisation du PEC ou Projet d'Etablissement Contractualisé et des activités de la FEFFI.
- Environnement de l'éducation évaluant la satisfaction de la FEFFI par rapport aux comportements des enseignants, aux outils pédagogiques et aux infrastructures scolaires.
- Accessibilité des vulnérables à l'éducation appréciant l'inclusion (intégration et réintégration) des enfants marginalisés à l'éducation fondamentale.
- Participation traitant le niveau d'intégration des acteurs au sein de la FEFFI, la participation de la FEFFI au réseau existant ainsi qu'à la structure locale de concertation.
- Transparence et redevabilité relevées à partir de l'initiative de la FEFFI dans l'amélioration de la communication interne, de la transparence des ressources et de la gestion des informations.
- Lutte contre la corruption incluant l'aspect prévention et de l'opérationnalisation du dispositif anti-corruption.

INTRODUCTION

La population malgache s'enfonce progressivement dans la pauvreté depuis l'indépendance du pays, une situation qui affecte profondément l'accès des enfants à l'éducation. Le manque de moyens financiers des familles demeure l'une des principales causes de l'abandon scolaire. En 2018, seulement 53 % des enfants issus des ménages les plus pauvres fréquentaient l'école primaire, contre 97 % pour les enfants des ménages les plus aisés.

Pour combler cet écart, les ménages comptent sur les subventions de l'État, mais les budgets alloués à l'éducation restent largement insuffisants. Dès lors, la transparence et la gestion optimale des rares ressources disponibles au niveau des écoles, associées à la solidarité des communautés pour mobiliser des ressources locales, deviennent une priorité absolue. Ces efforts conjoints permettent de limiter la corruption et les détournements de fonds, réduisant ainsi les impacts de la pauvreté des ménages et de l'insuffisance budgétaire de l'État.

Face à la faiblesse du contrôle interne au sein du Ministère de l'Éducation Nationale, l'engagement permanent des parents, des communautés et des organisations de la société civile (OSC) locales dans le suivi et l'observation de la transparence est essentiel pour garantir une meilleure gestion des ressources éducatives.

Le projet SCORE ou « Suivi-citoyen par les Organisations de la société civile de la transparence et de la redevabilité de l'éducation » a pour objectif de « renforcer les capacités des FEFFI, des OSC et des responsables dans les écoles pour assurer le suivi et le renforcement de la transparence et de la redevabilité dans l'utilisation des ressources afin d'accroître l'accès des enfants à des services de l'éducation de qualité ». Spécifiquement, SCORE vise à :

- OS1. Sensibiliser et éduquer les citoyens, les communautés, les OSC et les autorités sur les droits des enfants à une éducation fondamentale de qualité, intégrant les dimensions de genre et d'inclusion, tout en renforçant leur conscience de l'importance de la transparence et de leur participation active dans la gestion des ressources.
- OS2. Renforcer l'appropriation et l'adoption, par les communautés et les FEFFI avec l'appui des OSC, des pratiques de suivi-observation citoyen visant à promouvoir la transparence et l'efficacité dans la fourniture des services éducatifs, tout en assurant la diffusion publique des résultats et des recommandations.
- OS3. Soutenir les FEFFI et les autorités/responsables de l'éducation dans la mise en œuvre des actions d'amélioration issues des recommandations du suivi-observation citoyen, en répondant particulièrement aux besoins d'inclusion et aux besoins spécifiques des personnes vulnérables, notamment les très pauvres, les jeunes filles et les enfants en situation de handicap.

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs précédents, des OSC appuyées par le projet SCORE ont mené annuellement des suivi observations au niveau de l'éducation fondamentale. Le présent rapport relate les résultats des SO relatifs à l'année scolaire 2023 – 2024.

1. Objectifs du suivi observation

Le suivi-observation vise principalement à évaluer la situation des FEFFI en matière de transparence et de redevabilité. Il s'attache également à mesurer l'impact du renforcement des capacités des FEFFI, en mettant en lumière les progrès réalisés dans l'amélioration de la transparence, de la redevabilité et des services liés à l'éducation fondamentale.

Cette observation a été menée dans les écoles d'intervention du projet SCORE. Elle permet de mesurer les avancées réalisées ainsi que les défis persistants en matière de gouvernance contribuant ainsi à orienter les efforts conjoints pour garantir un meilleur accès à une éducation de qualité.

2. Méthodologie

La présente étude est subdivisée en trois phases, à savoir (i) la phase préparatoire, (ii) la phase de collecte de données et (iii) la phase d'analyse des données et de rapportage final.

2.1 Phase préparatoire

2.1.1 Réunion de démarrage

Une réunion de démarrage avec l'équipe du SCORE/MEN a eu lieu et s'est révélée d'une importance capitale afin de :

- *Avoir une bonne compréhension commune de l'évolution du contexte de l'étude et des enjeux y afférant*
- *Partager les documents et données de base pertinents pour le suivi-observation*
- *Valider le calendrier des activités prévues dans le cadre du suivi-observation.*

Des échanges ont également menés avec l'équipe de SCORE et du MEN au niveau des régions d'intervention pour avoir d'amples informations concernant le contexte des zones d'intervention.

2.1.2 Définition des indicateurs de mesure

En alignement avec l'objectif global du projet SCORE II et les enseignements tirés lors des suivis-observations du projet SCORE I, une revue des sous-indicateurs a été réalisée. Cette démarche visait à simplifier la collecte des données tout en ajustant la méthodologie adoptée pour une meilleure pertinence.

Tableau 1 Récapitulatif des indicateurs

Indicateur	Sous Indicateur	Référence ¹
Opérationnalisation de la FEFFI	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance de la FEFFI Performance du bureau permanent de la FEFFI 	11 12
Efficacité de la FEFFI	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation du PEC Appréciation des résultats de la mise en œuvre du PEC Respect du plan d'action Cohérence entre les besoins de l'établissement et les interventions de FEFFI 	211, 212 213 221, 222 223
Environnement de l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Appréciation du comportement des enseignants Appréciation des outils pédagogiques Appréciation des infrastructures scolaires 	311, 312, 315 313 314
Inclusion	<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité des enfants très défavorisés à l'éducation fondamentale Inclusion des enfants handicapés à l'éducation fondamentale Réinsertion des filles et garçons touchés par l'absentéisme ou l'abandon scolaire Réintégration scolaire des enfants en situation d'urgence 	41 42 43, 44 45
Participation des acteurs à l'éducation fondamentale	<ul style="list-style-type: none"> Engagement des acteurs au sein du FEFFI Participation des membres à la vie organisationnelle de la FEFFI Adhésion de la FEFFI aux réseaux ou aux structures de concertation locale 	51 52 53
Transparence et redevabilité	<ul style="list-style-type: none"> Redevabilité au sein de la FEFFI Transparence des ressources financières Promotion du dialogue interne Gestion des informations 	61 62 63 64, 65
Lutte contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> Prévention de la corruption Adoption d'un dispositif anti-corruption 	71 72

Source : SCORE II, 2024

¹ Référence dans l'outil de suivi observation au niveau des établissements

Encadré 1. Technique de scoring et analyse

Le scoring est une méthode permettant d'attribuer un score pour prédire un phénomène binaire ou multimodal. Dans ce contexte, elle a servi à évaluer les performances des établissements ou FEFFI à l'issue de l'observation. Chaque variable a été associée à des scores spécifiques, avec une échelle allant de 0 à 100, où un score élevé reflète une meilleure performance.

Chaque FEFFI a été évaluée selon des critères traduits en sous-critères, notés sur une échelle de 1 à 5 basée sur des références préalablement définies. Ces scores sont accompagnés de justifications qualitatives pour une meilleure compréhension des résultats.

Pour approfondir l'évaluation, l'approche économique élargie de la Value For Money (VFM) de King a été adoptée. Cette méthode combine des outils quantitatifs et qualitatifs pour pallier les limites des indicateurs purement quantitatifs. Elle reconnaît que la performance d'interventions complexes ne peut être évaluée uniquement à travers des chiffres et nécessite une analyse qualitative complémentaire pour mieux comprendre leurs effets (King et OPM, 2018). L'intégration d'une analyse économique traditionnelle reste possible pour enrichir cette démarche.

En matière de standards de performance, King propose de définir des niveaux clairs (par exemple : excellent, bon, acceptable, faible) et insiste sur l'établissement de définitions opérationnelles pour chaque critère, en cohérence avec les éléments de la théorie du changement (intrants, activités, extrants, résultats, impacts). Ces critères et standards, présentés sous forme de rubriques, doivent être adaptés au contexte de l'intervention et validés par les parties prenantes pertinentes.

Enfin, l'approche de King préconise de prendre en compte la capacité d'adaptation de l'organisation exécutante avant de formuler un jugement, en analysant l'évolution du contexte et la complexité de l'intervention. Cette démarche garantit une évaluation contextualisée et équilibrée.

Tableau 2 Niveau de répartition de l'échelle des notes d'observation

<i>Échelle des notes</i>	<i>Niveau de performance</i>
60 – 100	<i>Elevé</i>
40 – 60	<i>Moyen</i>
0 – 40	<i>Faible</i>

Source : SCORE II, 2024, adaptation de l'approche de King

Par la suite, chaque critère est composé de sous-critères et chaque sous-critère est décliné en questions. Ainsi, le score du sous critère est obtenu à partir des réponses aux questions y afférentes. Le score de chaque critère est issu des sous critères qui le composent.

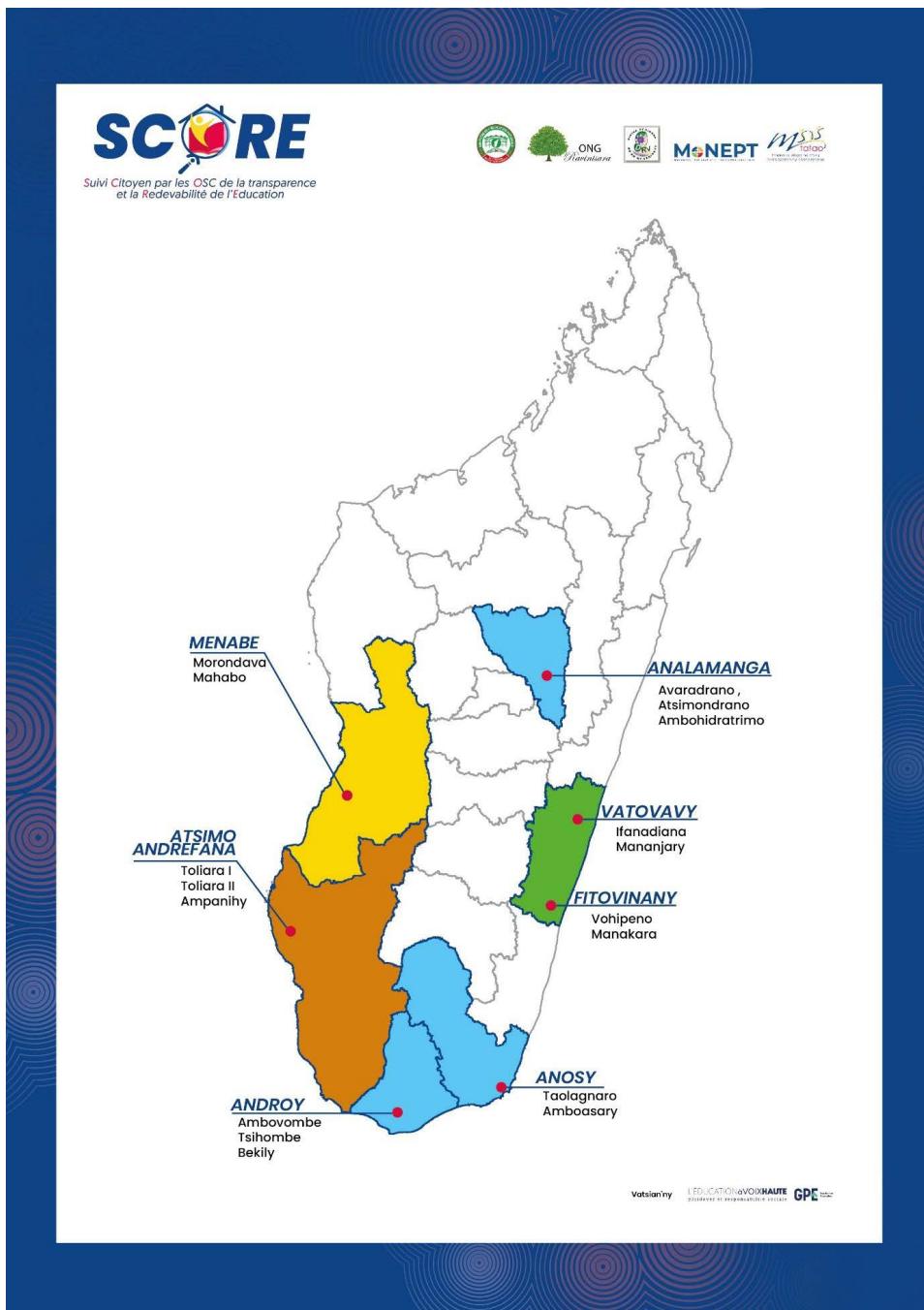
2.1.3 Identification des zones d'intervention

Les sept régions d'intervention du projet SCORE II, définies en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) dès la conception du projet, comprennent principalement des zones enclavées et vulnérables. Ces régions incluent le Grand Sud (Atsimo Andrefana, Androy et Anosy), ainsi que le Menabe, Vatovavy et Fitovinany.

Ces dernières sont fortement exposées aux cyclones. La région Analamanga, quant à elle, sert de référence en raison de la forte présence de partenaires dans le secteur éducation. Toutefois, dans un souci d'optimisation, le projet cible 500 écoles au niveau des 100 communes réparties dans 17 districts afin de maximiser l'impact de ses interventions et d'y améliorer l'accès à une éducation de qualité.

La carte ci-dessous présente la répartition spatiale des établissements scolaires observés dans le cadre du projet SCORE II. Cette répartition permet de visualiser la concentration des interventions du projet dans le grand Sud, ainsi que la partie Sud Est de la grande île.

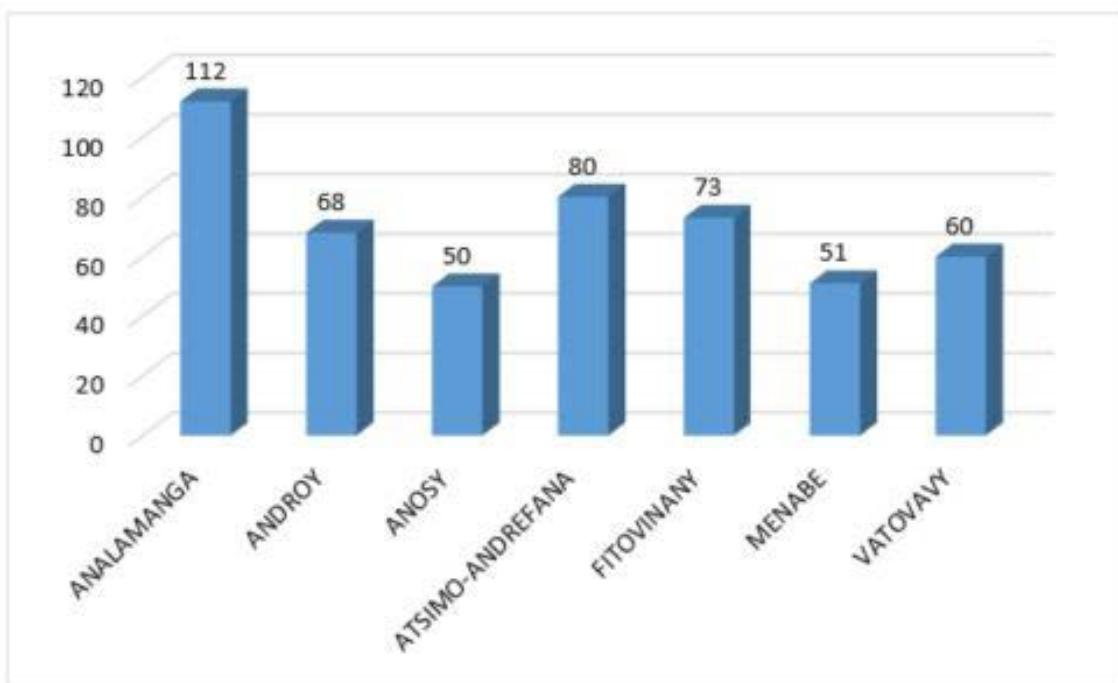
Carte 1. Zone d'intervention du projet SCORE



Source : SCORE II, 2024

L'observation couvre 494 établissements scolaires, dont 398 EPP et 96 CEG, ce qui représente un taux de réalisation de 98,80 % par rapport à l'objectif initial du projet, témoignant d'une couverture territoriale étendue.

Graphe 1. Répartition régionale des établissements observés



Source : SCORE II, 2024

Cette répartition géographique joue un rôle clé dans l'identification des disparités régionales en matière de gestion des ressources éducatives et de participation citoyenne. Elle met en évidence les zones nécessitant une attention particulière en termes de transparence et de gouvernance des ressources. En d'autres termes, la carte permet de repérer les régions où les défis de gouvernance éducative sont plus marqués, indiquant la nécessité d'un soutien renforcé des communautés et des OSC. Cela est particulièrement important dans les zones où les enfants vulnérables sont les plus impactés, afin d'assurer une meilleure utilisation des ressources.

2.1.4 Identification des cibles du suivi-observation

Étant donné que la FEFFI fonctionne en tant qu'association au niveau des établissements scolaires, l'observation vise alors deux groupes d'acteurs distincts :

- Les dirigeants de la FEFFI, en particulier les membres du bureau permanent, qui ont été élus au cours de la dernière période électorale du mois de juin – Aout 2024, suite à la levée de la suspension du renouvellement des membres, décrétée en 2022 par le Ministère de l'Éducation Nationale.
- Les membres de l'assemblée générale, composés de la communauté éducative dont les parents d'élèves, la société civile locale, le secteur privé et tous les acteurs engageant dans l'éducation, selon le nouveau décret 2024-068.

2.1.5 Collecte des informations préliminaires

L'observation a été précédée d'une collecte de données au niveau de l'établissement scolaire notamment au niveau du directeur en tant que premier responsable de

l'école et en tant que secrétaire exécutif de la FEFFI. Cette étape a été assurée par les observateurs au niveau local.

2.2 Phase de conduite de l'observation

2.2.1 Conduite de l'observation proprement dite

Le processus d'observation initié par SCORE s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des OSC pour le suivi et l'observation de la qualité des services publics. Ce processus a été précédé d'une campagne d'éducation, de sensibilisation et de formation des citoyens, axée principalement sur leurs comportements, attitudes et pratiques. Par la suite, une série de sessions de renforcement des capacités en cascade a été organisée pour les observateurs, les FEFFI et les leaders locaux avant le lancement de l'observation proprement dite.

Schéma 1. Processus de Suivi Observation au niveau des FEFFI



Source : SCORE II, 2024

Ainsi, le suivi-observation proprement dite est piloté et coordonné par le RSOC et suit les étapes suivantes :

- **La conduite du focus group auprès de la coordination de la FEFFI ou du bureau permanent (Fiche 4)** : les participants à ce type de focus group étaient parfois composés des nouveaux et des anciens membres du BP. L'absence de ces derniers a affecté la discussion du groupe.
- **La conduite du focus group au niveau des membres de l'assemblée générale de la FEFFI (Fiche 5)**. Cette assemblée se distingue par l'ouverture de la FEFFI vers la communauté éducative, reflétant ainsi un processus d'inclusion et de collaboration renforcée avec les acteurs de l'éducation.
- **Conduite de l'interface meeting** : rencontre entre les membres du bureau permanent et de l'AG de FEFFI pour discuter et aboutir à une conclusion claire sur les points de divergences évoqués au cours des deux focus notamment par rapport à la mise en œuvre du PEC (Fiche 6)

2.2.1 Remontée des données

Après l'interface, les résultats ont été consolidés au niveau du RSOC avant de les transférer au RSOD. Cette consolidation (Fiche 7) a facilité l'analyse cohérente des résultats au niveau de la commune.

Les résultats obtenus ont été envoyés au niveau national par le biais d'un appel téléphonique préalablement planifié au niveau des RSOCs, effectué par les téléopérateurs du centre d'appel qui vont les enregistrer et les transférer directement dans le système de traitement des données.

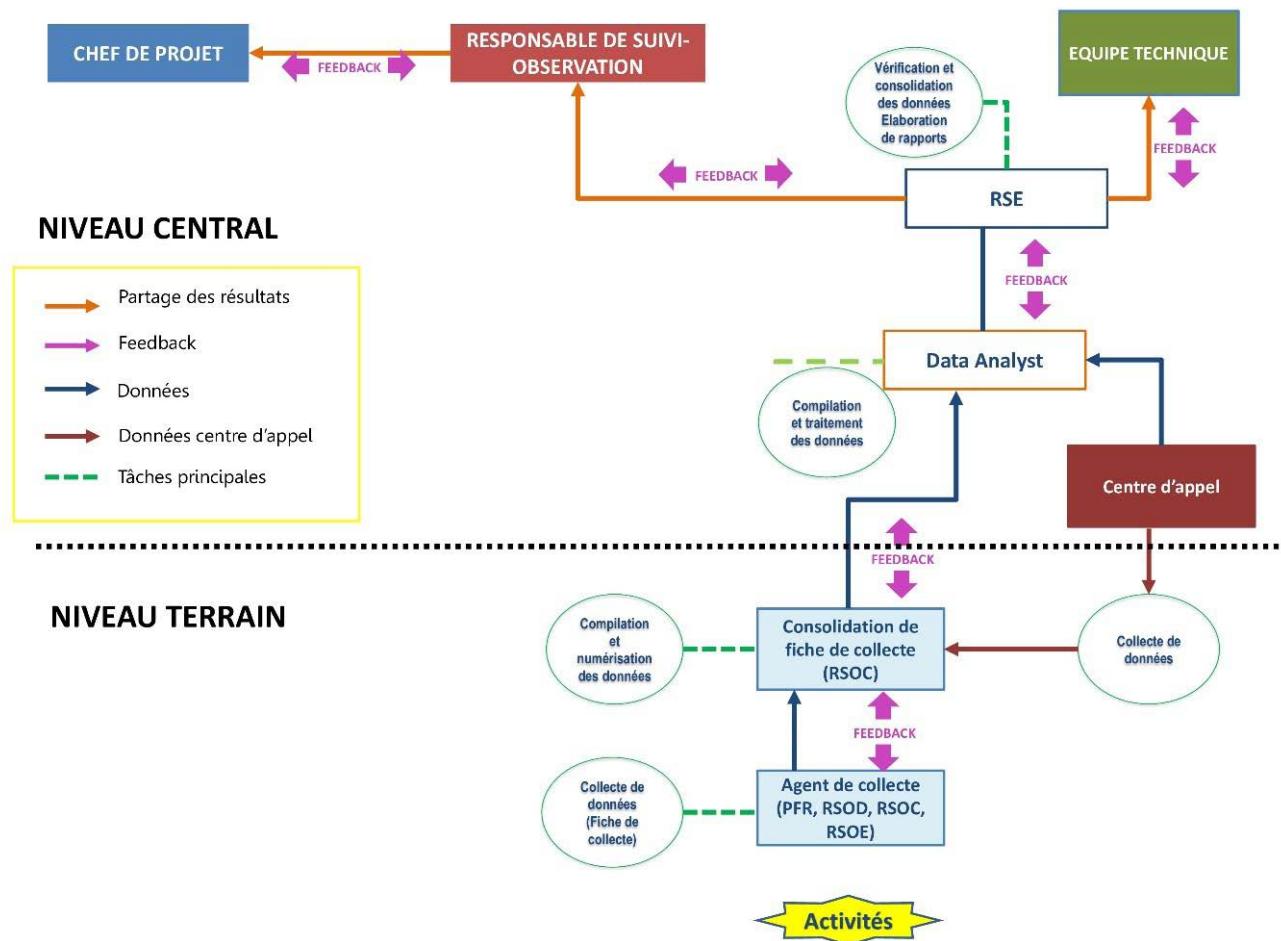
2.1 Phase de traitement des données et de rapportage final

Il s'agit de la phase finale permettant de produire le rapport mis à jour, en lien avec les indicateurs définis en amont. Cette phase comprend les étapes suivantes :

- *Transcription des données dans les matrices de saisie préalablement élaborées par l'équipe du projet.*
- *Épuration et vérification des données à travers un contrôle qualité rigoureux, étape essentielle pour assurer la fiabilité des données par rapport à la réalité. Ce contrôle a été réalisé par l'équipe d'analystes du projet SCORE.*
- *Analyse et traitement des données collectées afin d'extraire les informations clés nécessaires à l'atteinte des changements visés*
- *Réflexion sur les axes d'amélioration et les recommandations qui vont alimenter les plaidoyers pour l'amélioration de la qualité de l'éducation et la mise à l'échelle de l'expérience du projet SCORE*
- *Rédaction des résultats par l'équipe technique de suivi-observation au niveau national et les Coachs régionaux*

En conclusion, le schéma ci-après illustre le dispositif et le flux des données adoptées tout au long du processus d'observation.

Schéma 1. Dispositif et flux des données issus des suivis observations au niveau des FEFFI



Source : SCORE II, 2024

2.1 Dissémination des résultats

Les résultats ont été diffusés à différent niveau : local (commune et district) et national, marqué par une participation effective du MEN et de ses démembrements, des OSC, des FEFFI et des communautés éducatives. À l'issue de la séance de dissémination, un plan d'amélioration concerté a été élaboré et concerté par les participants. Ce plan définit les actions à entreprendre, en précisant les responsables et les parties prenantes concernés, ainsi que la période d'exécution. Les acteurs impliqués, notamment la FEFFI et les autres parties prenantes, ont bénéficié des accompagnements ciblés et de proximités par les RSO pour au cours de sa réalisation.



PARTIE I : **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

PARTIE I : INFORMATIONS GENERALES

La Partie I présente les informations générales sur les établissements d'intervention du projet SCORE II, en mettant en lumière les caractéristiques des observateurs, des enseignants, des élèves et des infrastructures. Cette section offre un cadre contextuel essentiel pour comprendre les enjeux liés à la qualité de l'éducation et à la gouvernance des ressources éducatives. Elle développe également la méthodologie adoptée pour l'évaluation des progrès réalisés dans l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité.

1. LES OBSERVATEURS

Le présent suivi observation est assuré par 204 observateurs repartis dans les sept régions d'interventions du projet SCORE II.

1.1 Répartition par sexe des observateurs

La participation des femmes dans la mise en œuvre des activités du projet SCORE II est vivement encouragée à tous les niveaux. Il ressort que les femmes représentent une proportion de 54,90%. Cette proportion témoigne de l'engagement des acteurs du projet dans la promotion de l'inclusion sociale à Madagascar, soulignant les efforts déployés pour garantir une représentation équilibrée et renforcée de la prise de responsabilité des femmes dans le processus de développement.

Tableau 3 Répartition par sexe des observateurs, SCORE II

Régions	Femme	%	Homme	%	Total	%
ANALAMANGA	34	79.07%	9	20.93%	43	21.08%
ANDROY	10	32.26%	21	67.74%	31	15.20%
ANOSY	8	36.36%	14	63.64%	22	10.78%
ATSIMO ANDREFANA	22	61.11%	14	38.89%	36	17.65%
FITOVINANY	14	56.00%	11	44.00%	25	12.25%
MENABE	12	52.17%	11	47.83%	23	11.27%
VATOVAVY	12	50.00%	12	50.00%	24	11.76%
Total général	112	54.90%	92	45.10%	204	100%

Source : SCORE II, 2024

1.2 Répartition par âge des observateurs

On constate que, 77,45 % des observateurs sont des jeunes de moins de 35 ans. Cette proportion met en évidence l'engagement du projet SCORE II en faveur de l'inclusion des jeunes et de leur participation active dans la mise en œuvre des activités du projet.

Tableau 4 Répartition par âge des observateurs

Région	- 35 ans	%	+ 35 ans	%	Total	%
ANALAMANGA	26	60,47%	17	39,53%	43	21.08%
ANDROY	31	100%	0	0%	31	15.20%
ANOSY	16	72,73%	6	27,27%	22	10.78%
ATSIMO ANDREFANA	24	66,67%	12	33,33%	36	17.65%
FITOVINANY	18	72%	7	28%	25	12.25%
MENABE	20	86,96%	3	13,04%	23	11.27%
VATOVAVY	23	95,83%	1	4,17%	24	11.76%
Total général	158	77,45%	46	22,55%	204	100%

Source : SCORE II, 2024

1.3 Répartition par niveau des observateurs

Les observateurs jouent des rôles clés et essentiels dans la mise en œuvre des activités du projet SCORE II. Leur attribution principale consiste à assurer l'observation au niveau local, ainsi que l'accompagnement des acteurs dans la réalisation du plan d'action concerté pour amélioration de l'éducation fondamentale à leurs niveaux respectifs :

- **Au niveau régional** : la coordination est assurée par 05 PFR ou Points Focaux Régionaux appuyé chacun par un collaborateur soit un total de 05 collaborateurs. A noter qu'une équipe régionale assure simultanément l'intervention au niveau de la Région Vatovavy et Fitovinany, tandis que la coordination de la Région Analamanga est assurée directement par l'équipe nationale ;
- **Au niveau du district** : 14 RSOD ou Responsable des Suivis Observations au niveau du District, assurant la coordination des interventions des RSOC et la mobilisation des acteurs éducatifs ainsi que le pilotage des plaidoyers et des communications à ce niveau ;
- **Au niveau des communes** : 99 RSOC ou Responsable des Suivis Observations au niveau des communes, chargés de coordonner ainsi que de mobiliser et d'accompagner les acteurs au niveau des communes, et intervenant au niveau des établissements avec 81 collaborateurs ou Mpiara-miasa Eny anivon'ny Kaomina (MEK).

La synergie de l'équipe régionale garantit la gestion structurée et cohérente des suivis et des observations à tous les niveaux, contribuant ainsi au succès du projet.

2. LES ENSEIGNANTS

2.1 Généralités sur les enseignants

494 écoles ont été observées dont 398 écoles primaires publiques (EPP) et 66 collèges d'enseignement général (CEG). En tout, 7315 enseignants ont été recensés, dont 4746 enseignants pour les EPP et 2569 pour les CEG.

Tableau 5 Répartition par âge et par sexe des enseignants

Région	Hommes		Femmes	
	(-35 ans)	(+35 ans)	(-35 ans)	(+35 ans)
Analamanga	30,26%	69,74%	31,26%	68,74%
Androy	58,64%	41,36%	57,71%	42,29%
Anosy	60,51%	39,49%	55,97%	44,03%
Atsimo Andrefana	46,10%	53,90%	46,10%	53,90%
Fitovinany	45,71%	54,29%	41,56%	58,44%
Menabe	42,49%	57,51%	40,32%	59,68%
Vatovavy	40,78%	59,22%	43,44%	56,56%

Source : SCORE II, 2024

D'une manière générale, les jeunes enseignants (moins de 35 ans) représentent 45,36% en moyenne, avec une proportion élevée autour de 58% à Androy et Anosy. Par ailleurs, Analamanga et Menabe comptent la majorité des enseignants de plus de 35 ans (69% et 60%). Force est de constater que le taux des jeunes enseignants atteint jusqu'à 48% au niveau des EPP contre 40% pour les CEG.

L'observation a mis aussi en exergue que les femmes représentent 75% des enseignants auprès des EPP étudiés, avec un taux élevé à Analamanga (88%) et Atsimo Andrefana (78%), contre 55% au niveau des CEG, avec un maximum de 70% enregistré à Analamanga.

2.2 Statut des enseignants

L'analyse des types de contrats des enseignants dans les échantillons met en évidence des variations notables entre les régions, illustrant la diversité des statuts et des conditions d'emploi au sein du système éducatif. Parmi les 494 établissements observés, 57,37% des enseignants sont fonctionnaires, 12,25% subventionnés, 32,18% non subventionnés et 1,20% vacataires.

Tableau 6 Statut des enseignants par régions d'interventions, SCORE II

Région	Fonctionnaire	Subventionné	Non-Subventionné	Vacataire
ANALAMANGA	67,30%	3,87%	24,18%	4,65%
ANDROY	42,52%	19,86%	33,18%	4,44%
ANOSY	39,98%	20,81%	38,66%	0,55%
ATSIMO ANDREFANA	47,06%	11,03%	41,18%	0,72%
FITOVINANY	49,14%	18,13%	31,13%	1,60%
MENABE	55,99%	2,86%	20,44%	20,71%
VATOVAVY	61,41%	11,76%	22,67%	4,16%

Source : SCORE II, 2024

Le statut des enseignants présente des différences marquées selon les régions : Analamanga et Vatovavy abritent la majorité des fonctionnaires (67% et 61%), tandis qu'à Atsimo Andrefana plus de 40% d'enseignants sont non subventionnés et à Menabe, 21% sont des vacataires et 20% non subventionnés. En effet, 40% des enseignants environ sont pris en charge par la FEFFI dans ces 02 dernières régions.

En résumé, le résultat souligne l'importance d'améliorer les conditions d'emploi des enseignants pour garantir une éducation de qualité et stable dans toutes les régions.

Remarques :

Le personnel administratif représente en moyenne 14% de l'effectif des enseignants au niveau des établissements étudiés, avec un maximum de 35% enregistré à Atsimo Andrefana contre 6% à Vatovavy.

Tableau 7 Répartition par sexe des personnels administratifs par région d'intervention du projet SCORE II

Tableau 8

Région	Homme(%)	Femme(%)	Moyenne
ANALAMANGA	27,32%	23,19%	25,26%
ANDROY	10,66%	9,34%	10,00%
ANOSY	10,11%	4,99%	7,55%
ATSIMO ANDREFANA	25,68%	43,32%	34,50%
FITOVINANY	8,20%	4,83%	6,52%
MENABE	10,66%	9,50%	10,08%
VATOVAVY	7,38%	4,83%	6,11%

Source : SCORE II, 2024

2.3 Certification des enseignants

Les enseignants possédant le Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) varient considérablement selon les régions. À Analamanga, 38,41% des enseignants ont le CAP, si les CAPIens ne dépassent pas 13% au niveau des autres régions d'intervention du projet.

Tableau 9 Répartition des enseignants CAPIens par région d'intervention du SCORE II

Région	Homme (%)	Femmes (%)	Moyenne
ANALAMANGA	34,21%	42,61%	38,41%
ANDROY	6,79%	4,32%	5,56%
ANOSY	12,22%	12,48%	12,35%
ATSIMO ANDREFANA	4,07%	4,51%	4,29%
FITOVINANY	12,00%	13,09%	12,55%
MENABE	4,29%	5,19%	4,74%
VATOVAVY	13,73%	10,18%	11,96%

Source : SCORE II, 2024

3. LES ELEVES

3.1 Les élèves au niveau des EPP

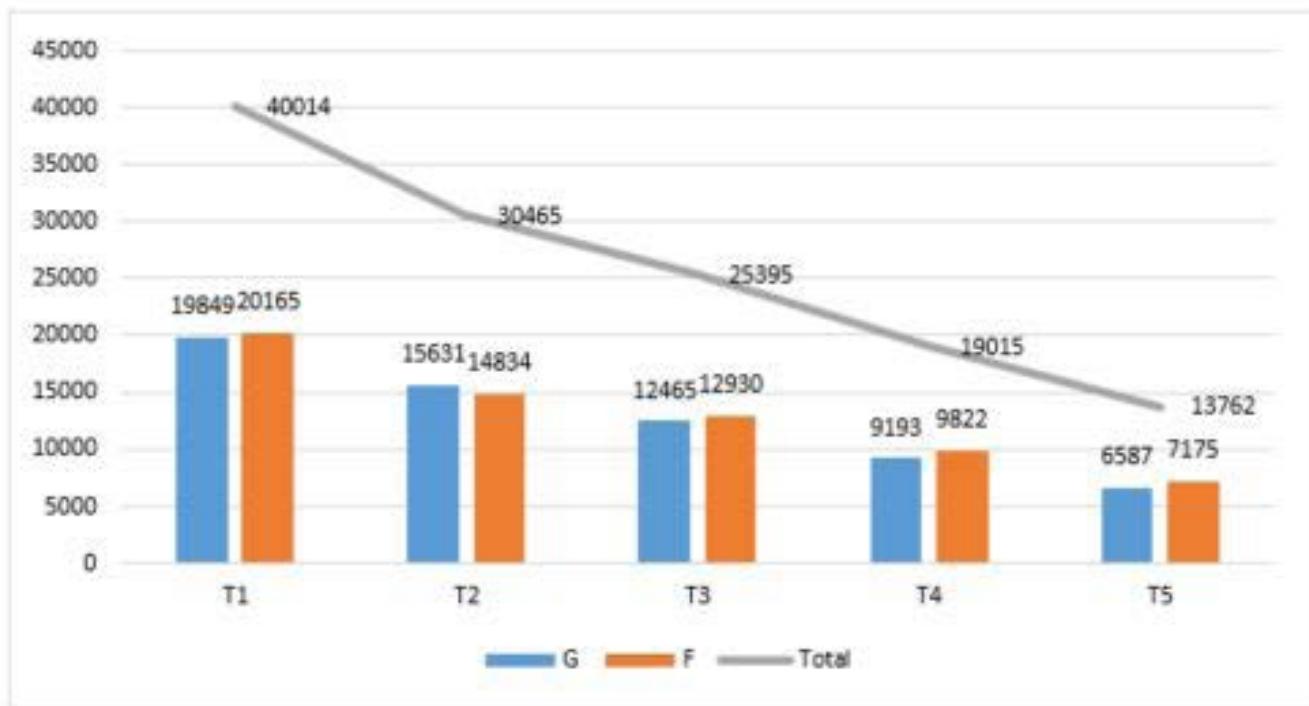
3.1.1 Effectif des élèves

Le phénomène observé montre une diminution progressive des effectifs scolaires d'un niveau à l'autre au cours des cinq premières années de scolarisation. Cette déperdition atteint un niveau préoccupant, avec une réduction cumulée des effectifs de 65 % à l'issue de cette période. Cela indique que seuls 35 % des élèves initialement inscrits poursuivent leur scolarité au-delà de ces premières années, reflétant des défis majeurs liés à la rétention des élèves dans le système éducatif.

Les causes potentielles de cette déperdition pourraient inclure des facteurs tels que :

- *Les difficultés économiques des familles entraînant des abandons précoces.*
- *Le manque d'accessibilité des écoles ou des infrastructures inadéquates.*
- *La qualité d'enseignement insatisfaisante ou des pratiques pédagogiques inadaptées.*
- *Des problématiques sociales, telles que le travail des enfants, les mariages précoces, l'insécurité, ...*

Graphe 2. Effectif des élèves au niveau des EPP, SCORE II



Source : SCORE II, 2024

D'une manière générale, les établissements primaires publics (EPP) observés affichent une parité presque parfaite entre les sexes. Les filles représentent 50,66 % des élèves, tandis que les garçons en constituent 49,34 %. Cette répartition globale témoigne des efforts déployés pour promouvoir l'égalité d'accès à l'éducation dans le pays.

Toutefois, des disparités importantes apparaissent au niveau régional. Dans les régions d'Atsimo Andrefana, Fitovinany, et Vatovavy, la répartition est presque équilibrée, avec une légère prédominance des garçons ou des filles selon les zones. À Analamanga, les garçons représentent 52,55 % des élèves, un pourcentage supérieur à celui des filles. À l'inverse, dans les régions Androy (53,28 % de filles) et Menabe (52,17 % de filles), une prédominance des filles a été enregistré. Ceci est liée principalement à l'implication accrue des garçons dans les activités économiques ou agricoles, ce qui limite leur fréquentation scolaire. Le même phénomène a été soulevé dans les régions rurales comme Androy et Menabe où l'économie locale repose fortement sur l'agriculture et d'autres activités nécessitant la main-d'œuvre des garçons. Ces obligations économiques contribuent à un déséquilibre dans la fréquentation scolaire et mettent en lumière l'impact des contraintes socio-économiques sur l'éducation.

Ces disparités régionales nécessitent une attention particulière pour assurer une égalité d'accès à l'éducation dans tout le pays. Des actions ciblées, comme la réduction des obstacles économiques, la sensibilisation des communautés sur l'importance de la scolarisation des garçons et des filles et l'amélioration des infrastructures scolaires, pourraient contribuer à réduire ces écarts.

Bien que la parité globale reflète des avancées significatives, les disparités régionales entre filles et garçons soulignent la nécessité d'adopter des approches adaptées aux spécificités locales. Ces efforts permettront de renforcer l'égalité d'accès à l'éducation et de maximiser les bénéfices de l'éducation pour toutes les communautés.

Tableau 10 Répartition par sexe des élèves au niveau de l'EPP

Région	Garçon	Fille
Analamanga	52,55%	47,45%
Androy	46,72%	53,28%
Anosy	48,38%	51,62%
Atsimo Andrefana	50,30%	49,70%
Fitovinany	49,74%	50,26%
Menabe	47,83%	52,17%
Vatovavy	49,88%	50,12%
Total	49,34%	50,66%

Source : SCORE II, 2024

3.1.2 Intégration des enfants handicapés au niveau de l'EPP

Les critères utilisés pour identifier les enfants en situation de handicap dans les Écoles Primaires Publiques (EPP) ne sont pas explicitement détaillés dans les données disponibles. Toutefois, ces critères pourraient inclure des limitations physiques, sensorielles, cognitives ou comportementales observées par les enseignants ou rapportées par les familles ayant des impacts sur les activités scolaires quotidiennes. Une clarification des méthodologies d'identification est essentielle pour une meilleure interprétation des données.

Le taux des élèves en situation de handicap dans les EPP montre une faible prévalence à l'échelle nationale, avec une moyenne de 0,69 % pour les garçons et 0,65 % pour les filles. Cette faible différence de 0,04 % entre les sexes suggère une intégration scolaire relativement équilibrée entre filles et garçons.

Certaines régions se démarquent par des disparités significatives. La région d'Androy présente le taux le plus élevé d'élèves en situation de handicap intégré à l'école (1,55 % pour les garçons et 1,31 % pour les filles). Cela pourrait refléter une meilleure sensibilisation ou des efforts spécifiques pour intégrer cette catégorie d'élèves à la vie scolaire dans cette région. D'autre région, comme Menabe, enregistre le taux le plus faible (0,14 % pour les garçons et 0,06 % pour les filles), ce qui pourrait signaler des lacunes en termes d'inclusion ou de reconnaissance des élèves en situation de handicap.

Les autres régions présentent des variations moins marquées :

- À Anosy, la différence entre garçons et filles est de 0,11 %, tandis qu'à Atsimo Andrefana, elle est de -0,17 %, montrant une légère surreprésentation des filles en situation d'handicap.
- À Fitovinany, les garçons sont légèrement plus nombreux (0,79 % contre 0,61 %, soit une différence de 0,18 %), tandis qu'à Vatovavy, les filles dominent légèrement (0,66 % contre 0,57 %, soit une différence de -0,09 %).

Ces variations régionales mettent en lumière l'importance d'une approche contextuelle pour l'inclusion des élèves en situation de handicap, tenant compte des spécificités locales. Ainsi, bien que la répartition globale montre une parité entre les sexes, les différences régionales et les taux globalement faibles indiquent la nécessité de renforcer les politiques d'inclusion et les efforts de sensibilisation à l'échelle nationale. Ces mesures pourraient contribuer à une meilleure identification et intégration des élèves en situation de handicap dans toutes les régions du pays.

Tableau 11 Taux des enfants handicapés recensés au niveau des établissements d'intervention du projet SCORE II

Région	Garçons	Filles	Différence
Analamanga	0,36%	0,40%	-0,04%
Androy	1,55%	1,31%	0,24%
Anosy	0,52%	0,41%	0,11%
Atsimo Andrefana	0,91%	1,08%	-0,17%
Fitovinany	0,79%	0,61%	0,18%
Menabe	0,14%	0,06%	0,08%
Vatovavy	0,57%	0,66%	-0,09%
Moyenne	0,69%	0,65%	0,04%

Source : SCORE II, 2024

Les élèves handicapés recensés au niveau des établissements scolaires observés sont répartis en 04 catégories comme suit :

- **Handicaps physiques**

Les handicaps physiques sont les plus fréquents, notamment à Menabe (61,54 %) et à Analamanga (60 %), contre (24,14 %) à Fitovinany et (35,37 %) à Vatovavy. Ce type de handicap exige des infrastructures adaptées, comme des rampes d'accès.

- **Handicaps visuels (mal voyants)**

Les élèves mal voyants représentent une proportion importante à Fitovinany (25 %) et à Anosy (15,28 %). Des appuis comme l'acquisition des livres en braille et des dispositifs visuels sont nécessaires pour cette catégorie d'élèves.

- **Handicaps auditifs**

Un taux élevé de handicaps auditifs de 34,15 % a été recensé dans la région de Vatovavy contre à 15,38 % Menabe. Des formations spécialisées pour les enseignants sont incontournables pour qu'ils puissent allouer des enseignements adéquats pour ces élèves.

- **Handicaps mentaux**

Des enfants ayant des handicaps mentaux sont recensés au niveau des établissements d'intervention du projet jusqu'à l'occurrence de 33 % dans la Région de Fitovinany et 28 % à Atsimo Andrefana. Une pédagogie adaptée est nécessaire pour la prise en charge de ces élèves.

Tableau 12 Type de handicap selon la région d'intervention, SCORE II

Région	Physique (%)	Mal voyant (%)	Auditif (%)	Mental (%)
Analamanga	60,00%	3,75%	12,50%	23,75%
Androy	59,04%	14,76%	18,08%	8,12%
Anosy	56,94%	15,28%	22,22%	5,56%
Atsimo Andrefana	39,26%	15,44%	17,45%	27,85%
Fitovinany	24,14%	25,00%	18,10%	32,76%
Menabe	61,54%	0,00%	15,38%	23,08%
Vatovavy	35,37%	13,41%	34,15%	17,07%

Source : SCORE II, 2024

En conclusion, bien que l'absence de bases de données au niveau local rende impossible l'évaluation de la proportion des enfants handicapés intégrés dans le système scolaire, les données collectées montrent les efforts alloués par certaines FEFFI et responsables à les prendre en charge avec les moyens existants. Des efforts devront être faits notamment en termes d'infrastructures d'accueil, de capacité des enseignants et de dispositifs/ supports spécifiques pour que les élèves en situation de handicap ont accès à une éducation de qualité.

3.1.3 Abandon scolaire au niveau de l'EPP

L'analyse des taux d'abandon scolaire au niveau des Écoles Primaires Publiques (EPP) met en lumière des disparités significatives entre les sexes et les régions. D'une manière générale, l'abandon scolaire est plus fréquent pour les garçons par rapport aux filles. Les garçons sont plus exposés à l'abandon face aux vulnérabilités socio-économiques des parents. Ceci nécessite des interventions plus ciblées pouvant renforcer leur engagement scolaire. Le tableau ci-après montre la classification des régions d'intervention en termes d'abandon scolaire, au cours de l'année 2023-2024.

Tableau 13 Taux d'abandon scolaire selon la région, SCORE II

Région	Garçons	Filles	Moyenne
Anosy	9,04%	7,74%	8,39%
Fitovinany	8,80%	7,69%	8,25%
Vatovavy	8,12%	7,82%	7,97%
Menabe	7,47%	6,25%	6,86%
Androy	5,96%	5,61%	5,79%
Atsimo Andrefana	6,05%	5,49%	5,77%
Analamanga	3,59%	2,42%	3,01%

Source : SCORE II, 2024

En somme, les taux d'abandon scolaire dans les EPP de Madagascar montrent des disparités notables entre les régions, ce qui indique la nécessité d'interventions spécifiques et ciblées pour comprendre et traiter les causes profondes de l'abandon scolaire. Ces variations régionales suggèrent que des facteurs locaux, tels que les conditions socio-économiques, l'accès aux infrastructures éducatives et les pratiques culturelles, influencent fortement la persévérance scolaire. Il est donc crucial de mettre en place des stratégies adaptées à chaque contexte pour améliorer l'accès à l'éducation et réduire le taux d'abandon.

3.1.4 Assiduité des élèves au niveau EPP

L'observation et le suivi de la présence des élèves dans les Écoles Primaires Publiques (EPP) dans les zones d'intervention du projet SCORE révèle des tendances significatives selon les régions et une moyenne globale non satisfaisante autour de 81%.

Tableau 14 Taux d'assiduité des élèves au niveau de l'EPP, SCORE II

Région	Garçons (%)	Filles (%)	Moyenne (%)
Analamanga	90,92	91,86	91,39
Vatovavy	84,12	84,58	84,35
Fitovinany	83,7	83,74	83,72
Anosy	83,56	83,43	83,495
Atsimo Andrefana	82,02	83,68	82,85

Région	Garçons (%)	Filles (%)	Moyenne (%)
Menabe	74,15	73,26	73,705
Androy	69,94	70,11	70,025
Moyenne Globale (%)	81,20	81,52	81,36

Source : SCORE II, 2024

Dans la région Analamanga, le taux de fréquentation à l'école atteint jusqu'à 91% en moyenne, contre 73% et 70% à Menabe et Androy. Ces dernières résultent d'un contexte assez complexe auquel les élèves devaient faire face : problème socio-économique, insécurité, enclavement, ... renforcé par un environnement scolaire insatisfaisant comme l'insuffisance de salles de classes, d'enseignants, d'outils pédagogiques, ... Cependant, dans tous les cas, ces résultats montrent un défi important pour la communauté éducative de soutenir les efforts déjà menés pour l'amélioration de la scolarisation surtout pour le premier cycle qui reste toujours obligatoire.

Par ailleurs, les données collectées montrent au niveau des établissements observés que la différence de la fréquentation à l'école entre les deux sexes n'est pas significative.

3.1.5 Passage au niveau supérieur à l'EPP

L'analyse des taux de passage au niveau supérieur dans les Écoles Primaires Publiques (EPP) met en lumière des différences significatives entre les sexes et les régions, soulignant des tendances qui peuvent influencer les perspectives d'éducation des élèves.

Tableau 15 Niveau de passage au niveau supérieur des élèves EPP, SCORE II

Région	Garçons (%)	Filles (%)	Moyenne (%)
Atsimo Andrefana	77,62	79,33	78,48
Analamanga	71,94	77,22	74,58
Fitovinany	66,25	66,98	66,62
Anosy	66,66	66,19	66,43
Menabe	65,15	63,89	64,52
Androy	61,52	62,31	61,92
Vatovavy	58,38	58,21	58,30
Moyenne	66,79	67,73	67,26

Source : SCORE II, 2024

Dans les régions Analamanga et Atsimo Andrefana, le taux de passage des filles est supérieur à celui des garçons, avec un écart respectif de 2,28 % et 1,71 %. Cela reflète une tendance positive pour la scolarisation des filles dans ces régions, où les efforts pour promouvoir l'égalité des sexes semblent avoir un impact positif sur la réussite scolaire des filles. En revanche, les régions de Fitovinany, Anosy, Menabe, Androy et Vatovavy affichent des taux de passage inférieurs à la moyenne des régions d'intervention. Cependant, les établissements ciblés rencontrent davantage

des défis pour assurer la réussite scolaire des élèves, nécessitant des mesures d'accompagnement spécifiques pour améliorer la rétention et la réussite des élèves, en particulier des garçons.

En résumé, les taux de passage au niveau supérieur dans les EPP montrent des disparités régionales et un taux moyen de 67%, avec un maximum de 75% à Analamanga, bien inférieur à l'idéal de 100%. Cela inclut le renforcement du suivi scolaire, l'offre de soutien psychopédagogique, l'amélioration des infrastructures éducatives, la formation continue des enseignants ainsi que leur motivation afin de garantir un accès équitable et une réussite scolaire optimale pour tous les élèves.

3.1.6 Réussite à l'examen CEPE

L'analyse des taux de réussite à l'examen du Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE) met en évidence des disparités importantes entre les régions.

Tableau 16 Taux de réussite au CEPE, SCORE II

Région	Garçon (%)	Fille (%)	Moyenne (%)
Analamanga	82,81	85,01	83,91
Androy	67,58	69,38	68,48
Anosy	77,9	79,88	78,89
Atsimo Andrefana	85,45	85,63	85,54
Fitovinany	80,11	78,7	79,41
Menabe	76,14	76,47	76,31
Vatovavy	67,75	68,25	68,00
Moyenne	76,82	77,62	77,22

Source : SCORE II, 2024

En conclusion, les taux de réussite au CEPE révèlent des disparités marquées selon les régions, avec des performances variées. Atsimo Andrefana (85%) et Analamanga (83%) ont des taux élevés, bien que toujours non satisfaisants et perfectibles, tandis que Menabe, Androy et Vatovavy se situent en dessous de la moyenne relevé au niveau des sept régions observées. Les filles surpassent les garçons en termes de réussite, sauf à Fitovinany.

Ces résultats montrent qu'il est essentiel de cibler des interventions spécifiques dans chaque région d'intervention, et d'autant plus dans celles à faibles performances. Cela pourrait inclure le renforcement des programmes de préparation aux examens, la formation continue des enseignants, ainsi que l'amélioration des infrastructures scolaires et des supports pédagogiques ainsi que l'encadrement pédagogique pour garantir l'égalité des chances pour tous les élèves à la réussite au CEPE.

3.2 Les élèves au niveau de CEG

Les données provenant des 96 CEG (Collèges d'Enseignement Général) répartis dans les 07 régions d'intervention du projet SCORE mettent en lumière les disparités régionales en termes de résultats scolaires. Ces informations peuvent aider à identifier les zones nécessitant des améliorations ciblées, comme des programmes

de soutien aux élèves en difficulté, des formations continues pour les enseignants et l'amélioration des infrastructures scolaires. Le projet SCORE semble jouer un rôle crucial dans l'analyse et l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité dans ces régions.

3.2.1 Effectif des élèves

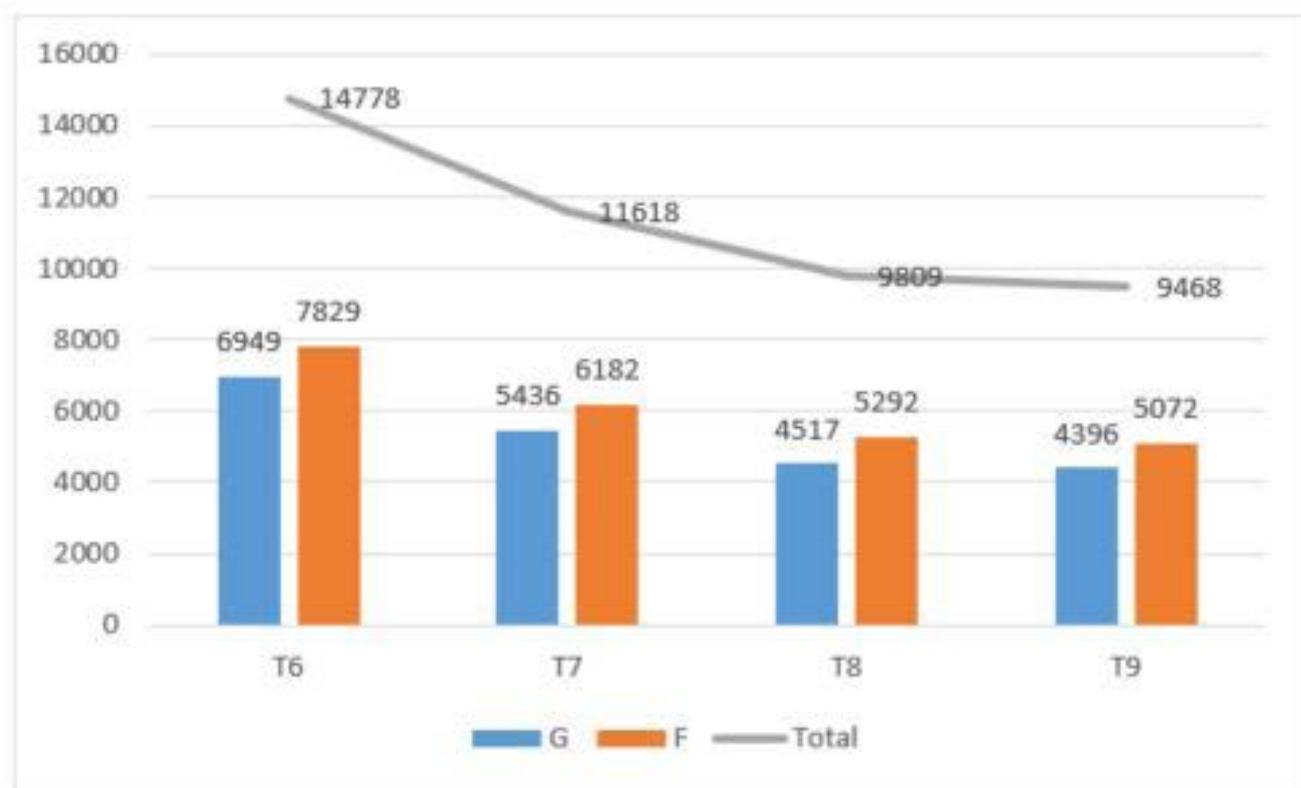
La diminution des effectifs des élèves par niveau dans les sept régions d'intervention du projet SCORE, estimée à environ 36 %, reflète un taux élevé d'abandon scolaire et de redoublement, soulevant ainsi des préoccupations quant à l'efficacité du système éducatif au niveau du Collège d'Enseignement Général (CEG). Plusieurs facteurs sociaux et économiques expliquent cette situation, notamment pour les élèves des classes de 5èm et 4èm. Les jeunes filles sont particulièrement touchées par le mariage et la grossesse précoces, souvent encouragés par des pressions familiales et culturelles, les obligeant ainsi à quitter l'école définitivement. La précarité menstruelle constitue également un frein à leur scolarisation, en raison du manque d'accès aux protections hygiéniques et aux infrastructures adaptées, entraînant des absences répétées et un retard académique. De plus, les charges domestiques accrues ainsi que l'insécurité, notamment le harcèlement et les violences basées sur le genre, compromettent leur parcours éducatif.

Les jeunes garçons, quant à eux, sont davantage exposés au travail des enfants, contraints de participer aux activités agricoles ou informelles pour subvenir aux besoins familiaux, ce qui impacte leur assiduité et leur performance scolaire. L'influence des pairs et l'absence de suivi parental en milieu défavorisé augmentent également le risque de décrochage. Par ailleurs, les difficultés économiques des familles, telles que l'incapacité à payer les frais scolaires ou à subvenir aux besoins essentiels des enfants, forcent souvent ces derniers à abandonner l'école prématulement.

Par le passé, les effectifs aux niveaux 5èm et 4èm étaient relativement stables, notamment grâce à un engagement familial plus marqué en faveur de la scolarisation et à des politiques éducatives mieux adaptées à la rétention scolaire. Toutefois, la détérioration des conditions socio-économiques a fragilisé ces acquis, faisant de ces niveaux un point critique pour prévenir le décrochage scolaire. Face à cette situation, des mesures adaptées doivent être mises en place, notamment des campagnes de sensibilisation contre les mariages et les grossesses précoces, un meilleur accès aux protections hygiéniques et aux infrastructures scolaires, ainsi qu'un renforcement des politiques de lutte contre le travail des enfants. Un soutien financier accru et un accompagnement des familles les plus vulnérables seraient également essentiels pour assurer la rétention des élèves et améliorer l'efficacité du système éducatif.

Cette perte d'effectifs indique la nécessité de mettre en place des mesures pour améliorer la rétention des élèves, telles que des programmes de soutien scolaire, des stratégies de prévention du décrochage et des améliorations dans l'environnement scolaire afin d'encourager la continuité des études.

Graphe 3. Effectif des élèves aux CEG, SCORE II



Source : SCORE II, 2024

L'analyse de la répartition par sexe des élèves au niveau des Collèges d'Enseignement Général (CEG) met en exergue des tendances intéressantes concernant l'accès à l'éducation en fonction du genre dans toutes les régions.

L'effectif des filles reste supérieur à celui des garçons dans les classes de 5^e et 4^e, une tendance qui se maintient généralement jusqu'à la fin du cycle du Collège d'Enseignement Général (CEG). Cette dynamique peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'une part, les garçons sont plus exposés au travail des enfants, notamment dans les secteurs agricoles et informels, ce qui entraîne un taux d'abandon scolaire plus élevé. D'autre part, bien que les filles soient confrontées à des obstacles tels que le mariage précoce, la grossesse ou la précarité menstruelle, elles bénéficient souvent d'un suivi parental plus attentif en matière d'éducation, dans certaines communautés où l'accès à l'instruction est perçu comme un levier d'émancipation.

Toutefois, cette prédominance numérique des filles ne signifie pas nécessairement de meilleures conditions d'apprentissage, car elles restent confrontées à des défis spécifiques, notamment les violences basées sur le genre et les inégalités d'accès aux ressources éducatives. Pour assurer une scolarisation équilibrée et limiter le décrochage des garçons, il est essentiel de mettre en place des politiques adaptées, telles que la lutte contre le travail des enfants, un encadrement éducatif renforcé et des mesures d'accompagnement économique pour les familles en difficulté.

3.2.2 Taux d'achèvement du second cycle

Le taux d'achèvement du second cycle dans les Collèges d'Enseignement Général (CEG) montre que, dans l'ensemble, les filles sont plus nombreuses que les garçons dans les sept régions d'intervention du SCORE, avec une moyenne de 52,81% de filles contre 47,19% de garçons. Cependant, cette tendance varie considérablement selon les régions.

Certaines régions, telles que Atsimo Andrefana, enregistrent des écarts marqués en faveur des filles, avec 56,15% de filles contre 43,85% de garçons, soit un écart de 12,30%, vient ensuite, Androy avec un écart de 8,93% (54,46% de filles et 45,54% de garçons) et Analamanga et Anosy qui montrent également des différences importantes, respectivement de 6,98% et 6,28%. Ces disparités pourraient refléter des initiatives locales ayant contribué à promouvoir l'accès des filles à l'éducation, favorisant ainsi leur intégration dans le système scolaire et réduisant les inégalités de genre dans ces régions. En revanche, d'autres régions comme Fitovinany, Menabe, et Vatovavy affichent des écarts plus faibles, bien en dessous de 5%, indiquant une répartition plus équilibrée entre les sexes dans ces zones. Bien que les filles y soient légèrement plus nombreuses, les écarts sont moins prononcés, suggérant une meilleure égalité entre les sexes en matière de fréquentation scolaire.

Il est essentiel que les efforts pour promouvoir l'éducation des filles continuent, notamment dans les régions où les écarts entre les sexes sont encore importants, tout en soutenant les initiatives locales pour renforcer l'égalité d'accès à l'éducation.

Tableau 17 Taux d'achèvement du cycle secondaire selon la région, SCORE II

Région	Garçons	Filles
Analamanga	46,51%	53,49%
Androy	45,54%	54,46%
Anosy	46,86%	53,14%
Atsimo Andrefana	43,85%	56,15%
Fitovinany	49,43%	50,57%
Menabe	49,63%	50,37%
Vatovavy	48,48%	51,52%
Moyenne	47,19%	52,81%

Source : SCORE II, 2024

3.2.3 Inclusion des handicapés au niveau de CEG

L'analyse de la situation des élèves en situation de handicap dans les Collèges d'Enseignement Général (CEG) met en lumière des disparités notables dans l'accès à l'éducation pour cette population vulnérable. Les taux de scolarisation des élèves handicapés sont globalement faibles, avec des écarts minimes entre les sexes dans toutes les régions d'intervention.

En termes de répartition, Atsimo Andrefana affiche un taux de scolarisation plus faible chez les filles (0,17%) comparé aux garçons (0,31%), tandis que des régions comme Androy et Vatovavy montrent des taux légèrement plus élevés, proches de 0,5% tant pour les garçons que pour les filles. Ces différences peuvent être influencées par des facteurs locaux qui impactent l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Les régions Fitovinany et Menabe présentent les taux les plus faibles de scolarisation des élèves handicapés, en particulier à Fitovinany où la proportion de garçons handicapés est de seulement 0,05%, et celle des filles est de 0,14%. Ces chiffres soulignent des défis importants en termes de scolarisation des enfants handicapés, en particulier dans les zones où l'infrastructure scolaire et les services de soutien sont insuffisants.

Tableau 18 Taux des élèves handicapés au CEG, SCORE II

Région	Garçons	Filles
Analamanga	0,13%	0,26%
Androy	0,59%	0,54%
Anosy	0,32%	0,32%
Atsimo Andrefana	0,31%	0,17%
Fitovinany	0,05%	0,14%
Menabe	0,13%	0,13%
Vatovavy	0,28%	0,42%
Total	0,26%	0,28%

Source : SCORE II, 2024

Le **handicap physique** est le plus courant parmi les élèves en situation de handicap dans les CEG, représentant une proportion importante dans presque toutes les régions. À Analamanga, 64,15 % des élèves en situation de handicap ont un handicap physique, et à Menabe, il atteint 70,59 %. Ces données soulignent la nécessité d'efforts ciblés pour répondre aux besoins spécifiques de ces élèves, notamment en termes d'accessibilité (comme des rampes d'accès) et d'adaptation scolaire.

Concernant les autres types de handicaps, l'intégration scolaire semble plus complexe. Les données disponibles sur l'intégration des élèves ayant des handicaps auditifs ou mentaux restent limitées, mais l'absence de mesures spécifiques pour ces handicaps dans certaines régions suscite des préoccupations. L'intégration scolaire des élèves ayant des handicaps mentaux ou auditifs semble moins avancée, ce qui nécessite des initiatives adaptées pour garantir une éducation inclusive.

Le handicap auditif est particulièrement marqué dans les régions Atsimo Andrefana et Androy, où environ 15 % des élèves handicapés sont touchés par la surdité. À Atsimo Andrefana, par exemple, 16,56 % des élèves ont un handicap auditif. Ces régions qui sont proches, nécessitent des programmes de soutien spécialisés pour ces élèves, incluant des ressources pédagogiques adaptées et des formateurs spécialisés.

En ce qui concerne les **handicaps mentaux**, Atsimo Andrefana enregistre un taux élevé de 26,56 % d'élèves ayant des troubles mentaux. Cette proportion suggère un besoin accru de formation des enseignants sur l'inclusion et la gestion de la diversité des besoins d'apprentissage, ainsi que sur les méthodes pédagogiques adaptées pour ces élèves.

En conclusion, bien que les écarts entre garçons et filles restent faibles, l'inclusion des élèves handicapés dans les CEG est un enjeu majeur. Des efforts accrus doivent être déployés pour améliorer l'accès à l'éducation, notamment en fournissant des

infrastructures adaptées et des ressources de soutien spécifiques telles que la formation des enseignants, qui sont des leviers essentiels pour favoriser l'inclusion de ces élèves dans les régions les plus vulnérables. De plus, il est crucial d'approfondir l'intégration des élèves handicapés, en collectant des données actualisées afin de mieux comprendre leurs besoins et d'ajuster les politiques éducatives en conséquence.

Tableau 19 Type de handicap au niveau de CEG, SCORE II

Type d'handicap	Physique	Mal voyant	Auditif	Mental	Autres
Analamanga	64,15%	5,66%	11,32%	18,87%	0,00%
Androy	59,46%	15,20%	17,57%	7,77%	0,00%
Anosy	62,92%	14,61%	17,98%	4,49%	0,00%
Atsimo Andrefana	40,31%	16,56%	16,56%	26,56%	0,00%
Fitovinany	23,33%	25,83%	18,33%	31,67%	0,83%
Menabe	70,59%	0,00%	11,76%	17,65%	0,00%
Vatovavy	39,81%	16,50%	29,13%	14,56%	0,00%

Source : SCORE II, 2024

3.2.4 Abandon scolaire au niveau de CEG

L'abandon scolaire au niveau des Collèges d'Enseignement Général (CEG) peut être attribué à diverses causes, qui varient selon les régions et les sexes. Parmi les principales raisons, les facteurs économiques jouent un rôle clé, car de nombreuses familles, notamment en milieu rural, rencontrent des difficultés pour financer l'éducation de leurs enfants, ce qui les conduit à les retirer de l'école. Les problèmes familiaux, tels que les divorces, les violences domestiques, ou encore les responsabilités domestiques, peuvent également inciter les élèves, surtout les filles, à quitter l'école pour s'occuper de leur famille. De plus, l'accès limité à l'éducation, en raison de l'éloignement des écoles ou du manque d'infrastructures adéquates, constitue un frein supplémentaire à la scolarisation, surtout dans les zones rurales. Par ailleurs, les normes sociales et culturelles, qui favorisent parfois les mariages précoces ou l'intégration des filles dans des tâches ménagères, peuvent également pousser ces dernières à abandonner leurs études plus tôt, alors que les garçons peuvent être davantage poussés à travailler pour soutenir financièrement la famille.

L'inadéquation entre l'offre éducative et les attentes socio-économiques, lorsque les élèves perçoivent peu d'opportunités professionnelles liées à leur formation, réduit leur motivation à poursuivre leur scolarité. Une qualité d'enseignement insuffisante, combinée à un climat scolaire défavorable, comme la violence ou le harcèlement, peut également entraîner un découragement et un abandon. En outre, les problèmes de santé, tant physiques que psychologiques, affectent particulièrement les élèves des régions où les soins médicaux sont limités. Les mauvais résultats scolaires peuvent aussi dissuader les élèves, surtout ceux qui rencontrent des difficultés académiques, de continuer leurs études. Enfin, les inégalités de genre jouent un rôle important, car les filles, en particulier, sont souvent confrontées à des attentes sociales qui les poussent à quitter l'école pour assumer des rôles traditionnels dans

la famille. Ces causes sont souvent interdépendantes et varient d'une région à l'autre, renforçant les disparités observées entre les garçons et les filles, mais aussi entre les différentes régions du pays.

Les taux d'abandon les plus élevés sont observés à Atsimo Andrefana (11,45 % chez les garçons et 9,71 % chez les filles), suivis par Vatovavy (8,62 % chez les garçons et 6,29 % chez les filles). Les régions avec des taux d'abandon les plus bas sont Analamanga (3,69 % chez les garçons et 3,02 % chez les filles) et Fitovinany (6,46 % chez les garçons et 5,57 % chez les filles).

En moyenne, les garçons présentent un taux d'abandon de 7,41 %, tandis que les filles ont un taux de 6,65 %, suggérant une légère disparité en faveur des filles en termes de maintien dans le système éducatif.

Tableau 20 Taux d'abandon scolaire au niveau de CEG, SCORE II

Région	Garçons	Filles
Analamanga	3,69%	3,02%
Fitovinany	6,46%	5,57%
Menabe	7,07%	5,37%
Vatovavy	8,62%	6,29%
Anosy	7,41%	7,75%
Androy	7,18%	8,82%
Atsimo Andrefana	11,45%	9,71%
Moyenne	7,41%	6,65%

Source : SCORE II, 2024

3.2.5 Assiduité des élèves au niveau de CEG

L'analyse des taux d'assiduité au niveau des Collèges d'Enseignement Général (CEG) révèle une moyenne relativement basse de 78,71%, avec une variation marquée entre les différentes régions. En effet, des régions comme Analamanga affichent des taux de motivation élevés (91,46%), tandis que des zones comme Androy (69,64%), Menabe (71,45%), Atsimo Andrefana (71,94%) et Anosy (73,43%) connaissent des taux de motivation plus faibles. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces disparités. D'abord, les conditions socio-économiques jouent un rôle important : la pauvreté dans certaines régions peut contraindre les élèves à participer à des activités génératrices de revenus au détriment de l'école. De plus, la distance des établissements scolaires, souvent éloignés des villages, complique l'accès à l'éducation.

L'absence d'infrastructures adéquates et de supports/ matériels scolaires accentuent la démotivation, en particulier dans les zones rurales. Par ailleurs, la qualité de l'enseignement, marquée par un absentéisme élevé des enseignants et des méthodes pédagogiques parfois inadaptées, contribuent à un désintérêt pour la poursuite du système scolaire. En outre, le manque de soutien familial et la perception parfois limitée de l'éducation dans certaines communautés influent négativement la motivation des élèves. Les politiques éducatives inégales notamment en matière de répartition des ressources, ainsi que les impacts des

changements climatiques, comme les sécheresses ou les inondations, perturbent également l'assiduité et l'engagement des élèves. Ces facteurs combinés expliquent les écarts de motivation et d'assiduité observés entre les régions.

La comparaison entre les deux sexes montre que les filles sont plus assidues que les garçons dans la majorité des cas, avec un écart maximum de 4,29% relevé à Menabe. Cependant, à Anosy, les garçons surpassent légèrement les filles avec un écart de 0,51%, qui n'est pas significatif.

L'analyse souligne la nécessité de créer un environnement éducatif stimulant et inclusif, notamment dans les régions où la motivation est plus faible. Des politiques et programmes ciblés doivent être développés pour soutenir les élèves, en particulier dans les zones comme Anosy, Atsimo Andrefana, Menabe, et Androy, afin de renforcer leurs engagements scolaires et améliorer leurs performances. Une approche centrée sur les besoins individuels des élèves est essentielle pour favoriser un apprentissage motivant et réussi.

Tableau 21 Taux d'assiduité des élèves au niveau de CEG, SCORE II

Région	Garçons	Filles
Analamanga	90,77	92,15
Fitovinany	87,75	89,00
Vatovavy	83,70	85,68
Anosy	73,68	73,17
Atsimo Andrefana	72,55	71,33
Menabe	69,30	73,59
Androy	68,81	70,48
Moyenne (%)	78,08	79,34

Source : SCORE II, 2024

3.2.6 Passage au niveau supérieur

L'analyse des taux de passage au niveau des établissements observés montre une moyenne globale de 72,31%, ce qui est considéré comme insatisfaisant, étant donné que le zéro redoublement reste toujours l'objectif. Les taux de passage les plus élevés sont observés à Fitovinany (84,38%) et Analamanga (80,28%), tandis que les plus faibles sont enregistrés à Androy (60,81%) et Anosy (61,02%).

En ce qui concerne les différences entre les sexes, les filles ont des taux de passage supérieurs à ceux des garçons dans la majorité des régions, avec un écart maximal de 6,17% à Androy, suivi de 2,49% à Analamanga. Cependant, à Anosy, Atsimo Andrefana et Vatovavy, les garçons ont des taux de passage supérieurs à ceux des filles, mais les écarts sont relativement faibles (1,00%, 0,63% et 0,45% respectivement), et ces différences peuvent être considérées comme non significatives.

D'une manière générale, cette analyse met en évidence la nécessité d'améliorer le taux de passage et de mieux comprendre les facteurs influençant les différences entre les sexes dans les performances scolaires.

Tableau 22 Taux de passage au niveau supérieur CEG, SCORE II

Région	Garçons (%)	Filles (%)
Analamanga	79,03	81,52
Androy	57,73	63,90
Anosy	61,52	60,52
Atsimo Andrefana	79,41	78,78
Fitovinany	83,66	85,11
Menabe	66,04	67,69
Vatovavy	73,97	73,52
Moyenne	71,62	73,01

Source : SCORE II, 2024

3.2.7 Réussite à l'examen d'obtention du Brevet d'Etude du premier Cycle ou BEPC

L'analyse des taux de réussite à l'examen national du BEPC montre des disparités significatives, tant au niveau des régions que selon le sexe des élèves. Le taux moyen de réussite dans les établissements observés au sein des sept régions est de 71,14%, ce qui reste inférieur aux attentes et nécessitent des actions pour améliorer la performance scolaire.

Les filles, en moyenne, réussissent mieux que les garçons, avec un écart de 3,28%. Cette différence est particulièrement marquée dans certaines régions. À Androy, l'écart atteint 8,99%, tandis qu'à Menabe et Fitovinany, il est respectivement de 6,70% et 3,05%. Ces résultats suggèrent qu'il serait pertinent de mettre en place des stratégies spécifiques pour soutenir les garçons, en particulier dans les régions où l'écart est important, tout en continuant à promouvoir la réussite des filles.

Ainsi, il apparaît crucial de renforcer les politiques éducatives et les soutiens ciblés, tant pour les garçons que pour les filles, en fonction des besoins spécifiques de chaque région, afin de réduire les disparités et favoriser une réussite scolaire plus équitable.

Tableau 23 Taux de réussite au BEPC, SCORE II

Région	Garçons (%)	Filles (%)
Analamanga	70,23	71,87
Androy	67,92	76,91
Anosy	68,80	68,06
Atsimo Andrefana	76,89	78,35
Fitovinany	70,25	73,31
Menabe	64,21	70,91
Vatovavy	68,20	70,11
	69,50	72,79

Source : SCORE II, 2024

4. LES ETABLISSEMENTS OBSERVES

4.1 Capacité d'accueil au niveau de l'EPP

4.1.1 Par rapport aux salles de classe

L'analyse révèle des disparités significatives dans la gestion des effectifs et des infrastructures scolaires. Selon la norme, une salle de classe de 45 m² est conçue pour accueillir 48 élèves pris en charge par un enseignant. Cependant, la majorité des régions observées dépassent largement cette norme, atteignant parfois le double de l'effectif prévu, comme dans le cas des classes multigrades à Androy où l'effectif moyen atteint 92 élèves par salle.

Les régions Atsimo Andrefana et Anosy présentent également des sureffectifs préoccupants, avec une moyenne de 72 élèves par salle, tandis que Menabe et Vatovavy montrent une surcharge modérée. Seule la région Analamanga se rapproche des standards, avec un effectif moyen de 43 élèves par salle. Ces sureffectifs sont très marqués dans les premières années (T1 et T2), reflétant une pression accrue sur les enseignants et les infrastructures.

L'insuffisance de salles pousse de nombreuses écoles à utiliser les salles en alternance, réduisant ainsi le temps d'apprentissage à mi-temps. De plus, la prolifération des classes multigrades, notamment dans les zones rurales, affecte gravement la qualité de l'éducation.

Face à ces constats, il est essentiel d'investir dans la construction de nouvelles infrastructures scolaires, de recruter davantage d'enseignants qualifiés et de réorganiser les effectifs pour réduire les disparités. Les régions les plus touchées, comme Androy, nécessitent des interventions prioritaires pour garantir un accès équitable à une éducation de qualité.

Tableau 24 Effectif par salle au niveau de l'EPP, SCORE II

Région	Nombre des salles						Effectif moyenne par salle
	T1	T2	T3	T4	T5	Total	
Analamanga	104	85	103	96	94	482	43
Fitovinany	74	68	65	61	66	334	50
Vatovavy	60	50	49	45	48	252	53
Menabe	57	37	48	37	44	223	59
Anosy	59	42	42	35	36	214	72
Atsimo Andrefana	106	77	92	73	69	417	72
Androy	75	40	40	30	22	207	92

Source : SCORE II, 2024

4.1.2 Par rapport au table banc

L'analyse des données met en évidence des disparités importantes dans la répartition des tables-bancs entre les régions. Bien que chaque table soit prévue pour accueillir 3 élèves, des surcharges significatives sont observées. La situation est particulièrement critique dans la région Androy, où une table est partagée par 9 élèves en moyenne. Les régions Atsimo Andrefana et Menabe enregistrent également des surcharges, avec 5 élèves par table, tandis que Fitovinany, Vatovavy et Anosy dépassent légèrement la norme avec 4 élèves par table.

Ces conditions difficiles ont des impacts directs sur l'apprentissage. La surcharge des tables réduit l'espace de travail, rendant les élèves moins concentrés et moins performants. Dans de nombreuses écoles, notamment pour les premières années (T1, T2, T3), des élèves sont contraints de s'asseoir par terre, faute de mobilier suffisant. Par ailleurs, une grande partie des tables-bancs disponibles est en mauvais état, aggravant les inégalités d'accès à un environnement scolaire adéquat.

Pour répondre à ces défis, il est essentiel d'investir dans l'acquisition de mobilier scolaire en priorité dans les régions les plus touchées, comme Androy. Des efforts doivent également être faits pour sensibiliser les FEFFI à la maintenance régulière des tables-bancs existantes. Enfin, une meilleure gestion des effectifs par classe est nécessaire pour réduire la pression sur les infrastructures existantes ainsi qu'améliorer les conditions d'apprentissage et favoriser la réussite des élèves.

Tableau 25 Nombre moyen d'élève par table à l'EPP, SCORE II

Région	Nb moyen d'élève par table
Analamanga	3
Androy	9
Anosy	4
Atsimo Andrefana	5
Fitovinany	4
Menabe	5
Vatovavy	4

Source : SCORE II, 2024

4.2 Capacité d'accueil au niveau du CEG

4.2.1 Salles de classe

L'évaluation des infrastructures éducatives au niveau des CEG montre des disparités marquées entre les régions. La moyenne générale des établissements observés révèle une surcharge importante avec 62 élèves par salle, ce qui dépasse largement les standards éducatifs recommandés. Certaines régions, comme Anosy (80 élèves par salle), Atsimo Andrefana (73) et Androy (72), subissent une pression particulièrement élevée. Ces chiffres traduisent une situation critique où les conditions d'apprentissage sont compromises. En revanche, à Menabe, l'effectif moyen s'affiche à 40 élèves par salle, bien que des défis doivent être affrontés pour le respect des normes.

Face à l'insuffisance criante d'infrastructures, des mesures comme l'organisation horaire alternée sont adoptées pour la plupart des établissements, réduisant ainsi le temps d'apprentissage. Dans certains cas, des salles sont louées ou prêtées auprès des partenaires locaux pour compenser le manque d'infrastructures permanentes.

Les mesures actuelles, bien qu'essentielles à court terme, ne suffisent pas à résoudre le problème structurel des infrastructures scolaires. Une planification stratégique à long terme est nécessaire, incluant la construction de nouvelles salles de classe ainsi que la rénovation des infrastructures existantes. De plus, une gestion plus équitable des effectifs par région pourrait contribuer à réduire la disparité et à garantir des conditions d'apprentissage optimales pour tous les élèves.

Tableau 26 Effectif moyen par salle au niveau de CEG, SCORE II

Région	Nombre de salle de classe				Effectif par salle (Nb moyen élèves/salle)
	T6	T7	T8	T9	
Analamanga	69	61	58	58	53
Fitovinany	18	16	15	13	72
Vatovavy	21	17	14	14	80
Menabe	37	34	31	31	73
Anosy	19	19	20	18	56
Atsimo Andrefana	23	16	19	20	40
Androy	26	21	19	26	65

Source : SCORE II, 2024

4.2.2 Table banc

L'évaluation de la disponibilité des tables-bancs au niveau des CEG met en évidence des disparités significatives dans la répartition des ressources matérielles. Ces écarts ont un impact direct sur les conditions d'apprentissage et le confort des élèves.

En moyenne, les établissements observés disposent de 4 élèves par table, ce qui dépasse légèrement la norme de 3 élèves par table. Cependant, certaines régions connaissent des situations critiques. A Androy, une table doit accueillir 9 élèves. Cette surcharge est également perceptible dans des régions comme Atsimo Andrefana et Vatovavy, où les charges par table atteignent respectivement 5 et 4 élèves. À l'inverse, des régions comme Analamanga, Fitovinany et Menabe restent proches de la norme avec une moyenne de 3 élèves par table.

Ces conditions reflètent un besoin urgent de mieux répartir les ressources disponibles et d'investir dans la fourniture de tables-bancs supplémentaires, particulièrement dans les zones les plus défavorisées comme Androy. Cette initiative contribuerait à améliorer l'environnement d'apprentissage et à offrir à chaque élève une expérience éducative plus équitable.

Tableau 27 Capacité de table banc au niveau de CEG, SCORE II

Région	Nombre de table banc				Nb d'élève/table
	T6	T7	T8	T9	
Analamanga	1227	1080	1039	1032	3
Fitovinany	138	98	117	124	9
Vatovavy	474	372	323	314	4
Menabe	550	474	461	461	5
Anosy	316	293	315	296	3
Atsimo Andrefana	284	214	212	237	3
Androy	531	365	286	393	4

Source : SCORE II, 2024

5. LES FEFFI OBSERVEES

5.1 Membre de l'Assemblée Générale de la FEFFI

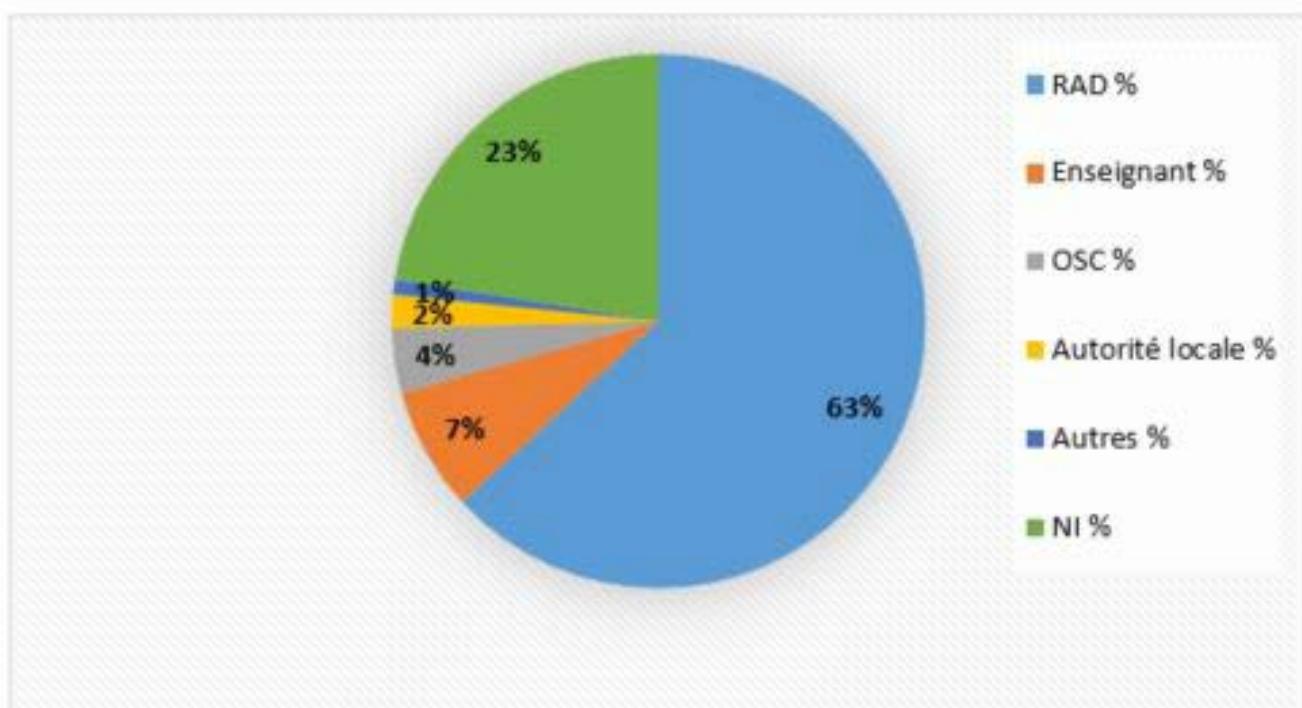
L'analyse révèle plusieurs points concernant la participation et la composition des membres des structures de gestion éducative, montrant certains déséquilibres et opportunités d'amélioration.

La contribution des jeunes de moins de 35 ans reste insuffisante et représentant seulement 35 % des membres, ce qui limite leur implication dans les décisions touchant l'avenir de l'éducation. En revanche, la participation féminine est notable, car 53 % des membres de l'Assemblée Générale (AG) étant des femmes, témoignant d'un certain équilibre de genre. Cependant, la représentation des personnes en situation de handicap (PSH) est extrêmement faible, avec un taux de participation de 0,44 %.

Par ailleurs, l'ouverture de la FEFFI (structure de gestion éducative) vers la communauté élargie reste encourageante. Outre les parents d'élèves, d'autres acteurs importants sont progressivement intégrés, tels que les enseignants, les organisations de la société civile (OSC) et les autorités locales (communes et Fokontany). Cette composition pourrait renforcer la participation citoyenne entraînant l'efficacité des décisions prises dans la gestion éducative.

Des efforts restent nécessaires pour améliorer la représentation des jeunes et des PSH, tout en poursuivant l'ouverture de la FEFFI vers l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Ces initiatives contribueront à une gestion plus inclusive du système éducatif.

Graphe 4. Composition des FEFFI, SCORE II



Source : SCORE II, 2024

RAD : Parents d'élèves, N.I : Non Identifié

5.2 Membres de bureau de la FEFFI

L'analyse de la composition des membres de bureau de la FEFFI révèle plusieurs dynamiques importantes concernant la participation des différents groupes au sein des instances de pilotage de la gouvernance éducative.

Tout d'abord, l'implication des jeunes de moins de 35 ans reste relativement faible, avec 19 % des membres de bureau issus de cette tranche d'âge. Cette proportion varie légèrement d'une région à l'autre, atteignant un maximum de 30 % dans la région Atsimo Andrefana, et 20 % dans les régions d'Androy et de Fitovinany. Ceci pourrait limiter la capacité des jeunes à influencer les décisions relatives à l'éducation au niveau local.

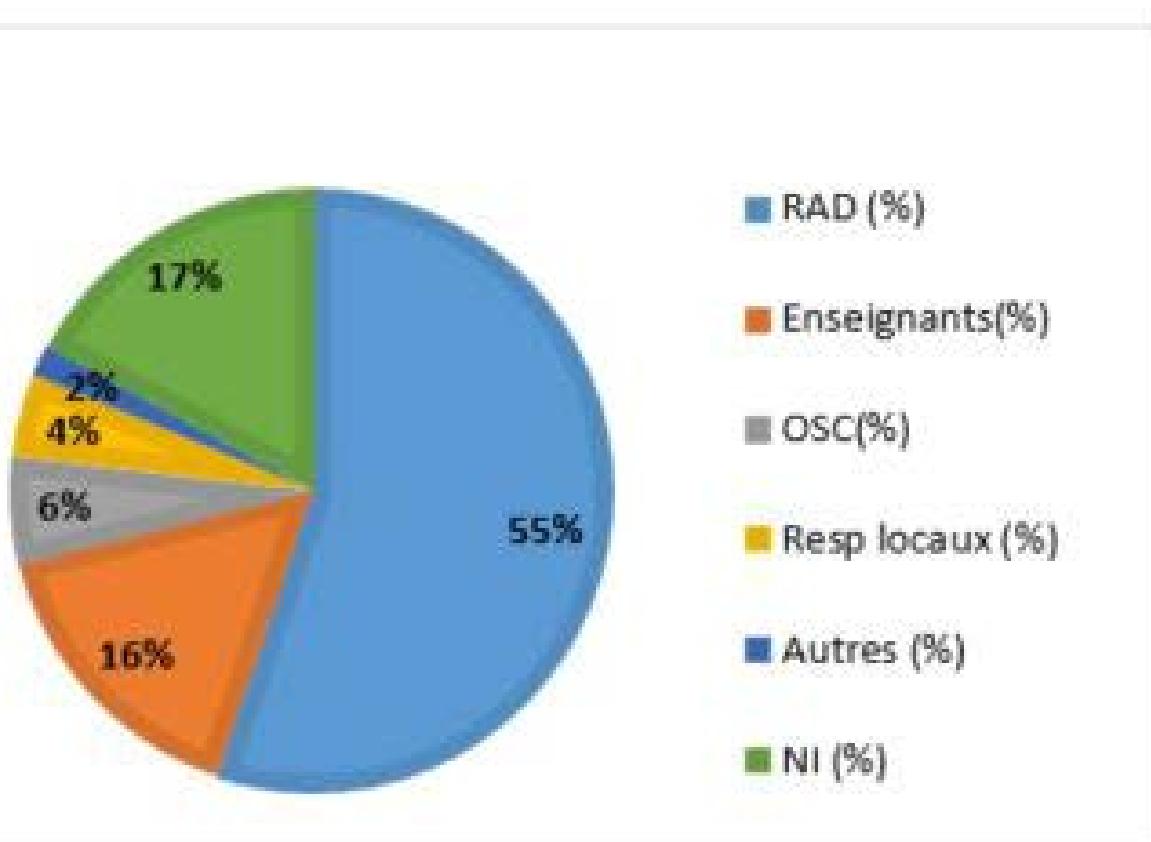
En ce qui concerne la participation féminine, bien qu'elle soit relativement faible dans l'ensemble, avec 42,47 % des femmes parmi les membres de bureau, certaines régions présentent des taux de participation plus élevés. Par exemple, dans la région Analamanga, les femmes représentent 61 % des membres de bureau, tandis qu'elles constituent 44 % des membres à Anosy, ce qui montre un certain progrès en matière d'inclusion des femmes dans la gestion éducative.

La représentation des personnes en situation de handicap (PSH) reste également insuffisante, avec une participation globale de seulement 1,46 %. Toutefois, des régions comme Atsimo Andrefana, Anosy et Fitovinany affichent des taux légèrement supérieurs, atteignant respectivement 3 % et 2 %, mais ces chiffres restent encore bien en deçà des objectifs d'inclusion et de représentation.

Enfin, on note une forte implication des parents d'élèves dans les bureaux permanents de la FEFFI, avec un taux de 55 %. Ce taux de participation souligne l'engagement important des parents dans la gestion scolaire. De plus, l'ouverture progressive de la FEFFI à d'autres acteurs comme les enseignants, les organisations de la société civile (OSC), ainsi que les autorités locales (communes et Fokontany) témoigne d'une volonté d'élargir la base de gouvernance et de rendre les décisions plus inclusives et représentatives des besoins de la communauté éducative dans son ensemble.

Malgré ces avancées, il demeure nécessaire de renforcer la participation des jeunes, des femmes et des PSH afin de garantir une gestion plus équitable et inclusive du système éducatif fondamental.

Graphe 5. Composition des membres de bureau des FEFFI, SCORE II



Source : SCORE II, 2024

5.3 Dynamisme des FEFFI

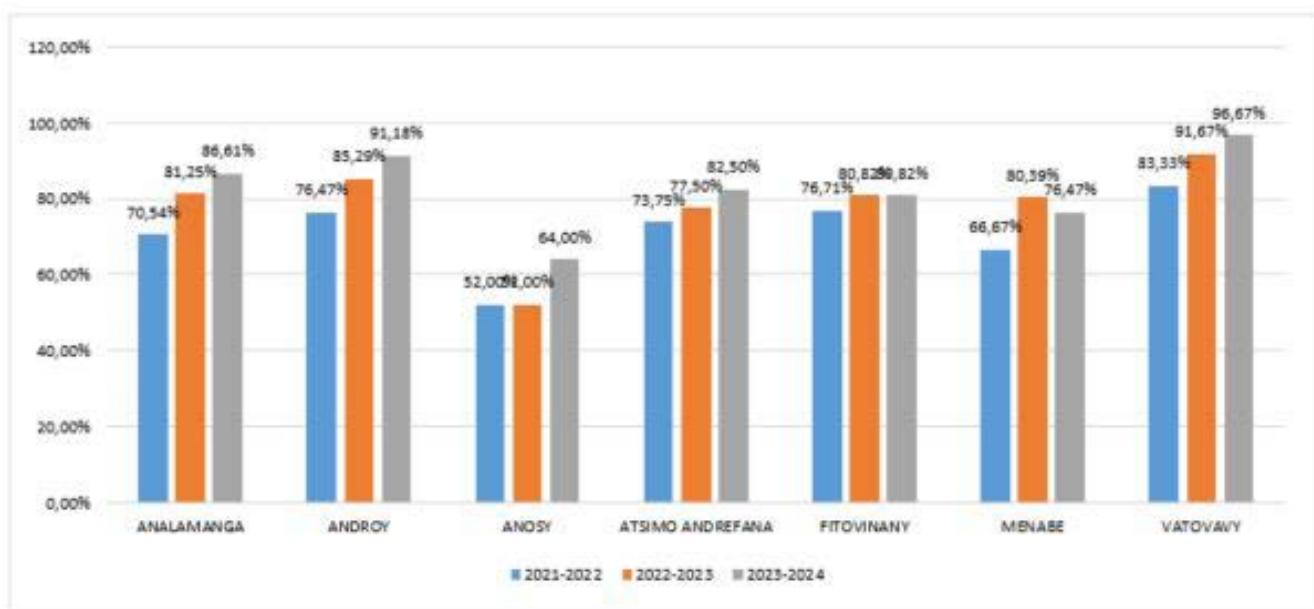
Le renforcement de la participation directe des FEFFI à l'amélioration de l'éducation fondamentale a été un objectif clé au cours des trois dernières années scolaires. Les FEFFI ont pris une part active dans la mise en œuvre de diverses activités visant à améliorer les conditions d'apprentissage et à renforcer l'implication des acteurs dans le processus éducatif.

Les activités réalisées par les FEFFI au sein des établissements observés ont inclus des initiatives centrées généralement sur l'amélioration de l'environnement scolaire telles que la réhabilitation ou l'entretien des salles de classe ainsi que l'acquisition des mobiliers, des fournitures et des matériels pédagogiques pour un environnement d'apprentissage plus favorable.

En outre, les FEFFI ont joué un rôle essentiel dans la mobilisation des parents d'élèves et des autres acteurs de la communauté éducative, encourageant leur participation active dans la gestion de l'établissement scolaire et renforçant ainsi la gouvernance locale. Cette implication a permis de créer des synergies entre les différents acteurs, facilitant la mise en œuvre de projets adaptés aux vrais besoins et priorités de l'éducation locale.

Toutefois, malgré ces avancées, il est encore nécessaire de poursuivre le soutien et le développement des capacités des FEFFI, en particulier en matière de gestion financière et de coordination d'activités à plus grande échelle. Cela permettrait de garantir une plus grande durabilité et efficacité des initiatives entreprises et d'élargir leur impact sur l'ensemble du système éducatif.

Graphe 6. Taux des FEFFI actives, SCORE II



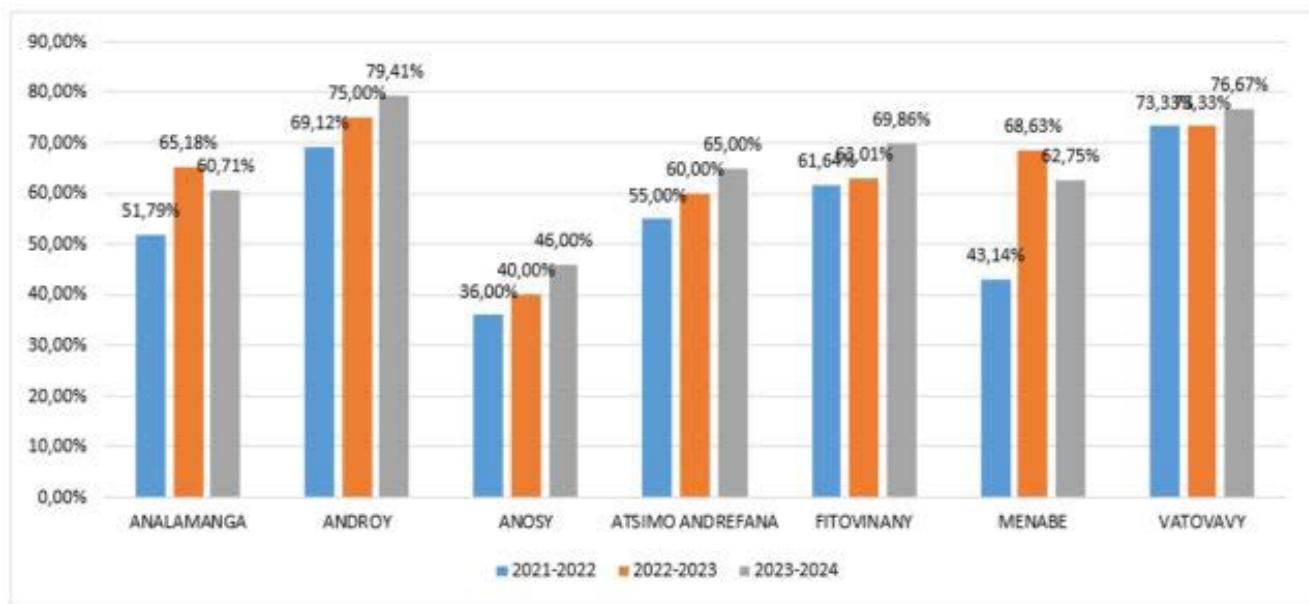
Source : SCORE II, 2024

5.4 Partenariat

Le partenariat des FEFFI avec les acteurs locaux ou non s'est développé au cours des trois dernières années. L'amélioration des partenariats pour la mise en œuvre des projets généralement initiés par les FEFFI à travers leurs PEC ou leur PAC, repose sur une communication fluide et une coordination efficace entre les parties prenantes. Par ailleurs, il a été relevé que la clarification des rôles et des responsabilités de chaque partenaire dès le départ, concrétisée souvent par une convention multipartite, facilite la coordination pour éviter les chevauchements et les lacunes dans l'exécution. Une répartition claire des tâches assure une gestion efficace et une responsabilisation accrue des acteurs. En parallèle, le renforcement des capacités des partenaires permet de s'assurer qu'ils disposent des compétences et des ressources nécessaires pour mener à bien leurs missions.

Un autre pilier de l'amélioration des partenariats est le partage des connaissances et des bonnes pratiques. En encourageant les partenaires à partager leurs expériences et leurs réussites, la mise en œuvre des PEC/PAC crée un environnement d'apprentissage collaboratif continu. De plus, le suivi et l'évaluation participatif permettent de mesurer les progrès réalisés et de proposer des ajustements en fonction des retours d'expérience, garantissant ainsi une adaptation rapide aux besoins émergents.

Graphe 7. Taux des FEFFI en collaboration avec des partenaires, SCORE II



Source : SCORE II, 2024



PARTIE II: **RESULTATS DE** **L'OBSERVATION**

PARTIE II. RESULTATS DE L'OBSERVATION

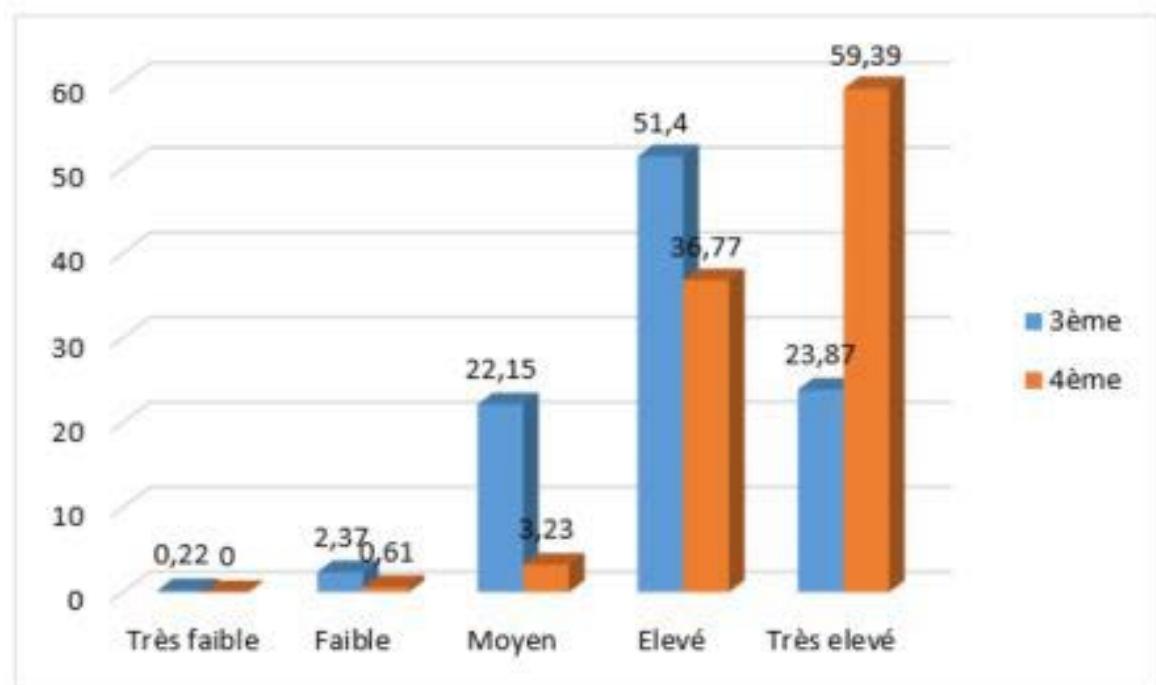
Cette deuxième partie présente les résultats issus des observations réalisées dans le cadre du projet SCORE II. Elle met en lumière les principaux constats et les informations clés recueillies sur le terrain, permettant d'évaluer l'impact des activités menées. Les données collectées sont analysées pour identifier les avancées, les défis persistants et les opportunités d'amélioration en matière de gouvernance des ressources éducatives et de qualité des services publics. Ces résultats constituent une base essentielle pour orienter les actions futures et renforcer l'efficacité des interventions.

1. OPERATIONNALISATION/ GESTION DE LA FEFFI

L'observation de l'opérationnalisation de la FEFFI a été focalisée sur la maîtrise de la structure interne de la FEFFI et de la performance du BP.

Le graphe ci-après montre le niveau de performance de la gestion des FEFFI auprès des écoles observées durant la 3ème et 4ème observation.

Graphe 8. Niveau de l'opérationnalisation du FEFFI au cours des deux dernières observations, SCORE II



Source : SCORE II, 2024

Ce résultat montre des tendances significatives en matière de performances. Sur l'ensemble des établissements observés, 97% appartient dans les catégories élevées à très élevées contre 75% au cours de la 3ème observation. Ce qui indique une gestion efficace des initiatives éducatives à l'issu des renforcements continue de la FEFFI.

1.1 La connaissance de la FEFFI

Le décret 2024-068 portant réorganisation de la FEFFI a mis en place trois structures clés pour assurer une gouvernance efficace : l'Assemblée Générale (AG), le Bureau Permanent (BP) et l'organe de contrôle.

L'Assemblée Générale, composée de tous les membres de la FEFFI, est l'organe suprême de décision, chargé de valider le PEC ainsi que de trancher sur des questions diverses liées au développement de l'établissement. En effet, l'AG délibère toutes les activités à entreprendre, assure la validation et la réalisation des engagements au profit de l'établissement scolaire. **Le Bureau Permanent** ou BP, en tant qu'organe exécutif, est chargé d'élaborer le projet de PEC, le soumettre à la validation de l'Assemblée Générale et d'en dégager le Programme d'Emploi (PE) ainsi que d'assurer l'exécution des actes pris par l'Assemblée Générale. Le BP dispose d'un comité de consultation composé des représentants des parties prenantes de l'éducation au niveau local. **L'organe de contrôle** assure la vérification des comptes et du suivi des situations financières de la FEFFI ainsi que le suivi opérationnel du PEC ainsi que la bonne exécution des engagements pris au niveau de l'AG.

Le tableau ci-après montre le résultat du suivi observation mené auprès des AG observées par rapport à la compréhension/ à la connaissance de ce qu'est la FEFFI (missions, structures, ...)

Tableau 28 Notion sur la FEFFI, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Toliara I	0.00	0.00	0.00	3.33	96.67	100.00
Toliara II	0.00	0.00	0.00	8.00	92.00	100.00
Tsihombe	0.00	0.00	0.00	11.11	88.89	100.00
Ampanihy Ouest	0.00	0.00	4.00	16.00	80.00	100.00
Taolagnaro	0.00	0.00	6.45	16.13	77.42	100.00
Avaradrano.	0.00	0.00	2.78	30.56	66.67	100.00
Ambohidratrimo	0.00	0.00	0.00	35.90	64.10	100.00
Amboasary Sud	0.00	0.00	0.00	36.84	63.16	100.00
Atsimondrano	0.00	0.00	0.00	39.47	60.53	100.00
Ifanadiana	0.00	0.00	0.00	45.00	55.00	100.00
Vohipeno	0.00	0.00	2.08	45.83	52.08	100.00
Mahabo	0.00	9.68	6.45	35.48	48.39	100.00
Bekily	0.00	0.00	8.00	48.00	44.00	100.00
Manakara	0.00	0.00	8.00	48.00	44.00	100.00
Mananjary	0.00	0.00	5.00	55.00	40.00	100.00
Ambovombe Androy	0.00	0.00	4.00	68.00	28.00	100.00
Morondava	0.00	0.00	10.00	80.00	10.00	100.00
Total	0.00	0.61	3.23	36.77	59.39	100.00

Source : SCORE II, 2024

Globalement, le résultat révèle que 97 % des FEFFI se situent dans la catégorie élevée et très élevée, tandis que la catégorie faible tend à se disparaître (0,61%). Cette tendance positive montre que les efforts déployés pour sensibiliser, éduquer, informer et renforcer les FEFFI portent leurs fruits, bien que des efforts continus soient nécessaires pour soutenir spécifiquement les établissements moins performants.

Il est essentiel de capitaliser sur ces réussites et de mettre en œuvre des stratégies ciblées pour garantir que tous les FEFFI, y compris ceux qui ont obtenu des résultats moins satisfaisants, puissent comprendre leur mission ainsi que leur rôle pour que tous les enfants aient accès à une éducation fondamentale de qualité.

1.2 Performance du Bureau Permanent ou BP

Le niveau de performance du Bureau Permanent est évalué à partir de la maîtrise de ses fonctions et de ses responsabilités : conduite de leurs réunions internes, leur volonté d'inclure les structures internes dans le processus d'élaboration du PEC, leur capacité à respecter la procédure exigée pour la mise en œuvre du PEC.

Pour améliorer le processus de planification, il faut s'appuyer sur des structures de travail qui privilégient l'aspect collectif du travail (de Terssac & Friedberg, 1996). Ainsi, l'implication des différentes structures de la FEFFI tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre du PEC assurent la qualité de la gestion participative au niveau de la FEFFI.

L'évaluation du niveau de performance du BP met en évidence une compréhension générale solide de leurs attributions. Les résultats montrent que 96.57% des FEFFI sont classés dans les catégories « élevée » et « très élevée ».

Tableau 29 Niveau de performance des BP, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très Elevé	Total
Toliara I	0.00	0.00	0.00	3.33	96.67	100.00
Toliara II	0.00	0.00	0.00	20.00	80.00	100.00
Tsihombe	0.00	0.00	5.56	16.67	77.78	100.00
Ampanihy Ouest	0.00	4.00	4.00	20.00	72.00	100.00
Taolagnaro	0.00	0.00	0.00	29.03	70.97	100.00
Ifanadiana	0.00	0.00	0.00	30.00	70.00	100.00
Ambohidratrimo	0.00	0.00	0.00	33.33	66.67	100.00
Antananarivo Avarad..	0.00	0.00	0.00	38.89	61.11	100.00
Vohipeno	0.00	0.00	2.08	45.83	52.08	100.00
ATSIMONDRAZO	0.00	0.00	2.63	47.37	50.00	100.00
Bekily	0.00	0.00	8.00	44.00	48.00	100.00
Amboasary Sud	0.00	0.00	0.00	52.63	47.37	100.00
Mananjary	0.00	0.00	7.50	50.00	42.50	100.00
Manakara	0.00	0.00	0.00	60.00	40.00	100.00

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très Elevé	Total
Mahabo	0.00	0.00	9.68	51.61	38.71	100.00
Ambovombe Androy	0.00	4.00	4.00	60.00	32.00	100.00
Morondava	0.00	0.00	10.00	75.00	15.00	100.00
Total	0.00	0.40	3.03	40.00	56.57	100.00

Source : SCORE II, 2024

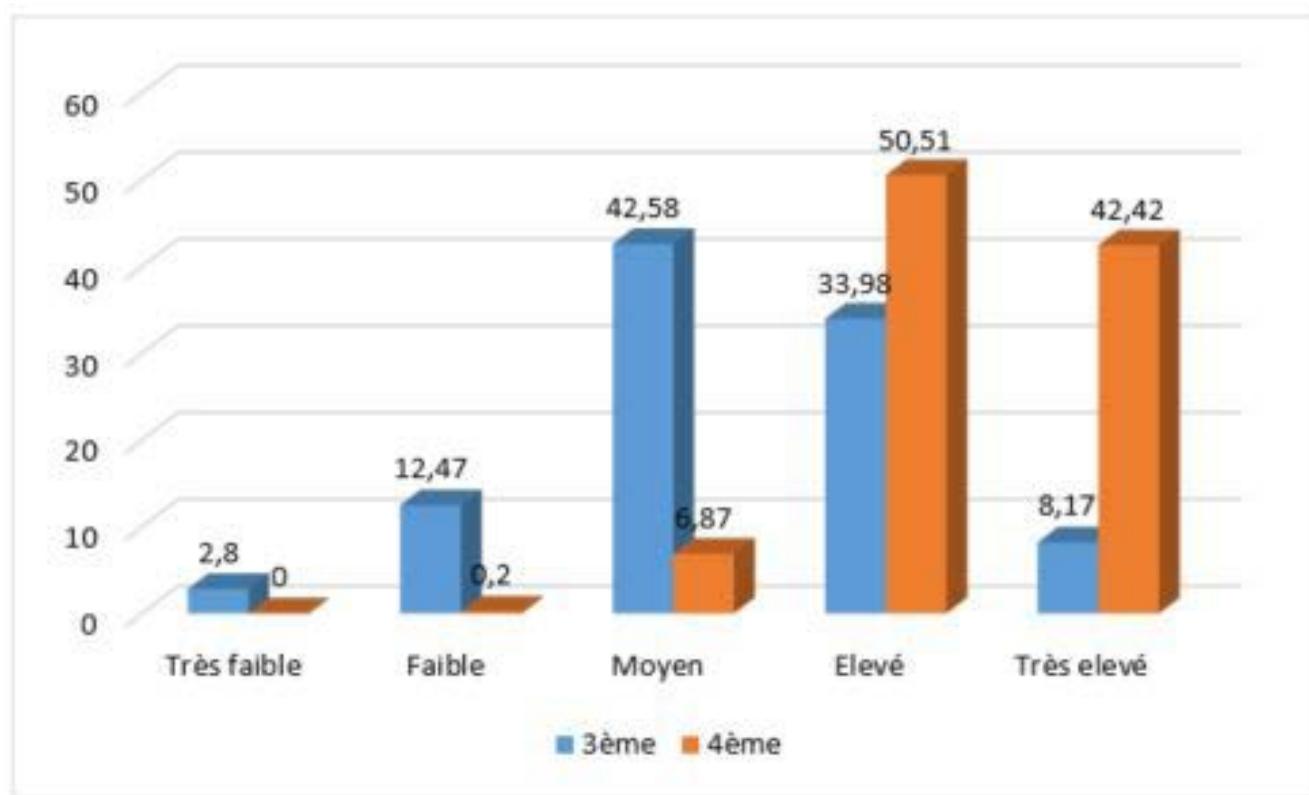
Malgré le renouvellement des membres du bureau permanent du FEFFI, ce résultat ayant une tendance positive dans son ensemble, montre leurs acquis dans leur fonctionnement et la gestion de l'organisation. La présence du chef d'établissement en tant que secrétaire exécutif du BP, facilite la consolidation des expériences de l'équipe sortante par la nouvelle. Ceci n'exclut pas les efforts à déployer pour renforcer la capacité de l'équipe actuelle vu que la plupart d'entre eux sont nouveaux et des nouvelles dispositions sont apportées par le nouveau décret 2024-068. Cela permet d'assurer une gestion plus efficace pouvant améliorer la performance des établissements publics au niveau de l'EPP et du CEG.

2. EFFICACITE DES FEFFI

L'évaluation de l'efficacité des FEFFI dans les établissements scolaires, notamment au niveau de l'EPP et du CEG, révèle plusieurs critères essentiels : leur capacité à réaliser leur PEC, les résultats concrets de sa mise en œuvre, le respect du plan d'action et la cohérence entre les besoins spécifiques des établissements et les interventions des FEFFI. En d'autres termes, l'efficacité des FEFFI se mesure par leur aptitude à conduire des actions concrètes et adaptées, entraînant des améliorations visibles aux conditions d'apprentissage, aux performances des élèves. Le respect du planning pour la mise en œuvre du PEC ainsi que la capacité à répondre aux besoins réels des établissements scolaires, sont des facteurs déterminants pour évaluer l'impact réel des FEFFI sur le système éducatif.

Lors de la 3ème observation, 42,58 % des FEFFI observés ont une efficacité moyenne, tandis qu'une proportion significative de 33,98 % est classée élevée. Cependant, 12,47 %, appartiennent à la classe faible et 2,8 % comme très faible. Ces résultats justifient l'appui plus ciblés et de proximité des FEFFI par les RSOC.

Graphe 9. Efficacité des FEFFI, SCORE II



Source : SCORE II, 2024

En revanche, la 4ème observation montre une amélioration notable dans l'efficacité des FEFFI. 92.93 % des FEFFI sont classées dans la catégorie élevée (regroupant élevée et très élevée). Ce changement positif indique que les efforts déployés pour renforcer la gestion des établissements publics ont eu un impact significatif. En effet, la classe moyenne est réduite à 6,87 %, tandis que la classe faible ne présente que 0.2% et la dernière classe est vide.

Ces résultats montrent une évolution favorable dans l'efficacité des FEFFI entre les deux observations, suggérant que des mesures correctives et des initiatives de gestion ont été mises en place avec succès. Ainsi, il est crucial de maintenir cette dynamique d'évaluation et d'amélioration continue pour garantir un soutien optimal à la gestion des établissements publics et par conséquent, à la qualité de l'éducation.

En somme, cette quatrième observation démontre une tendance vers une efficacité accrue des FEFFI, avec des résultats largement positifs qui soulignent les efforts d'amélioration continue dans la gestion des établissements publics.

2.1 Capacité des FEFFI à réaliser leur PEC

Il s'agit de voir la capacité des FEFFI ou du BP à piloter la réalisation de leur propre PEC, c'est-à-dire de leur plan d'action annuel ainsi que de la satisfaction des membres par rapport au PEC.

Tableau 30 Niveau de capacité de FEFFI à réaliser leur PAC, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Avaradrano..	0.00	0.00	0.00	52.78	47,22	100.00
Atsimondrano..	0.00	0.00	5.26	55.26	39,47	100.00
Ampanihy Ouest	0.00	0.00	16.00	52.00	32,00	100.00
Amboasary Sud	0.00	0.00	5.26	73.68	21,05	100.00
Morondava	0.00	0.00	25.00	55.00	20,00	100.00
Ambohidratrimo	0.00	0.00	15.38	69.23	15,38	100.00
Taolagnaro	0.00	0.00	12.90	74.19	12,90	100.00
Vohipeno	0.00	0.00	6.25	83.33	10,42	100.00
Mananjary	0.00	2.50	22.50	65.00	10,00	100.00
Mahabo	0.00	0.00	25.81	64.52	9,68	100.00
Manakara	0.00	0.00	20.00	72.00	8,00	100.00
Ifanadiana	0.00	0.00	15.00	80.00	5,00	100.00
Toliara II	0.00	0.00	8.00	88.00	4,00	100.00
Toliara I	0.00	0.00	6.67	90.00	3,33	100.00
Bekily	0.00	0.00	16.00	84.00	0,00	100.00
Tsihombe	0.00	0.00	22.22	77.78	0,00	100.00
Ambovombe	0.00	0.00	32.00	68.00	0,00	100.00
Total	0.00	0.20	14.14	70.51	15,15	100.00

Source : SCORE II, 2024

L'analyse des données concernant le niveau de réalisation du programme d'emploi concerté ou PEC révèle un tableau globalement positif. En effet, 70,51 % sont groupées dans la classe à réalisation élevée et 15,15 % très élevée. Ces résultats témoignent d'un engagement significatif envers l'implémentation des initiatives d'emploi.

Bien que le programme d'emploi concerté soit perçu de manière positive, il existe des différences entre les établissements exigeant d'une attention ciblée. Avec l'implication effective de la communauté éducative, mis en place par le nouveau décret, la FEFFI peut améliorer son PEC ainsi que son efficacité.

2.2 Efficacité de la mise en œuvre des activités

L'efficacité de la mise en œuvre des activités des FEFFI repose sur deux critères principaux : le respect du plan d'action et la cohérence entre les besoins de l'établissement et les interventions des FEFFI. Le respect du plan d'action se traduit par la capacité des FEFFI à réaliser les actions prévues à temps avec les ressources prévues, ce qui garantit une exécution fluide et sans retard des activités. Parallèlement, la cohérence entre les besoins spécifiques de l'établissement et les interventions des FEFFI est cruciale pour s'assurer que les actions entreprises sont véritablement adaptées aux réalités locales. En ce sens, il est essentiel que

les FEFFI identifient avec précision les priorités des établissements scolaires, pour que les interventions répondent efficacement à leurs besoins, optimisant ainsi leur pertinence et leur impact.

Le suivi observation montre une proportion significative des FEFFI ayant une réalisation élevée et très élevée. Ainsi, 58,59 % des FEFFI sont classées dans la catégorie très élevée, et 27,68 % élevé.

Tableau 31 Efficacité des FEFFI dans la mise en œuvre des activités, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
<i>Ampanihy Ouest</i>	<i>0.00</i>	<i>4.00</i>	<i>8.00</i>	<i>8.00</i>	<i>80.00</i>	<i>100.00</i>
<i>Avaradrano</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>25.00</i>	<i>75.00</i>	<i>100.00</i>
<i>Toliara I</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>6.67</i>	<i>20.00</i>	<i>73.33</i>	<i>100.00</i>
<i>Ambohidratrimo</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>2.56</i>	<i>30.77</i>	<i>66.67</i>	<i>100.00</i>
<i>Vohipeno</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>6.25</i>	<i>27.08</i>	<i>66.67</i>	<i>100.00</i>
<i>Atsimondrano</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>2.63</i>	<i>31.58</i>	<i>65.79</i>	<i>100.00</i>
<i>Bekily</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>16.00</i>	<i>20.00</i>	<i>64.00</i>	<i>100.00</i>
<i>Toliara II</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>36.00</i>	<i>64.00</i>	<i>100.00</i>
<i>Taolagnaro</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>12.90</i>	<i>25.81</i>	<i>61.29</i>	<i>100.00</i>
<i>Mananjary</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>20.00</i>	<i>20.00</i>	<i>60.00</i>	<i>100.00</i>
<i>Amboasary Sud</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>15.79</i>	<i>31.58</i>	<i>52.63</i>	<i>100.00</i>
<i>Mahabo</i>	<i>0.00</i>	<i>12.90</i>	<i>9.68</i>	<i>29.03</i>	<i>48.39</i>	<i>100.00</i>
<i>Tsihombe</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>33.33</i>	<i>22.22</i>	<i>44.44</i>	<i>100.00</i>
<i>Manakara</i>	<i>0.00</i>	<i>8.00</i>	<i>28.00</i>	<i>24.00</i>	<i>40.00</i>	<i>100.00</i>
<i>Morondava</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>20.00</i>	<i>40.00</i>	<i>40.00</i>	<i>100.00</i>
<i>Ambovombe</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>20.00</i>	<i>48.00</i>	<i>32.00</i>	<i>100.00</i>
<i>Ifanadiana</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>40.00</i>	<i>40.00</i>	<i>20.00</i>	<i>100.00</i>
<i>Total</i>	<i>0.00</i>	<i>1.41</i>	<i>12.32</i>	<i>27.68</i>	<i>58.59</i>	<i>100.00</i>

Source : SCORE II, 2024

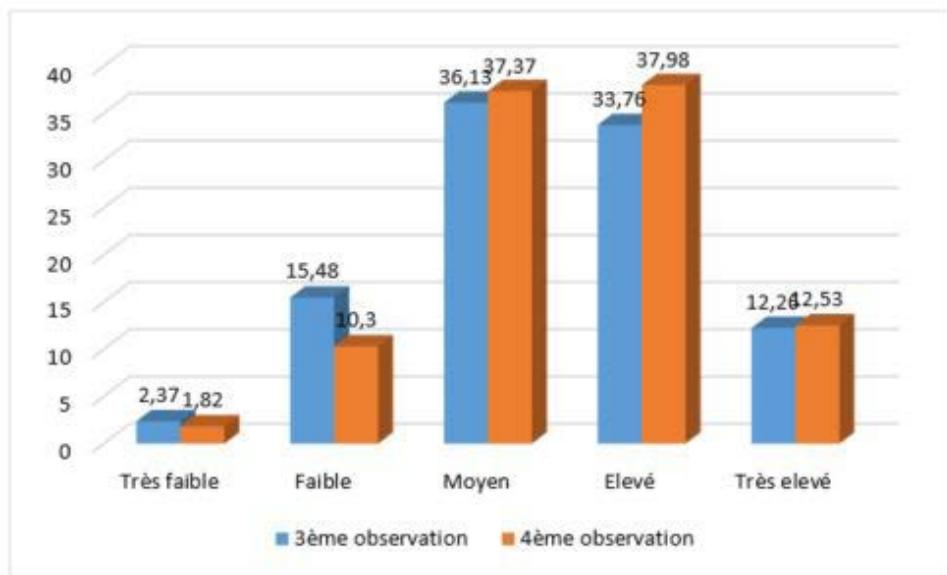
En effet, 86% des FEFFI ont pu réaliser des activités répondant les vrais besoins des écoles tout en respectant leur planning d'exécution. Ceci résulte d'une forte mobilisation de partenariat notamment au niveau local par la FEFFI.

Bien que la majorité des FEFFI présentent des résultats positifs en termes de réalisation des activités, l'analyse met en lumière l'importance d'une évaluation citoyenne continue suivi d'une stratégie de mobilisation des ressources appropriée pour répondre aux besoins spécifiques de chaque établissement. Cela permettra de consolider les réussites, et d'aborder les défis identifiés afin d'améliorer l'efficacité globale des FEFFI.

3. ENVIRONNEMENT DE L'EDUCATION

Le suivi observation sur l'environnement de l'éducation entre la troisième et la quatrième observation révèle des améliorations notables. Il a été relevé que les deux dernières classes (faible et très faible) disparaissent progressivement tandis que les deux premières atteignent une hausse remarquable.

Graphe 10. Qualité de l'environnement de l'éducation dans les zones d'intervention de SCORE II



Source : SCORE II, 2024

En effet, au cours de la période couverte par cette observation, l'accompagnement des FEFFI s'est focalisé surtout sur l'ouverture aux acteurs locaux notamment à la communauté éducative. Ceci s'est concrétisé par exemple par la mise en œuvre des projets avec les acteurs notamment les OSC, les autorités locales, la communauté, ... Cette ouverture constitue une porte vers l'amélioration de l'environnement scolaire plus particulièrement pour l'approvisionnement des matériaux ou des fournitures scolaires prioritaires.

Ces résultats soulignent l'importance des efforts continus pour maintenir et améliorer la qualité de l'éducation, afin de garantir que tous les élèves bénéficient d'un enseignement de qualité.

3.1 Ponctualité des enseignants

La ponctualité des enseignants est un indicateur clé de l'engagement professionnel et de l'efficacité des actions éducatives. Le suivi observation montre que 55,15 % des établissements observés sont dans la catégorie «Très élevée», indiquant le respect de la ponctualité des enseignants. La catégorie «Moyen» représente 41 %, tandis que les niveaux «Très faible» et «Faible» sont presque inexistant, respectivement à 3,64 % et 0 %.

Certains districts comme Ampanihy Ouest et Toliary I se démarquent par une proportion de ponctualité «Très élevée», avec un taux de 80 % et de 76,67 %. Ces résultats traduisent un engagement significatif des enseignants. D'autres présentent une proportion importante dans la catégorie «Moyen» : 74% à Mahabo, 52 % à Manakara et 48 % à Bekily. Toutefois, d'autres montrent des proportions notables

dans la catégorie «Très faible», bien que cette situation reste marginale à l'échelle nationale. Ceux sont les cas d'Amboasary Sud (15,79%) et de Mananjary (7,5 %).

En somme, ces résultats montrent que la ponctualité des enseignants reste un défi à relever et nécessite un suivi citoyen permanent pour optimiser les performances éducatives notamment par rapport au temps d'apprentissage.

Tableau 32 Ponctualité des enseignants, SCORE II

Districts	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Amboasary Sud	15.79	0.00	42.11	0.00	42.11	100.00
Ambohidratrimo	0.00	0.00	43.59	0.00	56.41	100.00
Ambovombe Androy	4.00	0.00	40.00	0.00	56.00	100.00
Ampanihy Ouest	0.00	0.00	20.00	0.00	80.00	100.00
Avaradrano	0.00	0.00	30.56	0.00	69.44	100.00
Atsimondrano	0.00	0.00	36.84	0.00	63.16	100.00
Bekily	0.00	0.00	48.00	0.00	52.00	100.00
Ifanadiana	5.00	0.00	25.00	0.00	70.00	100.00
Mahabo	0.00	0.00	74.19	0.00	25.81	100.00
Manakara	4.00	0.00	52.00	0.00	44.00	100.00
Mananjary	7.50	0.00	50.00	0.00	42.50	100.00
Morondava	5.00	0.00	45.00	0.00	50.00	100.00
Taolanaro	12.90	0.00	35.48	0.00	51.61	100.00
Toliary I	0.00	0.00	23.33	0.00	76.67	100.00
Toliary II	8.00	0.00	48.00	0.00	44.00	100.00
Tsihombe	0.00	0.00	38.89	0.00	61.11	100.00
Vohipeno	4.17	0.00	41.67	0.00	54.17	100.00
Total	3.64	0.00	41.21	0.00	55.15	100.00

Source : SCORE II, 2024

3.2 Absence des enseignants

L'absence des enseignants constitue un enjeu majeur pour le système éducatif, impactant directement la qualité de l'enseignement et la motivation des élèves. Les résultats observés dans les différents districts révèlent des variations importantes en termes d'absence des enseignants.

Dans les établissements observés, 33.54 % se classent dans la catégorie 'très élevée' traduisant la présence régulière et satisfaisante des enseignants tandis que 64% appartiennent à la catégorie 'moyenne', indiquant des présences acceptables mais non optimale. Ce qui suggère des problèmes ponctuels (retards, absences occasionnelles) pouvant nuire à la qualité pédagogique spécifiquement relative

à l'insuffisance du temps d'apprentissage. En revanche, 2,42 % des établissements figurent dans les catégories 'faible' et 'très faible', où le taux de présence des enseignants est insuffisant, nécessitant une attention urgente et une intervention ciblées pour revitaliser et optimiser les conditions d'apprentissage.

Tableau 33 Absence des enseignants, SCORE II

Districts	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Amboasary Sud	5.26	0.00	73.68	0.00	21.05	100.00
Ambohidratrimo	0.00	0.00	74.36	0.00	25.64	100.00
Ambovombe Androy	4.00	0.00	60.00	0.00	36.00	100.00
Ampanihy Ouest	0.00	0.00	56.00	0.00	44.00	100.00
Avaradrano	5.56	0.00	63.89	0.00	30.56	100.00
Atsimondrano	0.00	0.00	57.89	0.00	42.11	100.00
Bekily	0.00	0.00	68.00	0.00	32.00	100.00
Ifanadiana	5.00	0.00	50.00	0.00	45.00	100.00
Mahabo	0.00	0.00	74.19	0.00	25.81	100.00
Manakara	8.00	0.00	68.00	0.00	24.00	100.00
Mananjary	5.00	0.00	75.00	0.00	20.00	100.00
Morondava	5.00	0.00	60.00	0.00	35.00	100.00
Taolanaro	0.00	0.00	70.97	0.00	29.03	100.00
Toliary I	0.00	0.00	50.00	0.00	50.00	100.00
Toliary II	0.00	0.00	68.00	0.00	32.00	100.00
Tsihombe	0.00	0.00	77.78	0.00	22.22	100.00
Vohipeno	4.17	0.00	47.92	0.00	47.92	100.00
Total	2.42	0.00	64.04	0.00	33.54	100

Source : SCORE II, 2024

3.3 Outils pédagogiques

17% des établissements sont classés dans la première catégorie, ayant disposé d'outils et de fournitures pédagogiques adaptés. La majorité (56%) appartient à la catégorie intermédiaire, avec des outils acceptables et ne sont pas optimales en termes de qualité et de quantité. La troisième regroupe plus d'un quart de l'échantillon (27%) qui souffre d'un déficit criant en outils.

Ce qui souligne un manque généralisé de ressources pédagogiques de qualité au niveau des établissements observés. Cette situation entraîne des impacts négatifs à la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi qu'aux performances des élèves. Ainsi, elle risque d'accentuer les inégalités éducatives.

Tableau 34 A propos des outils pédagogiques, SCORE II

Districts	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Amboasary Sud	47.37	0.00	42.11	0.00	10.53	100.00
Ambohidratrimo	10.26	0.00	64.10	0.00	25.64	100.00
Ambovombe	56.00	0.00	40.00	0.00	4.00	100.00
Ampanihy Ouest	32.00	0.00	44.00	0.00	24.00	100.00
Avaradrano	5.56	0.00	72.22	0.00	22.22	100.00
Atsimondrano	21.05	0.00	57.89	0.00	21.05	100.00
Bekily	36.00	0.00	48.00	0.00	16.00	100.00
Ifanadiana	45.00	0.00	50.00	0.00	5.00	100.00
Mahabo	25.81	0.00	58.06	0.00	16.13	100.00
Manakara	8.00	0.00	76.00	0.00	16.00	100.00
Mananjary	40.00	0.00	37.50	0.00	22.50	100.00
Morondava	45.00	0.00	30.00	0.00	25.00	100.00
Taolanaro	35.48	0.00	51.61	0.00	12.90	100.00
Toliary I	6.67	0.00	66.67	0.00	26.67	100.00
Toliary II	24.00	0.00	64.00	0.00	12.00	100.00
Tsihombe	38.89	0.00	44.44	0.00	16.67	100.00
Vohipeno	20.83	0.00	70.83	0.00	8.33	100.00
Total	27.07	0.00	55.76	0.00	17.17	100.

Source : SCORE II, 2024

3.4 Infrastructure

Bien que les infrastructures scolaires jouent un rôle déterminant dans la qualité de l'éducation, affectant directement les conditions d'enseignement et d'apprentissage, les données révèlent une situation inégale :

- 9,29 % des établissements sont classés dans la catégorie « Très élevé », bénéficiant d'infrastructures de bonne qualité et conformes aux normes (Manara-penitra). Cependant, une partie importante de ces infrastructures n'est pas encore opérationnelle, limitant leur impact immédiat.
- 57 % des établissements se situent dans la catégorie « Moyen », avec des infrastructures partiellement adaptées aux besoins éducatifs. Ces structures présentent des lacunes (salles surchargées, bâtiments délabrés, équipements vétustes tel que fenêtres, portes, plafond, ... faute d'entretien) mais restent fonctionnelles.
- 34 % des établissements sont classés dans la dernière catégorie, où les infrastructures sont de mauvaise/ très mauvaise qualité, compromettant sérieusement l'environnement d'apprentissage.

Tableau 35 Qualité des infrastructures scolaires, SCORE II

Districts	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
AMBOASARY SUD	21.05	21.05	42.11	5.26	10.53	100.00
AMBOHIDRATRIMO	5.13	17.95	53.85	7.69	15.38	100.00
AMBOVOMBE ANDROY	28.00	12.00	52.00	0.00	8.00	100.00
AMPANIHY OUEST	12.00	20.00	56.00	8.00	4.00	100.00
AVARADRANO	2.78	5.56	75.00	8.33	8.33	100.00
ATSIMONDRAZO	7.89	15.79	63.16	10.53	2.63	100.00
BEKILY	32.00	20.00	12.00	16.00	20.00	100.00
IFANADIANA	0.00	20.00	70.00	5.00	5.00	100.00
MAHABO	19.35	32.26	32.26	9.68	6.45	100.00
MANAKARA	12.00	36.00	32.00	16.00	4.00	100.00
MANANJARY	22.50	20.00	32.50	22.50	2.50	100.00
MORONDAVA	15.00	25.00	30.00	10.00	20.00	100.00
TAOLANARO	19.35	29.03	25.81	19.35	6.45	100.00
TOLIARY I	3.33	13.33	50.00	6.67	26.67	100.00
TOLIARY II	12.00	8.00	40.00	32.00	8.00	100.00
TSIHOMBE	33.33	11.11	44.44	0.00	11.11	100.00
VOHIPENO	18.75	22.92	37.50	14.58	6.25	100.00
Total	14.95	19.39	44.44	11.92	9.29	100

Source : SCORE II, 2024

Le fait que moins de 10 % des établissements disposent d'infrastructures optimales (même si certaines ne sont pas encore opérationnelles) souligne un déficit structurel majeur. Par ailleurs, les retards dans la mise en service des infrastructures conformes aux normes réduisent leur utilité et n'apporte aucun impact à l'amélioration de la qualité de l'apprentissage. En revanche, bien que la majorité des infrastructures soient fonctionnelles, elles ne répondent que partiellement aux besoins de l'apprentissage. La rénovation de cette catégorie s'avère prioritaire pour éviter une bascule vers la catégorie inférieure. Pourtant, la dernière catégorie qui présente plus d'un tiers de l'échantillon, souffrent d'infrastructures inadéquates, exigent des interventions urgentes pour susciter la motivation à l'intégration et la réintégration des élèves à l'école.

Ces résultats confirment que l'état des infrastructures scolaires reste un défi critique, avec une minorité d'écoles bien équipées et une majorité en situation fragile voire critique. Les FEFFI avec ses partenaires y compris l'Etat devront garantir un environnement éducatif digne et efficace à tous les élèves Malagasy.

4. INCLUSION ET GENRE

L'analyse des données relatives à l'inclusion et au genre sur deux périodes distinctes, la troisième et la quatrième observation, met en lumière des améliorations significatives.

« Inclusion et Genre » signifie une éducation fondamentalement équitable, adaptée et non discriminatoire, où chaque enfant – quelle que soit son identité ou son contexte – bénéficie des mêmes opportunités d'apprentissage et d'épanouissement. (Source : Orientations stratégiques EOL/GPE/UNESCO sur l'éducation inclusive et transformante.)

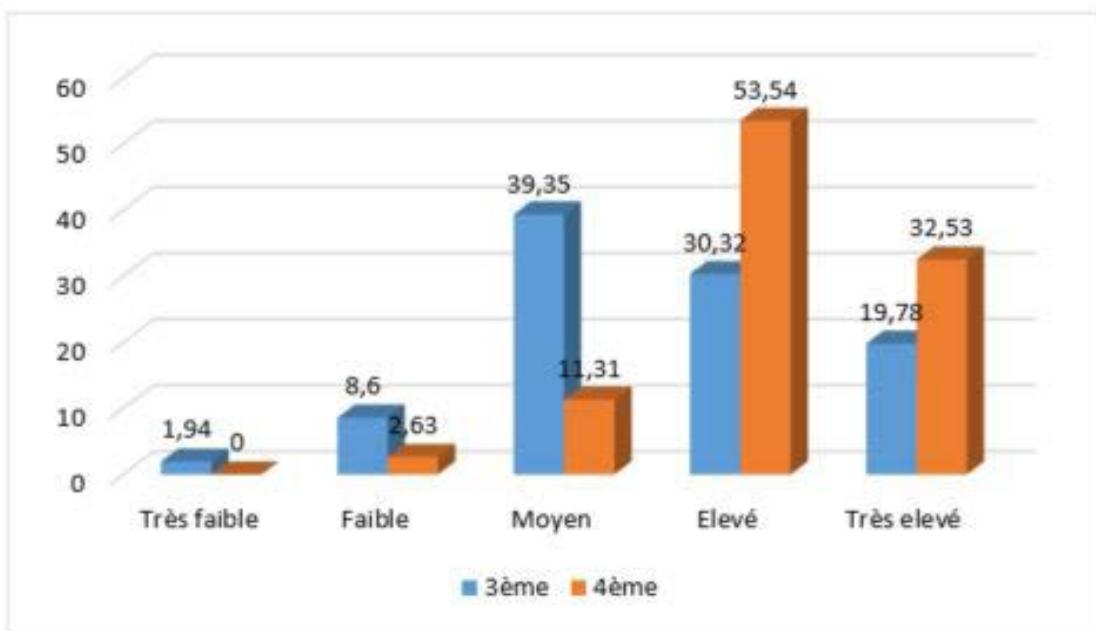
Ainsi, le projet SCORE promeut une approche intégrée de l'inclusion et du genre dans l'éducation fondamentale visant à :

- *Garantir un accès équitable à une éducation de qualité pour tous les enfants, sans discrimination : enfants handicapés, en situation d'exclusion sociale et de vulnérabilité, en situation d'urgence, etc.*
- *Lutter contre les exclusions systémiques des enfants vivant dans l'extrême pauvreté, dans les zones rurales marginalisées, ...*
- *Éliminer les disparités filles-garçons dans l'accès, la rétention et la réussite scolaire*
- *Soutenir les filles vulnérables relatifs à la précarité menstruelle, aux mariages précoces, aux grossesses adolescentes, aux charges domestiques, ...*

Ces catégories d'enfants sont particulièrement ciblées vu leur accès très limité à l'éducation fondamentale.

Lors de la troisième observation, le niveau d'inclusion et de genre au niveau des établissements à travers les interventions de la FEFFI était relativement mitigé. En effet, 10% des FEFFI étaient encore classées dans la classe faible, n'intégrant pas véritablement les principes d'inclusion et de genre dans leurs pratiques. Des efforts supplémentaires étaient donc nécessaires pour améliorer l'accessibilité à l'école des enfants vulnérables ou marginalisés.

Graphe 11. Niveau de l'inclusion au niveau des établissements observés, SCORE II



Source : SCORE II, 2024

Lors de la quatrième observation, des changements positifs très marquants ont été relevés. L'inclusion évolue positivement dans la gestion participative des établissements. La catégorie élevée (regroupant les catégories « très élevée » et « élevée ») prend de l'ampleur car les FEFFI commencent à intégrer l'aspect inclusion dans leurs interventions. En effet, 85% des FEFFI (32% dans la catégorie « très élevée » et 53% dans la catégorie « élevée ») sont désormais dans la classe élevée. Cette tendance est encourageante malgré les contraintes culturelles et socio-économiques présentes dans les zones d'intervention du projet.

Toutefois, ces résultats témoignent des progrès réalisés mais aussi des défis persistants concernant l'évolution des perceptions et des pratiques liées à l'inclusion et à l'égalité de genre dans les zones d'interventions. Il est crucial alors de maintenir l'élan en continuant à sensibiliser et à mobiliser les communautés éducatives pour la promotion de l'égalité de genre dans le système éducatif.

4.1 Prise en charge des enfants très vulnérables

Le suivi de la prise en charge des enfants très vulnérables lors de la quatrième observation met en lumière des résultats très encourageants dans la plupart des établissements observés.

Tableau 36 Niveau de prise en charge des enfants vulnérables, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Amboasary Sud	0.00	0.00	0.00	15.79	84.21	100.00
Toliara II	0.00	0.00	4.00	12.00	84.00	100.00
Toliara I	0.00	0.00	3.33	13.33	83.33	100.00
Tsihombe	0.00	0.00	0.00	16.67	83.33	100.00

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Atsimondrano	0.00	10.53	2.63	5.26	81.58	100.00
Ampanihy Ouest	0.00	0.00	0.00	20.00	80.00	100.00
Ifanadiana	0.00	0.00	0.00	20.00	80.00	100.00
Ambohidratrimo	0.00	0.00	0.00	25.64	74.36	100.00
Vohipeno	0.00	0.00	8.33	18.75	72.92	100.00
Avaradrano	0.00	2.78	5.56	19.44	72.22	100.00
Ambovombe	0.00	8.00	4.00	20.00	68.00	100.00
Mananjary	0.00	15.00	5.00	15.00	65.00	100.00
Mahabo	0.00	0.00	3.23	35.48	61.29	100.00
Bekily	0.00	16.00	4.00	20.00	60.00	100.00
Taolagnaro	0.00	6.45	0.00	38.71	54.84	100.00
Manakara	0.00	20.00	4.00	24.00	52.00	100.00
Morondava	0.00	20.00	0.00	35.00	45.00	100.00
Total	0.00	5.66	3.03	20.61	70.71	100.00

Source : SCORE II, 2024

En effet, une majorité significative des FEFFI, soit 90 %, est classée dans la première catégorie où la prise en charge des enfants très vulnérables est élevée, ce qui témoigne des efforts soutenus pour améliorer le bien-être des enfants dans des situations précaires.

La déclaration du Ministre de l'éducation sur la gratuité de la scolarisation pour les enfants très vulnérables, identifiés en collaboration avec les autorités locales, renforce les initiatives des FEFFI dans ce sens. Par ailleurs, l'appui direct du Projet SCORE (dotation des fournitures scolaires, opérationnalisation des cantines scolaires, ...) aux niveaux des établissements situant dans les zones enclavées facilite leur accessibilité à l'éducation fondamentale.

L'ensemble des données recueillies soulignent les progrès réalisés dans la prise en charge des enfants très vulnérables. Toutefois, il est essentiel de renforcer les initiatives des FEFFI et de la communauté éducative en faveur des enfants en situation de vulnérabilité pour assurer une éducation équitable et inclusive, en impliquant les acteurs locaux et en mobilisant davantage de ressources pour répondre aux besoins spécifiques de chaque établissement.

4.2 Accès des enfants handicapés à l'école

L'évaluation de l'intégration des enfants handicapés révèle des résultats encourageants dans plusieurs districts, tout en mettant en lumière des défis persistants.

Tableau 37 Accessibilité scolaire des enfants handicapés, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Toliara II	0.00	8.00	16.00	0.00	76.00	100.00
Toliara I	0.00	6.67	20.00	0.00	73.33	100.00
Ifanadiana	0.00	0.00	30.00	0.00	70.00	100.00
Ampanihy Ouest	0.00	0.00	32.00	0.00	68.00	100.00
Bekily	0.00	0.00	32.00	0.00	68.00	100.00
Amboasary Sud	0.00	0.00	36.84	0.00	63.16	100.00
Mananjary	0.00	2.50	35.00	0.00	62.50	100.00
Taolagnaro	0.00	3.23	35.48	0.00	61.29	100.00
Tsihombe	0.00	5.56	33.33	0.00	61.11	100.00
Ambovombe	0.00	0.00	40.00	0.00	60.00	100.00
Mahabo	0.00	25.81	22.58	0.00	51.61	100.00
Morondava	0.00	20.00	35.00	0.00	45.00	100.00
Atsimondrano	0.00	15.79	39.47	0.00	44.74	100.00
Vohipeno	0.00	2.08	60.42	0.00	37.50	100.00
Avaradrano	0.00	19.44	44.44	0.00	36.11	100.00
Ambohidratrimo	0.00	25.64	58.97	0.00	15.38	100.00
Manakara	0.00	48.00	52.00	0.00	0.00	100.00
Total	0.00	11.11	38.38	0.00	50.51	100.00

Source : SCORE II, 2024

Sur l'ensemble de l'échantillon observé, 50 % des FEFFI ont pris en considération l'inclusion scolaire des enfants handicapés pour l'année scolaire 2023-2024, en intégrant des actions en leurs faveur dans leur plan d'action annuel (PAC ou PEC). Ce qui indique des efforts significatifs pour promouvoir l'accès des enfants handicapés à l'école. Par ailleurs, plus d'un tiers (38.38%) des FEFFI observés appartiennent à la catégorie intermédiaire qui ont déjà initié la réflexion par rapport à l'inclusion scolaire des enfants handicapés. Toutefois, une proportion considérable (11%) des FEFFI observés ne sont pas encore sensibles par rapport à cette problématique.

La majorité des FEFFI (près de 89%) sont soit actifs, soit ouverts à l'inclusion scolaire des enfants handicapés, ce qui est encourageant par rapport aux résultats antérieurs. Cependant, les 11,11% restants représentent un défi nécessitant des mesures adaptées (cadrage, sensibilisation, ...). Il est crucial de sensibiliser et d'éduquer les communautés pour garantir que chaque enfant, indépendamment de ses capacités, ait accès à une éducation de qualité et à des opportunités d'intégration scolaire. Le défi à relever consiste à conscientiser tous les acteurs face au contexte socio-culturel, économique qui reste toujours déterminant pour l'intégration des enfants handicapés à l'école.

4.3 Prise en charge des garçons et des filles absentéistes

L'évaluation de la prise en charge des garçons et des filles absentéistes met en évidence des résultats globalement positifs dans la plupart des établissements observés. En effet, 92 % des FEFFI sont classées dans la catégorie « élevée », ce qui reflète des efforts notables pour promouvoir la réintégration des absentéistes au système éducatif, pour qu'ils puissent achever les cycles obligatoires.

Tableau 38 Prise en charge des enfants absentéistes, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Toliara II	0.00	0.00	0.00	32.00	68.00	100.00
Ampanihy Ouest	0.00	8.00	0.00	24.00	68.00	100.00
Tsihombe	0.00	0.00	0.00	44.44	55.56	100.00
Toliara I	0.00	0.00	0.00	53.33	46.67	100.00
Ifanadiana	0.00	0.00	0.00	60.00	40.00	100.00
Atsimondrano	0.00	5.26	0.00	57.89	36.84	100.00
Avaradrano	0.00	11.11	0.00	52.78	36.11	100.00
Bekily	8.00	24.00	0.00	40.00	28.00	100.00
Mananjary	0.00	10.00	0.00	62.50	27.50	100.00
Ambovombe	0.00	0.00	0.00	76.00	24.00	100.00
Ambohidratrimo	0.00	0.00	0.00	76.92	23.08	100.00
Taolagnaro	6.45	0.00	0.00	70.97	22.58	100.00
Manakara	0.00	8.00	0.00	76.00	16.00	100.00
Morondava	10.00	20.00	0.00	55.00	15.00	100.00
Mahabo	6.45	6.45	0.00	74.19	12.90	100.00
Amboasary Sud	0.00	5.26	0.00	84.21	10.53	100.00
Vohipeno	0.00	10.42	0.00	79.17	10.42	100.00
Total	1.62	6.46	0.00	61.41	30.51	100.00

Source : SCORE II, 2024

Vu que les deux dernières classes sont encore significatives avec un taux de 8%, les activités de sensibilisation et de mobilisation des acteurs directement concernés (élèves et parents) ainsi que la communauté toute entière doivent être soutenues. L'effectivité de la politique sur la gratuité de l'éducation est une condition sine qua non pour éradiquer le problème d'absentéisme au niveau scolaire.

4.4 Maintien des filles et garçons à l'école

Les FEFFI observées ont contribué de manière significative au maintien des élèves à l'école. Ainsi, 90% d'entre elles sont classées dans la catégorie « élevée » en termes de maintien des élèves à l'école. Ce taux montre les efforts significatifs déployés par l'ensemble des acteurs éducatifs (enseignants, parents, communautés, ...),

notamment à travers des sensibilisations, pour encourager les enfants à achever leur parcours d'apprentissage malgré des contextes souvent difficiles.

Concernant particulièrement le maintien des jeunes filles à l'école, elles ont souvent rencontré des problèmes de stigmatisation liée à la précarité menstruelle et l'absence d'infrastructure d'hygiène dans la plupart des régions d'intervention, notamment à Fitovinany et Menabe. Ceci constituent une des causes d'absentéisme scolaire.

En outre, la grossesse précoce et le mariage précoce apparaissent comme des causes majeures d'abandon scolaire, particulièrement à Androy, Atsimo Andrefana et Anosy

Tableau 39 Maintien des enfants à l'école, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Toliara II	0.00	0.00	0.00	20.00	80.00	100.00
Ampanihy Ouest	0.00	0.00	0.00	28.00	72.00	100.00
Toliara I	0.00	3.33	0.00	30.00	66.67	100.00
Avaradrano	2.78	5.56	0.00	38.89	52.78	100.00
Ambohidratrimo	0.00	0.00	0.00	51.28	48.72	100.00
Ifanadiana	0.00	0.00	0.00	55.00	45.00	100.00
Atsimondrano	0.00	10.53	0.00	44.74	44.74	100.00
Tsihombe	0.00	16.67	0.00	38.89	44.44	100.00
Bekily	8.00	28.00	0.00	20.00	44.00	100.00
Taolagnaro	6.45	0.00	0.00	54.84	38.71	100.00
Amboasary Sud	0.00	0.00	0.00	63.16	36.84	100.00
Vohipeno	0.00	12.50	0.00	58.33	29.17	100.00
Mahabo	9.68	12.90	0.00	48.39	29.03	100.00
Mananjary	2.50	5.00	0.00	65.00	27.50	100.00
Morondava	15.00	10.00	0.00	50.00	25.00	100.00
Ambovombe	0.00	0.00	0.00	76.00	24.00	100.00
Manakara	0.00	24.00	0.00	60.00	16.00	100.00
Total	2.42	7.47	0.00	47.88	42.22	100.00

Source : SCORE II, 2024

Bien que les résultats indiquent une tendance positive vers le maintien des filles et des garçons dans le système éducatif, il est crucial de maintenir et d'intensifier les efforts déployés.

Pour contribuer à la lutte contre l'absentéisme scolaire lié à la menstruation, une distribution de kits d'hygiène menstruelle, accompagnée de sensibilisations à destination des parents et des jeunes, a été réalisée grâce à l'initiative des OSC/FEFFI dans la région Fitovinany.

4.5 Prise en charge des enfants en situation d'urgence

L'évaluation de la prise en charge des enfants en situation d'urgence révèle des résultats variés selon les districts, avec une tendance générale vers des niveaux d'assistance modérés à élevés.

Tableau 40 Prise en charge des enfants en situation d'urgence, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Ampanihy Ouest	0.00	0.00	16.00	12.00	72.00	100.00
Toliara II	0.00	0.00	16.00	28.00	56.00	100.00
Tsihombe	0.00	5.56	16.67	27.78	50.00	100.00
Toliara I	0.00	0.00	30.00	20.00	50.00	100.00
Amboasary Sud	0.00	0.00	10.53	42.11	47.37	100.00
Ifanadiana	0.00	0.00	50.00	10.00	40.00	100.00
Taolagnaro	3.23	0.00	35.48	22.58	38.71	100.00
Bekily	16.00	8.00	40.00	4.00	32.00	100.00
Avaradrano	0.00	19.44	33.33	16.67	30.56	100.00
Manakara	4.00	4.00	48.00	20.00	24.00	100.00
Atsimondrano	0.00	10.53	57.89	10.53	21.05	100.00
Vohipeno	0.00	6.25	64.58	8.33	20.83	100.00
Ambovombe	0.00	0.00	60.00	20.00	20.00	100.00
Ambohidratrimo	0.00	17.95	33.33	33.33	15.38	100.00
Mananjary	2.50	12.50	62.50	10.00	12.50	100.00
Mahabo	12.90	12.90	48.39	16.13	9.68	100.00
Morondava	10.00	45.00	45.00	0.00	0	100.00
Total	2.63	8.69	41.82	17.17	29.70	100.00

Source : SCORE II, 2024

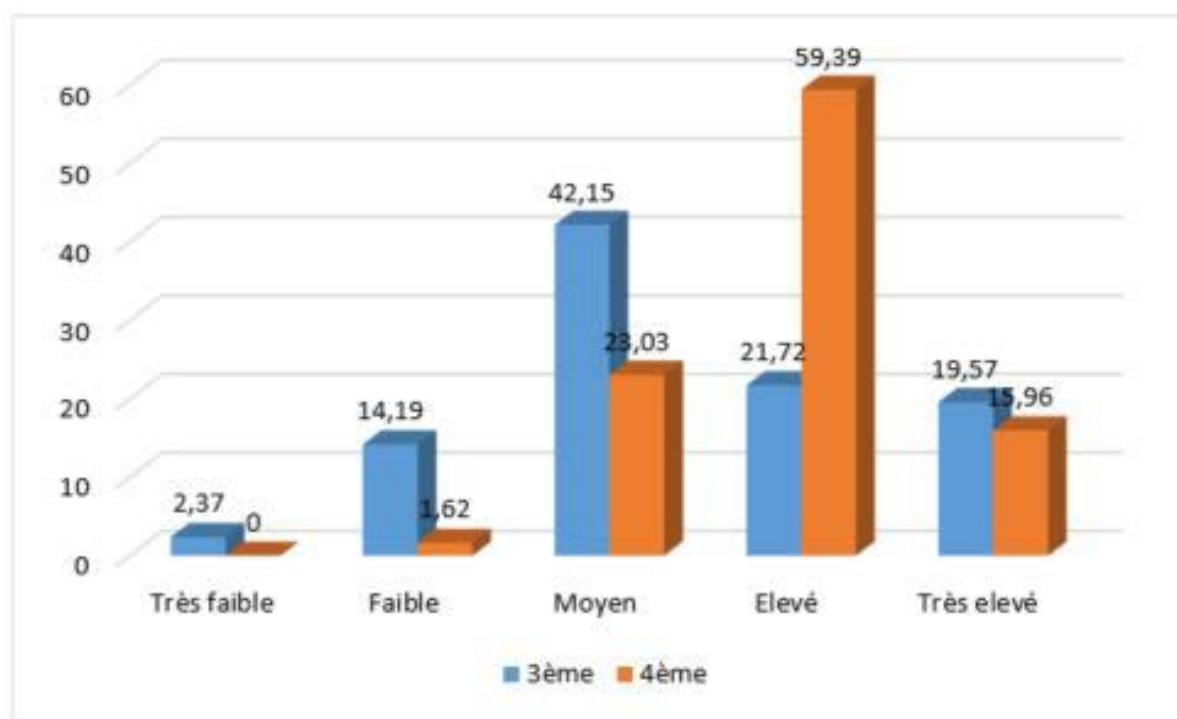
Etant donné que les zones d'intervention du projet SCORE sont fortement exposées aux aléas climatiques notamment aux cyclones et à la sécheresse d'une part et d'autre part aux incendies (en raison de l'utilisation de matériaux de construction locaux souvent inflammables), l'initiative actuelle des FEFFI pour l'ESU est moyennement satisfaisante. La situation actuelle met en premier lieu les élus et les autorités à promouvoir l'ESU. Jusqu'à maintenant, les FEFFI n'assurent généralement que la transmission des informations sur les dégâts causés par ces aléas (climatiques, incendies, ...).

Bien que des initiatives commencent à émerger au sein des FEFFI pour la prise en charge des enfants en situation d'urgence, il est essentiel de les encourager à les intégrer dans leur planification et leur budget. Des stratégies de sensibilisation, de formation et de mobilisation des ressources doivent être élaborées et mises en œuvre afin de garantir que tous les enfants reçoivent l'appui nécessaire en cas d'urgence.

5. PARTICIPATION DES ACTEURS

L'observation de la participation des acteurs révèle une évolution notable entre la troisième et la quatrième observation. Lors de la troisième observation, les FEFFI classées dans la classe « moyen » est de 42% en termes de participation des acteurs. Cette classe connaît une baisse jusqu'à 23 % au cours de la quatrième observation en revanche d'une augmentation considérable de la catégorie supérieure « élevée » passant de 41% à 75%. Cette amélioration est le fruit de l'ouverture des FEFFI aux autres acteurs notamment aux communautés éducatives tant dans le processus de prise de décision au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre du PEC que dans l'implémentation et la mise en œuvre des programmes concertés après la dissémination des résultats des suivi observations.

Graphe 12. Participation des acteurs locaux en faveur de l'éducation, SCORE II



Source : SCORE II, 2024

La catégorie des niveaux « très faibles de participation » a chuté de 2,37 % à 0 %, ce qui témoigne d'une prise de conscience croissante des enjeux et de l'importance de l'engagement des parties prenantes en faveur de l'éducation fondamentale, auprès des établissements observés. Cette variation constitue toujours une base solide de l'engagement et l'investissement des acteurs dans l'amélioration de l'éducation fondamentale. La dynamique de participation est essentielle pour assurer la pérennité des initiatives et l'impact positif sur l'éducation au niveau local.

Bref, ces résultats montrent une tendance positive vers une participation accrue des acteurs entre les deux observations. Cela souligne l'importance de maintenir des efforts pour renforcer l'engagement des parties prenantes, tout en poursuivant l'amélioration des stratégies de communication et de collaboration afin d'assurer une implication permanente et soutenue. Ainsi, le nouveau décret 2024-068 développe la notion de « communauté éducative » pour renforcer cette initiative.

5.1 Intégration des autres acteurs au sein de la FEFFI

Le résultat du suivi observation mené au niveau des FEFFI montre une tendance générale vers une implication des acteurs à la FEFFI positive, avec un taux de 81% pour la catégorie « élevée ». Cela indique une volonté significative des acteurs de s'impliquer dans les initiatives de la FEFFI dans l'amélioration de l'éducation fondamentale, bien que certaines disparités soient à relever.

Tableau 41 Niveau d'intégration des autres acteurs dans la FEFFI, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Tsihombe	0.00	0.00	5.56	16.67	77.78	100.00
Ampanihy Ouest	0.00	0.00	0.00	28.00	72.00	100.00
Toliara II	0.00	0.00	0.00	36.00	64.00	100.00
Toliara I	0.00	0.00	0.00	36.67	63.33	100.00
Taolagnaro	0.00	0.00	9.68	41.94	48.39	100.00
Bekily	0.00	8.00	16.00	32.00	44.00	100.00
Amboasary Sud	0.00	0.00	5.26	52.63	42.11	100.00
Androy	0.00	0.00	8.00	52.00	40.00	100.00
Manakara	4.00	8.00	4.00	44.00	40.00	100.00
Ambohidratrimo	0.00	5.13	2.56	53.85	38.46	100.00
Mananjary	0.00	7.50	7.50	47.50	37.50	100.00
Ifanadiana	0.00	20.00	10.00	40.00	30.00	100.00
Mahabo	0.00	16.13	16.13	41.94	25.81	100.00
Morondava	15.00	10.00	20.00	35.00	20.00	100.00
Avaradrano	0.00	2.78	22.22	58.33	16.67	100.00
Atsimondrano	0.00	21.05	7.89	55.26	15.79	100.00
Vohipeno	0.00	4.17	14.58	70.83	10.42	100.00
Total	0.81	6.26	9.09	46.26	37.58	100.00

Source : SCORE II, 2024

Dans l'ensemble, bien que l'intégration des acteurs soit largement positive, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer l'engagement dans les établissements à faible participation des acteurs autres que les parents d'élèves. En partageant les bonnes pratiques des FEFFI les plus performants et en abordant les défis spécifiques rencontrés dans d'autres, l'intégration des acteurs contribue au développement plus inclusif et collaboratif, comme stipulé dans le Décret 2024-068, Article 4 « ... La réalisation du PEC se fait avec le concours des Partenaires techniques et Financiers, des différentes structures centrales et déconcentrées de l'Etat, et de toutes personnes morales légalement constituées ou physiques désirant œuvrer dans le système éducatif de l'enseignement général ». Le comité de consultation renforce cette participation dès la phase de conception et de planification selon

l'article 18 dudit décret avec ses compositions multi acteurs : représentant des enseignants, représentant des personnels administratifs, représentants les élèves âgés de plus de 18 ans, et représentants des entités au sein de la communauté locale œuvrant dans le FEFFI.

5.2 Dynamisme des membres de la FEFFI

L'observation auprès des établissements d'intervention du projet SCORE montre un taux élevé d'adhésion des membres à la mise en œuvre des initiatives menées par la FEFFI. 93% des FEFFI observés sont classées dans la catégorie « élevée » regroupant les deux classes élevée et très élevée.

Tableau 42 Dynamisme des membres des FEFFI, SCORE II

District	Très élevé	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Atsimondrano	0.00	0.00	0.00	13.16	86.84	100.00
Avaradrano	0.00	0.00	0.00	19.44	80.56	100.00
Manakara	0.00	0.00	8.00	12.00	80.00	100.00
Mananjary	0.00	2.50	2.50	17.50	77.50	100.00
Ifanadiana	0.00	0.00	0.00	25.00	75.00	100.00
Ambohidratrimo	0.00	0.00	0.00	35.90	64.10	100.00
Ampanihy Ouest	0.00	4.00	0.00	36.00	60.00	100.00
Morondava	0.00	10.00	10.00	25.00	55.00	100.00
Vohipeno	0.00	0.00	2.08	45.83	52.08	100.00
Toliara I	0.00	6.67	0.00	46.67	46.67	100.00
Tsihombe	0.00	0.00	0.00	61.11	38.89	100.00
Taolagnaro	0.00	6.45	9.68	45.16	38.71	100.00
Mahabo	0.00	12.90	0.00	58.06	29.03	100.00
Bekily	0.00	4.00	12.00	56.00	28.00	100.00
Toliara II	0.00	0.00	8.00	64.00	28.00	100.00
Amboasary Sud	0.00	0.00	10.53	68.42	21.05	100.00
Ambovombe	0.00	4.00	16.00	64.00	16.00	100.00
Moyenne	0.00	2.83	4.04	38.99	54.14	100.00

Source : SCORE II, 2024

La participation des membres de la FEFFI prend diverses formes : de la conception en passant par la planification participative jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation. L'apprentissage commun au cours du processus d'élaboration et de la réalisation du PEC en fait preuve. Ceci est renforcé par la démarche adoptée au cours des suivis observations citoyens lancés avec le projet SCORE qui met au centre la participation, la transparence et la redevabilité. L'échange et le dialogue entre le BP et les membres de l'AG devient de plus en plus fréquent, permettant de susciter et de maintenir la contribution effective des membres.

5.3 Adhésion de la FEFFI au sein des initiatives locales

Le suivi observation montre que 60% des FEFFI observés appartient à la catégorie « faible » réunissant la classe « très faible » et « faible ». Les FEFFI rejoignent rarement les réseaux d'OSC ou de FEFFI et sa participation au niveau des SLC reste encore limité.

Tableau 43 Adhésions des FEFFI aux initiatives locales, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Ampanihy Ouest	4.00	4.00	16.00	44.00	32,00	100.00
Bekily	44.00	16.00	12.00	12.00	16,00	100.00
Tsihombe	16.67	33.33	16.67	22.22	11,11	100.00
Amboasary Sud	10.53	52.63	0.00	26.32	10,53	100.00
Taolagnaro	22.58	19.35	22.58	25.81	9,68	100.00
Mahabo	25.81	32.26	25.81	9.68	6,45	100.00
Ambovombe	24.00	28.00	24.00	20.00	4,00	100.00
Manakara	60.00	16.00	20.00	0.00	4,00	100.00
Toliara II	32.00	24.00	20.00	20.00	4,00	100.00
Ambohidratrimo	25.64	12.82	35.90	23.08	2,56	100.00
Avaradrano	22.22	58.33	13.89	5.56	0,00	100.00
Atsimondrano	52.63	31.58	10.53	5.26	0,00	100.00
Ifanadiana	25.00	25.00	50.00	0.00	0,00	100.00
Mananjary	35.00	45.00	12.50	7.50	0,00	100.00
Morondava	65.00	25.00	10.00	0.00	0,00	100.00
Toliara I	46.67	16.67	13.33	23.33	0,00	100.00
Vohipeno	33.33	27.08	33.33	6.25	0,00	100.00
Total	32.53	27.88	20.40	14.14	5.05	100.00

Source : SCORE II, 2024

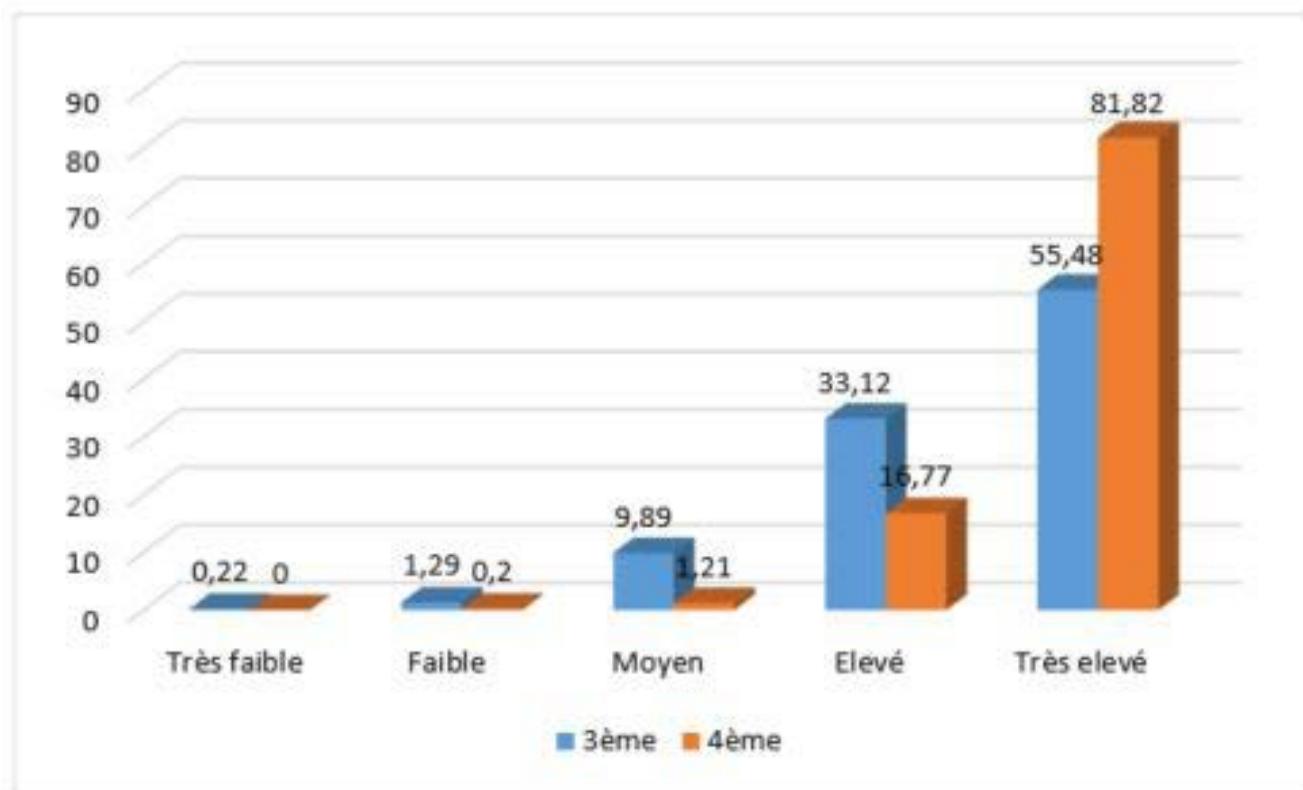
Cependant, l'adhésion des FEFFI au sein des structures comme les réseaux d'OSC ou de FEFFI, la SLC contribue beaucoup à l'amplification de leur voix notamment dans les activités de plaidoyer qu'elles doivent mener pour l'amélioration de l'éducation fondamentale. Sur ce, des initiatives de mise en place des réseaux de FEFFI ont été déjà lancées et appuyées par des partenaires externes mais restent encore en vain faute de vision commun par rapport à la mission dudit réseau ainsi que la confusion avec l'attribution de la FEFFI dans la gestion des établissements scolaires.

6. TRANSPARENCE

Les suivis observations menés auprès des établissements d'intervention du projet SCORE montrent une amélioration significative de la transparence entre la 3ème et la 4ème observation. La première catégorie « élevée » regroupant les classes élevée

et très élevée est passée de 88,6% à 98%, marquant une augmentation considérable. Cela indique une perception de plus en plus positive de la gouvernance au fil du temps.

Graphe 13. Transparence au niveau des FEFFI observés, SCORE II



Source : SCORE II, 2024

Toutefois, la catégorie inférieure regroupant les classes « très faible, faible et moyen » passe de 11,49% à 1,14%. Cette baisse de manière notable marque l'évolution positive des FEFFI en matière de transparence. L'évolution observée témoigne d'une amélioration substantielle dans la gouvernance au niveau des FEFFI. Une telle progression est le résultat des réformes et des initiatives visant à renforcer la transparence et la redevabilité au sein des FEFFI par l'apprentissage commun des membres à travers les observations initiées avec les OSC locales.

6.1 Transparence des informations sur la FEFFI

Le résultat montre que 98% des FEFFI observées sont classées dans la catégorie « élevée ». Les FEFFI observées des districts Ambohidratrimo et Tsihombe affichent des résultats remarquables avec 100% des FEFFI dans la classe « très élevée ». En revanche, la catégorie faible regroupant les classes « moyen, faible et très faible » est non significative avec un taux de 2%. Ceci montre l'effort des BP à rendre accessible aux membres les informations à propos de la FEFFI, de l'établissement et de l'éducation fondamentale.

Tableau 44 Transparence des informations de la FEFFI, SCORE II

District	Très faible	Elevé	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Ambohidratrimo	0.00	0.00	0.00	0.00	100,00	100.00
Tsihombe	0.00	0.00	0.00	0.00	100,00	100.00
Avaradrano	0.00	0.00	0.00	2.78	97,22	100.00
Toliara I	0.00	0.00	0.00	3.33	96,67	100.00
Atsimondrano	0.00	0.00	0.00	5.26	94,74	100.00
Ampanihy Ouest	0.00	0.00	0.00	8.00	92.00	100.00
Manakara	0.00	0.00	4.00	4.00	92.00	100.00
Toliara II	0.00	0.00	0.00	12.00	88.00	100.00
Ifanadiana	0.00	0.00	0.00	15.00	85.00	100.00
Taolagnaro	0.00	0.00	0.00	19.35	80,65	100.00
Bekily	0.00	0.00	0.00	20.00	80.00	100.00
Vohipeno	0.00	2.08	4.17	14.58	79,17	100.00
Amboasary Sud	0.00	0.00	0.00	21.05	78,95	100.00
Ambovombe	0.00	0.00	4.00	20.00	76.00	100.00
Mananjary	0.00	0.00	0.00	27.50	72,50	100.00
Morondava	0.00	0.00	5.00	25.00	70.00	100.00
Mahabo	3.23	9.68	3.23	22.58	61,29	100.00
Moyenne	0.20	0.81	1.21	12.73	85.05	100.00

Source : SCORE II, 2024

Ainsi, le nouveau décret dans son article 20 a stipulé que le Bureau Permanent est chargé d'Elaborer le projet de PEC et de le soumettre à la validation de l'Assemblée Générale, ... de communiquer par voie d'affichage le PEC signé, au plus tard une semaine après que l'Assemblée Générale l'ait validé ainsi que de soumettre le rapport d'avancement périodique des réalisations physiques et financières au Chef de la Zone Administrative et Pédagogique (ZAP). En effet, l'article 23 a insisté que le Bureau Permanent est chargé de rendre compte toutes ses activités à l'Assemblée Générale à chaque réunion ordinaire ou extraordinaire. En conclusion, le nouveau décret portant sur la réorganisation de la FEFFI est un instrument pouvant renforcer les initiatives de la FEFFI en matière de transparence et de redevabilité.

6.2 Transparence des ressources financières

Le résultat montre que 92% des FEFFI appartiennent à la catégorie « élevée » en matière de transparence des ressources financières. Par ailleurs, les FEFFI des districts Taolagnaro et de Toliara II atteignent à 100% la classe très élevée.

Tableau 45 Transparence des ressources financières, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Taolagnaro	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00	100.00
Toliara II	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00	100.00
Mananjary	0.00	0.00	0.00	2.50	97.50	100.00
Toliara I	0.00	3.33	0.00	0.00	96.67	100.00
Bekily	0.00	0.00	0.00	4.00	96.00	100.00
Vohipeno	0.00	2.08	2.08	0.00	95.83	100.00
Atsimondrano	0.00	0.00	0.00	5.26	94.74	100.00
Mahabo	0.00	3.23	3.23	0.00	93.55	100.00
Manakara	0.00	4.00	4.00	0.00	92.00	100.00
Ambohidratrimo	0.00	7.69	7.69	0.00	84.62	100.00
Tsihombe	0.00	0.00	16.67	0.00	83.33	100.00
Morondava	0.00	0.00	5.00	15.00	80.00	100.00
Amboasary Sud	0.00	5.26	0.00	15.79	78.95	100.00
Ambovombe	0.00	0.00	0.00	24.00	76.00	100.00
Ampanihy Ouest	0.00	8.00	16.00	0.00	76.00	100.00
Avaradrano	0.00	13.89	11.11	0.00	75.00	100.00
Ifanadiana	0.00	0.00	30.00	0.00	70.00	100.00
Moyenne	0.00	3.03	4.85	3.23	88.89	100.00

Source : SCORE II, 2024

La transparence des ressources financières est perçue de manière très positive au niveau de la majorité des FEFFI observés, avec une nette dominance de la classe très élevés, témoignant la transparence adoptée par le BP. Ceci est souvent concrétisé par le rapportage des situations financières au niveau de l'AG et par affichage.

6.3 Promotion d'un dialogue

Le résultat du suivi observation montre que 97% des FEFFI observés sont classées dans la catégorie « élevée » en matière de la promotion de dialogue entre le BP et les membres de l'AG. Ceci se traduit par la liberté d'expression des membres de FEFFI notamment pendant l'AG.

Tableau 46 Niveau de promotion de dialogue, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Ampanihy Ouest	0.00	0.00	0.00	4.00	96.00	100.00
Avaradrano	0.00	0.00	0.00	5.56	94.44	100.00
Ambohidratrimo	0.00	0.00	0.00	7.69	92.31	100.00

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Toliara I	0.00	0.00	3.33	6.67	90.00	100.00
Ifanadiana	0.00	0.00	5.00	10.00	85.00	100.00
Atsimondrano	0.00	0.00	0.00	15.79	84.21	100.00
Vohipeno	0.00	0.00	0.00	16.67	83.33	100.00
Taolagnaro	0.00	0.00	0.00	25.81	74.19	100.00
Amboasary Sud	0.00	0.00	0.00	31.58	68.42	100.00
Morondava	0.00	0.00	15.00	20.00	65.00	100.00
Manakara	0.00	0.00	4.00	32.00	64.00	100.00
Tsihombe	0.00	0.00	5.56	33.33	61.11	100.00
Toliara II	0.00	0.00	0.00	40.00	60.00	100.00
Mahabo	0.00	6.45	9.68	25.81	58.06	100.00
Mananjary	0.00	0.00	2.50	40.00	57.50	100.00
Ambovombe	0.00	4.00	0.00	48.00	48.00	100.00
Bekily	0.00	0.00	0.00	56.00	44.00	100.00
Total	0.00	0.61	2.22	23.43	73.74	100.00

Source : SCORE II, 2024

Le dialogue développe l'esprit d'appartenance des membres de la FEFFI et suscite leur participation. La mise en place du comité consultatif par le Décret 2024-068 portant sur la réorganisation de la FEFFI, renforce ce dialogue, vu que ledit comité est constitué par les représentants de tous les acteurs composant la FEFFI.

6.4 Adoption de l'affichage

L'observation met en exergue que 86% des FEFFI est classée dans la catégorie « élevée » à propos de l'utilisation de l'affichage comme outil approprié à la diffusion des informations. En d'autres termes, les membres peuvent consulter l'affichage pour avoir des informations sur la FEFFI (activité, financière, organisationnelle, ...)

Tableau 47 Pratique de l'affichage, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Ambohidratrimo	0.00	0.00	0.00	15.38	84.62	100.00
Ampanihy Ouest	0.00	0.00	0.00	16.00	84.00	100.00
Avaradrano	0.00	2.78	0.00	22.22	75.00	100.00
Ifanadiana	0.00	5.00	5.00	15.00	75.00	100.00
Toliara I	0.00	0.00	3.33	26.67	70.00	100.00

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Taolagnaro	0.00	0.00	0.00	38.71	61.29	100.00
Mananjary	0.00	22.50	2.50	15.00	60.00	100.00
Amboasary Sud	0.00	0.00	0.00	42.11	57.89	100.00
Ambovombe	0.00	24.00	0.00	20.00	56.00	100.00
Manakara	0.00	8.00	4.00	32.00	56.00	100.00
Atsimondrano	0.00	5.26	0.00	42.11	52.63	100.00
Toliara I	0.00	12.00	0.00	36.00	52.00	100.00
Tsihombe	0.00	16.67	5.56	27.78	50.00	100.00
Morondava	0.00	15.00	5.00	40.00	40.00	100.00
Vohipeno	0.00	27.08	2.08	35.42	35.42	100.00
Mahabo	0.00	45.16	6.45	16.13	32.26	100.00
Bekily	0.00	20.00	4.00	56.00	20.00	100.00
Total	0.00	12.53	2.02	28.69	56.77	100.00

Source : SCORE II, 2024

La classe « moyen » demeure marginale avec seulement 2,02%, ce qui montre que l'affichage est perçu soit de manière très favorable soit défavorable, avec peu de réponses dans la zone intermédiaire.

En somme, l'affichage est perçu de manière globalement positive dans la majorité des FEFFI, bien que certains, ont des limites à l'utiliser face aux différentes contraintes comme le problème d'analphabétisation, l'insécurité et les aléas climatiques. En effet, les FEFFI ont pris des mesures contraignantes comme la mise en place de l'affichage dans le bureau du chef d'établissement.

6.5 Transparence dans la gestion des affaires au niveau de la FEFFI

Il a été relevé que 80% des FEFFI observés sont classées dans la catégorie « élevée » par rapport à la transparence à savoir la transparence du processus de prise de décision, des critères de choix des bénéficiaires des dotations ou autres, du processus et des critères de recrutement des enseignants...

Tableau 48 Transparence dans la gestion des affaires de la FEFFI, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très Elevé	Total
Ampanihy Ouest	0.00	8.00	8.00	4.00	80.00	100.00
Morondava	0.00	15.00	5.00	0.00	80.00	100.00
Ambohidratrimo	0.00	2.56	20.51	0.00	76.92	100.00
Ifanadiana	0.00	5.00	0.00	20.00	75.00	100.00
Toliara I	0.00	6.67	10.00	10.00	73.33	100.00

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très Elevé	Total
Avaradrano	0.00	0.00	27.78	0.00	72.22	100.00
Atsimondrano	0.00	10.53	13.16	7.89	68.42	100.00
Amboasary Sud	0.00	0.00	10.53	21.05	68.42	100.00
Taolagnaro	0.00	6.45	3.23	22.58	67.74	100.00
Mananjary	2.50	5.00	12.50	15.00	65.00	100.00
Mahabo	0.00	16.13	9.68	9.68	64.52	100.00
Toliara II	4.00	8.00	16.00	8.00	64.00	100.00
Manakara	0.00	0.00	16.00	20.00	64.00	100.00
Vohipeno	0.00	8.33	22.92	6.25	62.50	100.00
Tsihombe	0.00	5.56	11.11	22.22	61.11	100.00
Ambovombe	0.00	0.00	12.00	28.00	60.00	100.00
Bekily	0.00	12.00	4.00	24.00	60.00	100.00
Total	0.40	6.46	13.13	11.72	68.28	100.00

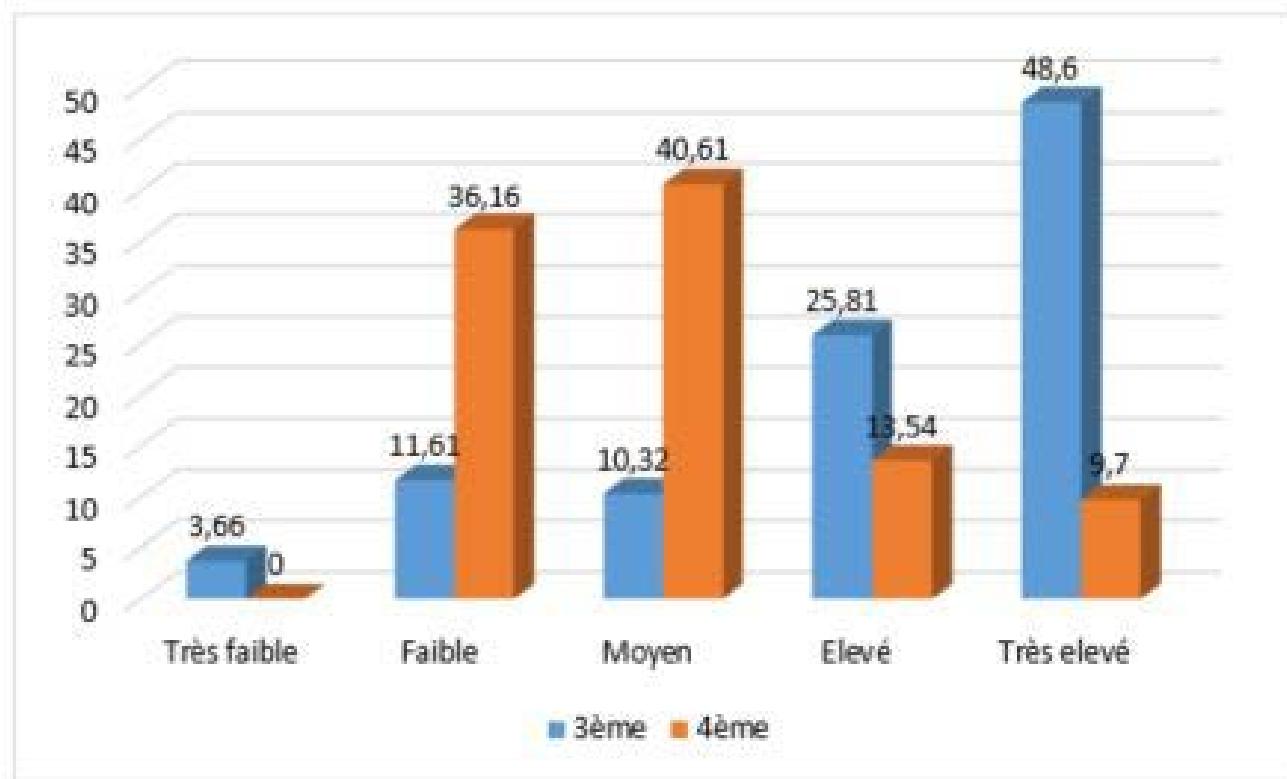
Source : SCORE II, 2024

La catégorie « faible » est significative et atteint 6.86%. La manque d'information sur le processus de recrutement des enseignants est souvent mentionné à l'origine de ce résultat. Quelques soit la situation pouvant bloquer l'adoption de la transparence dans la gestion de la FEFFI, il est au BP d'instaurer le mécanisme approprié pour que les membres aient accès aux informations.

7. LUTTE CONTRE CORRUPTION

Il a été relevé une régression significative dans les efforts déployés par la FEFFI entre les deux observations. Dans la 3ème observation, 74 % des FEFFI sont classées dans la catégorie « élevée » contre 23% au cours de la dernière observation. En revanche, 77% appartiennent à la catégorie moyennement faible pour la 4ème observation contre 22% à la 3ème.

Graphe 14. Lutte contre la corruption, SCORE II



Source : SCORE II, 2024

Cette situation montre une prise de conscience accrue des limites des efforts actuels en matière de lutte contre la corruption, soulève des préoccupations quant à la confiance du public dans les initiatives de lutte contre la corruption face aux déceptions par rapport aux résultats des actions entreprises. L'éducation en la matière continue mais les dispositifs pour la combattre sont encore non effectifs. Force est de mentionner que la collaboration MEN – BIANCO et SCORE est actuellement en cours pour l'opérationnalisation d'un mécanisme de gestion des signalements à travers les numéros verts mis en place par le projet.

7.1 Action de prévention contre la corruption

Le résultat du suivi observation relève des résultats variés aux niveaux des établissements en matière de prévention de la corruption. 95 % des FEFFI dans les régions d'intervention du projet SCORE sont classées dans la catégorie «élevées», car ils ont bénéficié des sensibilisations en matière de LCC.

Tableau 49 Action de prévention contre la corruption, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Ampanihy Ouest	0.00	0.00	0.00	8.00	92.00	100.00
Toliara I	0.00	3.33	3.33	16.67	76.67	100.00
Avaradrano	0.00	2.78	2.78	22.22	72.22	100.00
Taolagnaro	0.00	6.45	9.68	12.90	70.97	100.00

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Ifanadiana	0.00	0.00	20.00	10.00	70.00	100.00
Ambohidratrimo	0.00	12.82	2.56	20.51	64.10	100.00
Toliara II	0.00	4.00	8.00	24.00	64.00	100.00
Amboasary Sud	0.00	5.26	5.26	26.32	63.16	100.00
Mananjary	0.00	2.50	17.50	17.50	62.50	100.00
Tsihombe	0.00	0.00	0.00	38.89	61.11	100.00
Atsimondrano	0.00	2.63	5.26	36.84	55.26	100.00
Bekily	0.00	0.00	4.00	44.00	52.00	100.00
Androy	0.00	0.00	8.00	48.00	44.00	100.00
Vohipeno	0.00	2.08	27.08	31.25	39.58	100.00
Manakara	0.00	0.00	12.00	52.00	36.00	100.00
Mahabo	0.00	12.90	41.94	9.68	35.48	100.00
Morondava	0.00	30.00	5.00	40.00	25.00	100.00
Total	0.00	4.85	11.11	26.26	57.78	100.00

Source : SCORE II, 2024

En conclusion, bien que les résultats de prévention de la corruption au niveau des établissements observés aient une tendance positive, des zones d'ombre demeurent par rapport à ce fléau. Des campagnes d'éducation encourageant l'engagement collectif des citoyens pourraient jouer un rôle clé dans le renforcement de la lutte contre la corruption.

7.2 Effectivité d'un dispositif de lutte contre la corruption

Le résultat du suivi observation marque des faiblesses dans l'effectivité de la lutte contre la corruption dans l'éducation fondamentale.

Tableau 50 Existence d'un dispositif d'anti-corruption, SCORE II

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Ampanihy Ouest	0.00	40.00	4.00	16.00	40,00	100.00
Tsihombe	0.00	50.00	0.00	11.11	38,89	100.00
Ifanadiana	20.00	20.00	5.00	20.00	35,00	100.00
Amboasary Sud	10.53	42.11	10.53	26.32	10,53	100.00
Taolagnaro	9.68	54.84	6.45	19.35	9,68	100.00
Ambovombe	0.00	80.00	0.00	12.00	8,00	100.00
Manakara	40.00	28.00	4.00	20.00	8,00	100.00
Toliara I	3.33	63.33	20.00	6.67	6,67	100.00

District	Très faible	Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Total
Ambohidratrimo	12.82	46.15	17.95	17.95	5,13	100.00
Bekily	28.00	40.00	24.00	4.00	4,00	100.00
Toliara II	0.00	56.00	32.00	8.00	4,00	100.00
Avaradrano	27.78	47.22	16.67	5.56	2,78	100.00
Vohipeno	22.92	62.50	4.17	8.33	2,08	100.00
Atsimondrano	28.95	57.89	5.26	7.89	0.00	100.00
Mahabo	48.39	41.94	3.23	6.45	0.00	100.00
Mananjary	32.50	52.50	5.00	10.00	0.00	100.00
Morondava	70.00	30.00	0.00	0.00	0.00	100.00
Total	21.41	49.49	9.49	11.31	8,28	100.00

Source : SCORE II, 2024

Sur 80% des FFFI observées, le dispositif anticorruption est presque inexistant. Dès fois, une boîte de doléance non opérationnelle est fixée dans l'enceinte de l'établissement, avec une affiche déchirée. En revanche, 20% des FFFI font appel aux démembrements du MEN (DCAIAF, RFC, ...) au niveau local ou auprès des autorités locales notamment les maires, en cas de suspicion de corruption ou de mauvaise pratique.

En conclusion, les résultats révèlent une perception majoritairement négative des structures de lutte contre la corruption à Madagascar. Pour y remédier, la concrétisation à travers un mécanisme de gestion de signalement efficace accompagné d'une sanction exemplaire est indispensable. Ledit mécanisme doit être accessible aux acteurs à la base.



PARTIE III : **DIFFICULTES RENCONTREES**

PARTIE III. PROBLEMATIQUES CONSTATEES

La quatrième phase de suivi-observation a connu une avancée notable grâce aux dispositifs d'accompagnements soutenus et le développement de partenariat au niveau local. Cette dynamique a contribué à une meilleure organisation générale du processus de changement, favorisant ainsi une meilleure compréhension des attentes et des rôles de chaque acteur impliqué dans l'amélioration de l'éducation fondamentale.

Sur le plan institutionnel

- **Retard de la subvention de l'Etat ou caisse école issue de la RPI**, qui assure une grande partie du budget de fonctionnement des établissements publics expliquant l'importance des contributions parentales dans le démarrage de l'année scolaire. Cette situation, qui est souvent difficile à programmer au niveau des établissements, impactent négativement à la mise en œuvre du PEC et intensifie le risque de corruption et de détournement des fonds au niveau des établissements (système de crédit effectué au niveau des fournisseurs ou d'autres acteurs)
- **Montant insuffisant de la caisse école** qui est souvent limité au fonctionnement minimum de l'EPP avec des petits travaux d'entretien. En effet, le changement de la qualité de l'environnement scolaire au niveau des établissements publics en particulier la réhabilitation et l'extension des infrastructures, l'acquisition des nouveaux mobiliers comme les tables bancs ... dépendent de la contribution parentale et des partenaires de l'éducation.
- **Non effectivité de la lutte contre la corruption** se traduisant par l'inexistence d'une structure de recours de proximité en cas de suspicions de corruption et de mauvaise pratique dans le système éducatif ainsi que par l'absence des réponses aux dénonciations adressées aux niveaux hiérarchiques du démembrement du MEN. Cette situation favorise d'une part la culture d'impunité et la multiplication des mauvaises pratiques et d'autre part les intimidations et les pressions contre les dénonciateurs au niveau local.

Sur le plan opérationnel

- **Participation limitée des nouveaux membres du bureau permanent au suivi observation** : suite à la levée de la suspension des renouvellements des membres du BP par le MEN, les FEFFI ont procédé à l'élection des membres du BP au cours du mois de juin – Août 2024. En effet, le suivi observation a été fait avec les nouveaux BP élus. Pourtant, malgré que l'équipe sortante soit invitée à y participer, la plupart d'entre eux s'abstenir et la participation au cours du FG réalisé au niveau du BP est souvent réduit à celle du chef d'établissement en tant que secrétaire exécutif de la FEFFI et les nouveaux membres. Bien que sa présence soit souvent bénéfique pour la discussion, son influence peut parfois restreindre la contribution des autres membres.
- **Problématique de la cohérence entre le PEC et le PAC** : le suivi observation a été effectué à la fin de l'année scolaire pour que les résultats reflètent la situation réelle de la FEFFI. Cependant, la dissémination devait attendre quelques semaines après la rentrée scolaire face aux organisations des différentes

activités du CISCO et du ZAP au cours des vacances scolaires entraînant la non disponibilité des corps enseignants à la mobilisation des acteurs éducatifs. En effet, le PEC, préparé par les FEFFI avant le début de l'année scolaire n'intègre pas le PAC, élaboré par les acteurs éducatifs après la diffusion des résultats du suivi observation. Pourtant, ces deux documents devraient être cohérents et constituer un plan de gestion pour l'établissement qui n'est pas toujours le cas, car une fois le PEC validé, il est directement envoyé au Ministère de l'Éducation, sans tenir compte du PAC

- **Retard de l'arrivée des fiches d'observation version physique :** il est vrai que pour accélérer le traitement et l'analyse des données, des collectes de résultats par appel téléphonique ont été réalisées. Cependant, les versions physiques sont toujours nécessaires tant pour la vérification des informations reçues que pour la procédure de paiement des indemnités des observateurs. Vu l'enclavement des zones d'intervention, l'acheminement des fiches prend beaucoup du temps pour la plupart des établissements dans les zones rurales.



PARTIE IV :

RECOMMANDATIONS

PARTIE IV : RECOMMANDATIONS

Tableau 51 Recommandations d'amélioration

PROBLÉMATIQUES	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	PÉRIODE
FEFFI			
<i>Maîtrise des rôles, attributions et missions de la FEFFI selon le nouveau décret 2024-068</i>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Vulgarisation en format simple et traduit en malagasy du texte sur FEFFI selon le décret 2024-068</i> <i>Renforcer la communication sur la FEFFI</i> <i>Accélérer la promulgation de l'arrêté d'application du décret 2024-068</i> <i>Former / renforcer la capacité des membres de bureau</i> <i>Renforcer la formation et la sensibilisation à travers une A.G (assurer à ce que la FEFFI ne se limite plus sur la gestion de la CE)</i> <i>Prioriser les échanges et partages sur les rôles, attributions et missions de la FEFFI</i> <i>Mobiliser les autres membres de la FEFFI, autres que les mandataires</i> <i>Renforcer l'engagement des comités de suivi opérationnel de la mise en œuvre du PEC, et les commissaires aux comptes, les trésoriers</i> <i>Renforcer les descentes sur terrain (SCORE au niveau local et les démembrements du MEN)</i> <i>Suivre/ accompagner les chefs d'établissements et les Chefs ZAP après les formations</i> 	<p>MEN/ STD/PTF/OSCs</p> <p>MEN/STD/PTF/OSCs/ Medias</p> <p>OSCs/FEFFI</p> <p>MEN/ STD/SCORE</p> <p>ZAP et CISCO</p> <p>MEN/ STD/SCORE</p> <p>MEN/ STD/SCORE</p> <p>MEN/ STD/SCORE</p> <p>MEN/ SCORE</p>	2025

PROBLÉMATIQUES	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	PÉRIODE
	<ul style="list-style-type: none"> Dédiier une partie des journées pédagogiques pour les membres de la FEFFI concernant les rôles, les attributions et les missions de la FEFFI selon le nouveau décret 2024-068 Obliger les personnes qui ont assisté aux JP de faire des comptes rendus aux FEFFI (AG) Sensibiliser la communauté éducative via les médias (à travers le PMEC/par audio) sur les points essentiels du décret par région Former les membres sur l'audit communautaire et sur la gestion financière 	<i>Chef ZAP</i> <i>Participants aux JP</i> <i>SCORE/Médias</i> <i>MEN/ STD/SCORE</i>	
Adhésion moyenne des acteurs autres que les parents d'élèves au sein de la FEFFI	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la sensibilisation et la mobilisation de la communauté éducative ... Inventorier les partenaires potentiels Inviter les partenaires potentiels pour qu'ils assistent aux AG FEFFI Renforcer l'engagement partenaires potentiels pour qu'ils appuient financièrement les FEFFI Assurer la visibilité des partenaires potentiels Faire des compte rendu aux partenaires Renforcer la collaboration de la FEFFI avec les médias (TVM/RNM) : 0 couts 	<i>MEN/ STD/SCORE</i> <i>FEFFI</i> <i>Médias / FEFFI</i>	2025
CAISSE ECOLE			
Manque de dispositif de contrôle de FPE au niveau local	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le suivi citoyen pour l'élaboration de la FPE à tous les niveaux 	FEFFI/Communauté éducative	2025

PROBLÉMATIQUES	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	PÉRIODE
	<ul style="list-style-type: none"> <i>Afficher les nombres des effectifs par établissements avec le montant de la CE</i> <i>Joindre en annexe de la FPE la liste des élèves signée par le chef d'établissement et les membres de la FEFFI (BP)</i> <i>Publication préalable de la Liste des Bénéficiaires des Caisses Ecoles (LBCE)</i> <i>Mettre en place le réseau OSC/FEFFI pour assurer le suivi et le signalement en cas d'irrégularité</i> 	MEN/ STD/ réseau OSC/ FEFFI MEN/STD MEN/STD SCORE / réseau OSC/ FEFFI	
<i>Retard de la subvention de l'Etat (caisse école)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Plaidoyer pour la coordination de la caisse écoles en cohérence avec le calendrier scolaire</i> <i>Amélioration de la transparence au circuit de transfert de la CE</i> <i>Respecter les calendriers de retrait par les deux côtés (MEN/MEF et ses démembrements)</i> <i>Faciliter ou simplifier le circuit /octroi de la CE</i> <i>Planifier le traitement des dossiers pour assurer l'arrivée de la CE avant la rentrée</i> 	MEN OSC FEFFI MEN/MEF MEN/MEF MEN/MEF et ses démembrements	2025
<i>Maîtrise de l'utilisation du logiciel SALOHY</i>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Renforcer la capacité des agents des démembrements (RFC, ...) du MEN sur l'utilisation de SALOHY</i> <i>Eviter les erreurs d'application, Prendre en compte des erreurs répétitives dans ce logiciel</i> <i>Faciliter l'accès pour la mise à jour des informations dans le logiciel</i> 	MEN MEF MEN/MEF	2025

PROBLÉMATIQUES	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	PÉRIODE
<i>Utilisation de la CE</i>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Revoir les dépenses éligibles pour la CE</i> <i>Obliger les membres de bureau à afficher les montants de la caisse école et la cotisation parentale (avec les nombres de parents cotisants et les enseignants non subventionnées)</i> 	<i>MEN/MEF FEFFI OSC</i>	<i>2025</i>
<i>Capacité de la FEFFI à la mobilisation des ressources limitée</i>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Plaidoyer au niveau national pour l'augmentation du montant de la caisse école</i> <i>Renforcement de capacité des FEFFI par rapport à la mobilisation des ressources</i> <i>Plaidoyer pour l'insertion du secteur de l'éducation dans le budget communal initié par le réseau OSC/FEFFI</i> <i>Revoir le décret en tenant compte des spécificités locales pour faciliter la mobilisation des ressources</i> <i>Renforcer l'engagement partenaires potentiels pour qu'ils appuient financièrement les FEFFI</i> 	<i>MEN /OSC engagées dans le secteur éducation Réseau OSC/FEFFI MEN MEN et ses démembrements / SCORE</i>	<i>2025</i>
<i>Mauvaise utilisation ou gestion de la caisse école</i> <i>Risques de corruption ou de détournement de la caisse école</i>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Renforcer le suivi observation citoyen au niveau de l'éducation fondamentale</i> 	<i>OSC/SCORE</i>	<i>2025</i>

PROBLÉMATIQUES	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	PÉRIODE
	<ul style="list-style-type: none"> <i>Renforcer le suivi des rapports d'utilisation de la caisse école</i> <i>Assurer le suivi des prestataires par le MEN (ex : PAOMA, table banc...)</i> <i>Obliger l'achat direct après le retrait selon le PE</i> <i>Trouver des solutions pour les zones les plus enclavées pour moins de dépense durant les retraits</i> 	<i>MEN/DREN/CISCO/ZAP</i> <i>DCAIIAF/SCAIIF/RFC</i> <i>MEN/MEF</i> <i>MEN/MEF</i> <i>MEN/MEF</i>	
ENVIRONNEMENT SCOLAIRE			
<i>(Outils pédagogiques, assiduité des enseignants, infrastructures)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Plaidoyer pour l'augmentation du budget de l'éducation au moins 20% du budget de l'Etat Cf : déclaration mondiale de l'Education pour tous de JOMTIEN en 1990</i> 	<i>MEN</i> <i>OSC</i>	<i>2025</i>
<i>Insatisfaction élevée de l'environnement de l'enseignement</i>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Multiplication, Répartition équitable des outils pédagogiques</i> <i>Formation continu des enseignants sur l'utilisation des outils pédagogiques</i> <i>Mesure d'accompagnement : évaluation à mi, fin parcours</i> <i>Rappeler les chef ZAP sur ces responsabilités concernant le transfert des dossiers administratifs des enseignants fonctionnaires</i> <i>Plaidoyer sur l'augmentation des subventions des ENF Sub</i> <i>Respecter le calendrier scolaire (formation des enseignants pendant les pauses ou vacances)</i> 	<i>Réseau d'acteurs</i> <i>Réseau de FEFFI</i> <i>MEN</i> <i>OSC, Syndicat</i> <i>FEFFI, Syndicat</i>	

PROBLÉMATIQUES	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	PÉRIODE
	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des enseignants méritant (<i>prime</i>) • Uniformisation (<i>FRAM</i>) / vulgarisation de la charte de bonne conduite pour les personnelles de l'Education Nationale • Utilisation/Exécution du budget à bon escient • Mesure d'accompagnement : suivi et contrôle périodique • Plaidoyer sur le taux de décaissement du budget de l'Education par le MEF • Mise en place / redynamisation d'un réseau de FEFFI à tous les niveaux (communal, régional, national) • Mobilisation et implication forte des PTFs • Ouverture des établissements « Manara-penitra» répondant aux besoins locaux 	MEN MEN MEN, OSC locale FEFFI, OSC, MEN OSC, FEFFI FEFFI, OSC MEN	
INCLUSION			
<i>Faible considération des groupes marginalisés (olona mamana fahasembanana, marefo ara-piveloana)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des FEFFI, la communauté locale sur l'effectivité de l'éducation inclusive • Mise en œuvre effective de l'inclusivité dans le système éducatif tout en mettant à disposition des ressources appropriées (humaines, techniques, matérielles, financière), avec une attention particulière à l'accessibilité • Mobilisation et implication forte des PTFs • Renforcement du système de pilotage et coordination aux différents acteurs œuvrant pour la promotion de l'Education inclusive 	MEN/STD du MEN OSC Réseau FEFFI	2025

PROBLÉMATIQUES	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	PÉRIODE
TRANSPARENCE			
<i>Défis de l'effectivité de la transparence et de la redevabilité dans l'éducation fondamentale</i>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la sensibilisation et accompagnement des FEFFI en termes de Transparence et Redevabilité Mise à contribution de la communauté locale en termes de transparence et de redevabilité. Sensibilisation et accompagnement des FEFFI en s'inspirant d'un modèle ou de valeurs incarnés par une personne physique ou morale. Conduite d'un plaidoyer pour la transparence et la redevabilité dans l'éducation fondamentale Mise en place d'une lettre d'engagement pour chaque FEFFI afin de garantir la transparence de la gestion de la caisse-école, en référence au décret 2024-068. Vulgarisation en malgache du nouveau décret FEFFI 2024-068. 	OSC Réseau d'acteurs Réseau de FEFFI MEN ; Leader traditionnel	2025
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION			
<i>Non effectivité du dispositif de lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> Opérationnalisation effective du dispositif de lutte contre la corruption au niveau du MEN et de ses démembrements Utilisation des structures existantes de lutte contre la corruption, telles que le CAC DREN/CISCO/ZAP, l'UCA, l'USOR, l'UCG et le DEMC. 	MEN BIANCO OSC Réseau d'acteurs, Réseau de FEFFI	2025

PROBLÉMATIQUES	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	PÉRIODE
	<ul style="list-style-type: none"> <i>Publication urgente de la Politique Interne de Lutte contre la Corruption (PILCC).</i> <i>Prise en compte et considération des doléances par la société civile.</i> 		
<i>Opérationnalisation du mécanisme de gestion des signalements</i>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Finaliser la convention Tripartite MEN- BIANCO- SCORE sur l'opérationnalisation du MGS</i> <i>Opérationnaliser le MGS</i> <i>Publication urgente de la Politique Interne de Lutte contre la Corruption (PILCC).</i> 	<i>MEN, BIANCO, SCORE</i>	<i>Janvier-Mars 2025</i>
<i>Réticence de la population locale pour la dénonciation des faits sur terrain</i>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Renforcer la sensibilisation des citoyens par rapport à la dénonciation des corruption et mauvaise pratique</i> <i>Plaidoyer pour la protection des dénonciateurs</i> <i>renforcement de la vulgarisation du numéro vert</i> 	<i>Agent de Signalement, MEN OSC, FEFFI</i>	<i>2025... Février 2025...</i>
<i>Peur de représailles et de dénonciation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Plaidoyer pour l'adoption de la loi pour la protection des défenseurs des Droits humains et des lanceurs d'alerte</i> 	<i>MEN, OSC, CTD, PTF MEN, OSC</i>	<i>2025... Début février 2025</i>
<i>Manque de suivi et feed-back pour les signaleurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Impliquer les communautés éducatives locales dans le suivi des signalements pour une réponse rapide et contextuelle.</i> <i>Renforcement de la rapidité des retours et des feed-backs auprès des signaleurs et des citoyens.</i> <i>Publication systématique des signalements après recoupement par le BIANCO.</i> <i>Publication systématique des résultats d'enquêtes</i> 	<i>MEN, BIANCO OSC</i>	<i>Mars-Avril 2025</i>

Table des matières

SOMMAIRE.....	10
INTRODUCTION	10
1. Objectifs du suivi observation	11
2. Méthodologie	11
2.1 Phase préparatoire	11
2.1.1 Réunion de démarrage	11
2.1.2 Définition des indicateurs de mesure.....	11
2.1.3 Identification des zones d'intervention.....	13
2.1.4 Identification des cibles du suivi-observation.....	15
2.1.5 Collecte des informations préliminaires	15
2.2 Phase de conduite de l'observation	16
2.2.1 Conduite de l'observation proprement dite	16
2.2.2 Remontée des données	17
2.3 Phase de traitement des données et de rapportage final	17
2.4 Dissémination des résultats	18
PARTIE I : INFORMATIONS GENERALES	20
1. LES OBSERVATEURS	20
1.1 Répartition par sexe des observateurs.....	20
1.2 Répartition par âge des observateurs	20
1.3 Répartition par niveau des observateurs.....	21
2. LES ENSEIGNANTS	21
2.1 Généralités sur les enseignants	21
2.2 Statut des enseignants	22
2.3 Certification des enseignants.....	23
3. LES ELEVES	24
3.1 Les élèves au niveau des EPP	24
3.1.1 Effectif des élèves	24
3.1.2 Intégration des enfants handicapés au niveau de l'EPP.....	25
3.1.3 Abandon scolaire au niveau de l'EPP	28
3.1.4 Assiduité des élèves au niveau EPP	28
3.1.5 Passage au niveau supérieur à l'EPP.....	29
3.1.6 Réussite à l'examen CEPE	30
3.2 Les élèves au niveau de CEG	30

3.2.1 Effectif des élèves	31
3.2.2 Taux d'achèvement du second cycle	33
3.2.3 Inclusion des handicapés au niveau de CEG	33
3.2.4 Abandon scolaire au niveau de CEG	35
3.2.5 Assiduité des élèves au niveau de CEG	36
3.2.6 Passage au niveau supérieur	37
3.2.7 Réussite à l'examen d'obtention du Brevet d'Etude du premier Cycle ou BEPC.....	38
4. LES ETABLISSEMENTS OBSERVES	39
4.1 Capacité d'accueil au niveau de l'EPP.....	39
4.1.1 Par rapport aux salles de classe	39
4.1.2 Par rapport au table banc	40
4.2 Capacité d'accueil au niveau du CEG	40
4.2.1 Salles de classe	40
4.2.2 Table banc	41
5. LES FEFFI OBSERVEES	42
5.1 Membre de l'Assemblée Générale de la FEFFI	42
5.2 Membres de bureau de la FEFFI	43
5.3 Dynamisme des FEFFI	44
5.4 Partenariat	45
PARTIE II. RESULTATS DE L'OBSERVATION	48
1. OPERATIONNALISATION/ GESTION DE LA FEFFI.....	48
1.1 La connaissance de la FEFFI	48
1.2 Performance du Bureau Permanent ou BP	50
2. EFFICACITE DES FEFFI.....	51
2.1 Capacité des FEFFI à réaliser leur PEC.....	52
2.2 Efficacité de la mise en œuvre des activités	53
3. ENVIRONNEMENT DE L'EDUCATION.....	55
3.1 Ponctualité des enseignants	55
3.2 Absence des enseignants.....	56
3.3 Outils pédagogiques	57
3.4 Infrastructure.....	58
4. INCLUSION ET GENRE	60
4.1 Prise en charge des enfants très vulnérables	61

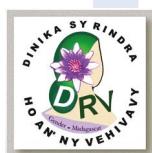
4.2 Accès des enfants handicapés à l'école.....	62
4.3 Prise en charge des garçons et des filles absentéistes	64
4.4 Maintien des filles et garçons à l'école	64
4.5 Prise en charge des enfants en situation d'urgence	66
5. PARTICIPATION DES ACTEURS	67
5.1 Intégration des autres acteurs au sein de la FEFFI	68
5.2 Dynamisme des membres de la FEFFI.....	69
5.3 Adhésion de la FEFFI au sein des initiatives locales	70
6. TRANSPARENCE	70
6.1 Transparence des informations sur la FEFFI	71
6.2 Transparence des ressources financières	72
6.3 Promotion d'un dialogue	73
6.4 Adoption de l'affichage	74
6.5 Transparence dans la gestion des affaires au niveau de la FEFFI	75
7. LUTTE CONTRE CORRUPTION	76
7.1 Action de prévention contre la corruption.....	77
7.2 Effectivité d'un dispositif de lutte contre la corruption	78
PARTIE III. PROBLEMATIQUES CONSTATEES	81
PARTIE IV : RECOMMANDATIONS.....	84



MSIS-Tatao est une association qui a pour mission de « Promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie à travers le renforcement des capacités des communautés de base et de la société civile malagasy ainsi que l'utilisation d'informations fiables pour de meilleures participation, transparence et prise de responsabilité des parties prenantes à tous les niveaux ».



ONG Ravintsara est expérimentée en matière d'accompagnement des acteurs pour leurs empowerments, le renforcement de capacité des citoyens et des OSC dans l'amélioration des services publics ainsi que la promotion de la bonne gouvernance à travers le dialogue multi-acteur et multi-niveaux.



DRV est une plateforme mobilisant les ONG et associations pour la promotion de la femme à Madagascar et est spécialisée dans la promotion de l'égalité des sexes.



MONEPT est une plateforme qui réunit différentes organisations travaillant sur la promotion de l'éducation de qualité et inclusive à Madagascar



Suivi Citoyen par les OSC de la transparence et la Rédevabilité de l'Education

Biraon'ny Firaismamonim-pirenena - ROHY (Ex-Bâtiment CITE)

Lalana Rahamefy, Ambatonaokanga Antananarivo 101,

Tel: +261 34 45 484 77

e-mail: scoregpe@gmail.com

web: msis-tatao.org/education/score/

Fb: [@scorefanabeazanafotra](https://www.facebook.com/scorefanabeazanafotra)